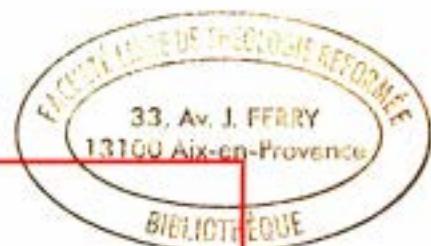


LA REVUE RÉFORMÉE

SOLI DEO GLORIA



SOMMAIRE

G.-H. WOLFENBERGER : Les Editions missionnaires de la Bible	1
Paolo RICCA : Les Mariages mixtes	15
Vittorio SUBILIA : Les nouvelles tendances du christianisme à l'Assemblée d'Upsal	24
Bibliographie	45

LA REVUE RÉFORMÉE

REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE

à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs
publiée par la

SOCIETE CALVINISTE DE FRANCE

Avec la collaboration de pasteurs, docteurs et professeurs
des Eglises réformées françaises et étrangères.

COMITE DE REDACTION

Jean CADIER — Pierre COURTHIAL

Pierre MARCEL — Michel RÉVEILLAUD — André SCHLEMMER

Avec la collaboration de Klaus BOCKMÜHL, J. G. H. HOFFMANN,

A.-G. MARTIN, Pierre PETIT, etc...

Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.

Président de l'Association Internationale Réformée

*Rédaction et commandes : 10, rue de Villars
78 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (France)*

ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS

se référer page 3 de la couverture

Franco de port et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux
de « La Revue Réformée ». — Voir pages 3 et 4 de la couverture

Prix de ce numéro : 6 F

***Nous serions reconnaissants à nos abonnés de bien vouloir
régler sans tarder le montant de l'abonnement 1969. Ils nous
épargneront ainsi temps et argent. Merci.***

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque
tome (année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre
adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable
pour l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les trois premiers mois
de l'année. Les frais de rappel (1 F) sont à la charge des abonnés.



LES ÉDITIONS MISSIONNAIRES DE LA BIBLE*

par G.-H. WOLFENSBERGER.

Un appel au réalisme.

Peu de gens se rendent compte de la diversité et de la complexité de l'édition biblique. Ce ne serait pas si grave s'il ne s'agissait que d'ignorance, malheureusement il s'agit trop souvent de plus que cela. Ainsi l'enthousiasme des traducteurs œcuménique de la Bible est freiné par une vigoureuse opposition qui émane de certains milieux conservateurs. D'autres décrient, ouvertement ou en privé, les versions en langues courantes.

Nous vivons en un temps caractérisé par la recherche de la « fonctionnalité ». La Bible posée sur le lutrin dans l'église a une fonction différente de celle qui est traduite dans la langue de tous les jours à l'intention d'ouvriers plus versés dans la terminologie marxiste que dans le vocabulaire ecclésiastique. Les traductions traditionnelles sont chères aux personnes âgées, leur statut leur semble inviolable et leur pouvoir expressif insurpassable, mais les jeunes travailleurs réclament des éditions qui s'adaptent aux divers niveaux et aux exigences des lecteurs d'aujourd'hui.

De nombreux lecteurs ne mettent jamais les pieds à l'église mais témoignent d'un réel intérêt pour la Bible lorsqu'elle est publiée dans un format agréable, avec des illustrations, et traduite dans la langue courante. Ils ne songeraient jamais à acheter l'austère Bible complète à couverture noire. Des recherches ont montré qu'en Allemagne fédérale douze millions de personnes, soit le tiers de la population adulte, ne possèdent aucun livre,

* L'Alliance biblique universelle publie très prochainement aux Editions LABOR et FIDES, un volume d'un passionnant intérêt : *Le Pain des hommes. La Bible partout, pour tous*. Ce volume est l'adaptation française de *Multiplying the loaves*, de Wolfensberger, qui présente une remarquable synthèse — réalisée au plus haut niveau de l'information — de la diffusion des Ecritures saintes dans le monde entier et des problèmes qu'elle suscite. La traduction de Renée BEGUIN est tout simplement remarquable.

Nous sommes heureux de publier dans *La Revue Réformée* le chapitre XII de ce volume qui ne manquera pas de captiver l'attention de tous ceux qu'intéressent l'évangélisation du monde par la diffusion des Saintes Ecritures.

même pas de Bible. Ce sont les « illettrés bibliques » qui se contentent de lire les journaux et les illustrés, et en un sens on peut les comparer avec les millions d'adultes dans le monde qui commencent à peine à lire et qui, évidemment, ont besoin d'éditions spéciales.

Les nouvelles découvertes font que la demande augmente constamment. La haute conjoncture de l'industrie du disque n'a pas seulement développé la production de disques bibliques parlés pour les aveugles et les analphabètes, mais a intensifié la vente à l'intention d'un public plus instruit. Il arrive que les hommes d'affaires et les ménagères modernes interrompent leurs occupations multiples pour écouter quelques paroles ou un récit biblique au téléphone ou gravés sur disque.

Mais la question primordiale reste celle de la traduction. Comment peut-on renouveler la lecture du texte ? L'expérience montre que les versions traditionnelles ont toujours été le résultat d'une longue série d'efforts. Ce n'est qu'après des années d'antagonisme qu'elles ont obtenu l'accord général et les traductions partielles ont généralement servi d'instrument de travail à ceux qui nous ont donné les Bibles respectées comme la version Segond. Partout où des hommes se fixent pour tâche de traduire la Bible dans une nouvelle langue, il faut s'attendre à ces mêmes réactions.

Lorsque M. PERRY V. ALLABY entreprit sa traduction parmi les Soras (Inde du Sud), il dût partir presque à zéro. L'Evangile de Jean et les Proverbes avaient été traduits de l'anglais en sora par une infirmière canadienne, tandis qu'un chrétien d'Oriya¹ (tribu voisine des Sora) avait préparé l'Evangile de Matthieu dans son idiome natal. Ces traductions étaient loin d'être parfaites. M. ALLABY se rendit compte qu'il fallait poursuivre et améliorer ce travail. Comme un certain nombre de villages s'étaient ouverts à l'Evangile et que plusieurs petites chapelles avaient été construites, la tâche devenait urgente.

L'homme dont la conversion et le zèle missionnaire étaient à l'origine du mouvement chrétien dans la région, vint trouver M. ALLABY et le pria de lui donner une instruction religieuse pour qu'à son tour il puisse assumer la direction spirituelle des nouvelles paroisses. « Il me vint à l'idée, écrit celui-ci, de lui demander si d'autres habitants de ces villages Sora, susceptibles de devenir des chefs, souhaiteraient également cette instruction. » La réponse fut des plus encourageantes et peu de temps après, plus de soixante-dix hommes se rassemblèrent chaque semaine pour étudier la Bible.

Pendant les deux premières années, les Evangiles de Jean et de Matthieu servirent de base à l'enseignement mais d'autres

¹ Deux groupes linguistiques habitent les collines des districts de Ganjam et de Koraput dans l'Etat d'Orissa (Inde), les Oriyas et les Soras. Les deux langues sont tout à fait différentes ; cependant beaucoup d'Oriyas parlent le Sora. (Informations tirées de la correspondance de M. ALLABY.)

traductions s'avéraient toujours plus urgentes. M. ALLABY commença à traduire le livre des Actes avec l'aide d'un Sora et d'un Oriya. Les premiers essais furent hérissés de difficultés. Aucun de ces hommes n'avaient reçu de formation pour ce genre de travail qui fut entrepris à partir d'une méthode expérimentale. Sept chapitres seulement étaient terminés lorsque le groupe hebdomadaire eut achevé l'étude de l'Evangile de Matthieu. Il n'y avait pas à hésiter, il fallait aller de l'avant.

« Nous avons redoublé d'efforts pour traduire de nouveaux textes pour la classe mais la bataille était perdue d'avance. Pendant quatre mois, nous avions été dépassés par le programme et nous avons été obligés de travailler très dur pour maintenir le rythme de travail. Mais peu à peu notre vocabulaire s'est enrichi et nous avons acquis une plus grande facilité d'expression ; nous avons pu prendre de l'avance et travailler plus à loisir. »

Le livre des Actes avait fait connaître la puissance de la foi et de la vie des premiers chrétiens à une jeune Eglise. Le moment semblait venu d'enseigner aux fidèles les fondements de leur foi et l'épître aux Romains répondait admirablement à ce but. Le passage des Actes aux Romains nous obligeait à passer du style narratif au style dialectique, ce qui fut assez ardu au commencement. Au printemps 1965, après quinze années d'efforts, le Nouveau Testament était imprimé et au cours d'une cérémonie, les premiers exemplaires furent présentés à une assemblée d'environ 3.000 chrétiens soras.

Pendant toutes ces années, les études bibliques hebdomadaires s'étaient révélées le meilleur moyen de contrôler l'exactitude du travail. C'est la classe tout entière qui devenait l'équipe de traduction, tandis que les participants forgeaient ensemble une meilleure version de telle phrase ou de tel passage particulièrement ardu. C'est ainsi que naquit une nouvelle forme de catéchèse. La traduction était un élément essentiel de l'enseignement, qui à son tour était indispensable au contrôle des passages nouvellement traduits.

Au début de son rapport M. ALLABY avait dit : « La traduction de la Bible en langue sora est née de la nécessité, non d'un plan préétabli. A aucun moment, nous ne nous sommes assis pour élaborer un programme, nous avons agi au fur et à mesure des besoins ». Cela est vrai de tout travail de pionnier. L'histoire de cette traduction sora est caractéristique de ce qui arrive toujours lorsqu'une Eglise en formation traduit la Bible dans la langue de son peuple.

Qu'il s'agisse d'une traduction pour le Congo en un français au vocabulaire très limité, ou de l'histoire de Noël en hollandais à l'intention des enfants mentalement handicapés ou d'un Evangile en japonais courant, le problème est le même. Dans les années à venir, les Eglises devront faire face à des besoins toujours plus variés en ce qui concerne les éditions de la Bible ; elles de-

vront aller de l'avant avec les ressources disponibles, si restreintes soient-elles, qu'il s'agisse d'argent, d'experts ou de personnel. Elles devront ouvrir la voie. C'est pourquoi il nous semble utile de présenter une vue d'ensemble de la situation actuelle, basée sur nos recherches et n'ayant d'autre but que de stimuler la réflexion.

EXAMEN DE CONSCIENCE.

Pourquoi pas la Bible complète ?

La Bible complète est le livre révéré du peuple de Dieu. Toute tentative d'en supprimer certaines parties se heurterait à une opposition insurmontable. Les leçons de l'histoire de l'Eglise et de l'histoire de notre propre temps ne laissent aucun doute à cet égard, bien que la dimension et la nature du canon aient toujours été l'objet de controverse. (Le terme de Bible complète se réfère ici aux soixante-six livres de la Bible, à l'exclusion des Apocryphes.) Cependant le fait que certains livres de la Bible sont mieux accueillis que d'autres, dans les nouvelles Eglises, soulève un problème crucial pour les stratégies missionnaires. Tous les rapports sans exception indiquent que les missionnaires et les évangélisateurs emploient moins la Bible complète que certains livres particuliers. Les trois principales raisons invoquées nous aident à étudier le problème dans une perspective mondiale.

1) - *La Bible tout entière est d'un accès trop difficile pour ceux qui l'abordent pour la première fois.* Le nombre de ses pages présente un obstacle sérieux, même pour le chercheur le plus persévérant. La tendance naturelle de la plupart des lecteurs est de commencer un livre à la première page et de le lire jusqu'à la fin. Faites un essai avec la Bible ! Certains passages semblent faits tout spécialement pour décourager le non-initié. Que l'on songe aux passages du Lévitique ou des Nombres ou à certains chapitres des prophètes !

Comment le lecteur peut-il se retrouver dans la Bible sans préparation et sans guide ? Du Pakistan nous parvient cette voix presque solitaire : « C'est pour des raisons économiques que l'on utilise de préférence les Evangiles. A prix égal, il serait hautement souhaitable d'utiliser la Bible complète. En fait, l'évangélisation fondée sur l'usage de la Bible entière a fait des progrès considérables grâce à certains mouvements ». Mais la plupart des gens préfèrent commencer avec l'un des Evangiles, et certains vont jusqu'à considérer la Bible complète comme étant peu favorable, voire nuisible, à un premier contact.

Une mesure révolutionnaire fut proposée lors du premier Congrès National de la Diffusion des Ecritures qui eut lieu au Brésil en 1964. Une des recommandations demandait qu'à titre expéri-

mental, l'on édite une Bible commençant par le Nouveau Testament et se terminant par l'Ancien. Cette altération de l'ordre habituel répond-elle à un besoin réel en Amérique latine ?

Cette recommandation soulève des questions plus fondamentales que le besoin très répandu de Bibles abrégées contenant divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament dont certaines parties ont été soit omises soit imprimées en plus petits caractères.

Toutes ces Bibles, qu'elles soient abrégées, paraphrasées ou inversées, sont éditées dans le but d'aider les gens à comprendre l'Ecriture Sainte. Elles ne résolvent pas tous les problèmes ; au contraire, elles en soulèvent de nouveaux, d'ordre théologiques. Mais elles rappellent que la Bible telle qu'elle est ne correspond pas aux exigences missionnaires.

2) - La deuxième raison de l'usage restreint de la Bible entière dans le travail missionnaire est son prix trop élevé. Bien que de forts subsides permettent une vente des Bibles en stocks à des prix bien inférieurs au prix de revient, les Sociétés bibliques (car ce sont elles qui assument le plus gros des frais) ont pour règle de ne jamais les distribuer gratuitement sauf en cas de cataclysme naturel ou d'extrême dénuement. Cette règle se fonde sur une longue expérience et s'est avérée sage tant pour l'évangélisation que pour la création d'un marché régulier. Elle n'est pas toujours appréciée par ceux qui sont en faveur d'une diffusion massive et gratuite. Bien entendu, ceux qui préconisent cette méthode ne distribuent pas des Bibles complètes. A ce propos, il pourrait être utile d'avancer quelques sérieuses objections.

La principale est que lorsque les textes bibliques sont distribués comme des tracts ou des échantillons publicitaires, le récipiendaire ne leur attribuera qu'une valeur relative. L'acquéreur qui aura dépensé quelques sous ou un régime de bananes, les appréciera davantage. Aucun système de distribution, même missionnaire, ne saurait reposer sur la générosité de quelques enthousiastes qui quitteront la scène aussitôt leur travail terminé. Il faut dans la mesure du possible qu'un marché régulier soit établi. Un arrosage de textes bibliques, ne peut qu'être nuisible s'il se fait sans vraie collaboration avec les Eglises².

Toute la politique de production de la Bible en vue de l'évangélisation nécessite un examen attentif. La première demande à satisfaire est la publication d'éditions missionnaires de la Bible à des prix accessibles aux groupes intéressés. Dans certaines formes d'évangélisation, d'énormes quantités de portions et de sélections sont distribuées gratuitement, ce qui provoque une hausse fallacieuse des statistiques de diffusion. Lorsque les fonds sont limités, il est important de veiller à ce que ces vastes distributions

² Voir le livre de A.M. CHIRGWIN : FOR EVERY MAN ; une enquête sur la diffusion massive des Ecritures, publ. par United Bible Societies, Londres, 1958.

gratuites de portions et de sélections n'excluent pas la diffusion de la Bible entière.

Les Sociétés bibliques s'efforcent de procurer des éditions missionnaires du Nouveau Testament et de la Bible en quantités suffisantes et à des prix accessibles. Leur but, en distribuant des portions et en particulier des sélections, est précisément d'encourager le lecteur à lire le Nouveau Testament et finalement la Bible tout entière.

En fait, il n'y a pas de réel antagonisme entre les deux types de diffusion si l'on veille toujours à ce que la distribution de portions et de sélections ne deviennent pas un but en soi mais demeure une introduction à la Bible complète. Celle-ci doit donc être constamment à disposition à un prix accessible et doit avoir la priorité si des considérations financières limitent la production.

La Bible est souvent trop coûteuse pour des fins d'évangélisation. Que ce soit en Argentine ou en Malaisie, au Japon ou en Afrique du Sud, les gens ne sont pas prêts à consentir cette dépense à moins que leur intérêt n'ait été éveillé. Mais il ne faut pas que la question financière occupe une place trop importante. Lorsqu'il s'agit de fixer les étapes de la pénétration missionnaire des Ecritures, il ne faut jamais perdre de vue que l'objectif final est la transmission de la Bible complète.

3) - Une autre raison qui fait que la Bible entière n'est pas utilisée dans la mission est qu'en de nombreuses langues *seuls quelques-uns de ses livres sont traduits*. Le travail de traduction est loin d'être achevé même si l'on ne tient pas compte des langues qui ne sont parlées que par quelques centaines d'individus.

A la fin de 1966, la Bible complète avait été traduite en 240 langues, le Nouveau Testament avait paru en 301 autres langues et soit un Evangile soit une autre portion de la Bible avait été traduits en 739 langues³. Ces chiffres montrent qu'en bien des cas il n'est même pas question de la diffusion de la Bible complète puisque sur ces 1.280 langues, seules 240 ont la Bible complète.

Il est vrai que cet argument perd de son poids si l'on pense que ces 240 langues sont parlées par 90 pour cent environ de la population du globe et il se peut que la politique linguistique de certains Etats, le progrès de l'alphabétisation et celui de la traduction biblique dans le monde amènent des changements considérables. Mais l'état actuel des choses persiste en bien des

³ Ces chiffres comprennent également quelques traductions périmées. Celles-ci peuvent se diviser en trois catégories : les langues mortes telles que le syriaque, le gothique, l'indien du Massachussetts ; les productions littéraires comprenant les nombreuses traductions du Cantique des Cantiques en divers dialectes européens, faites sous l'église du Prince Louis Lucien BONAPARTE et d'autre part celles qui n'ont eu qu'une diffusion très limitée en raison de leur niveau insuffisant ou l'absence de travail missionnaire dans la région en question.

endroits et les problèmes qu'il soulève doivent être clairement envisagés. Ainsi il arrive souvent que la traduction du Nouveau Testament soit terminée avant même que celle de l'Ancien ne soit entreprise. Ce retard est-il l'intérêt de l'Eglise, est-il en accord avec le Nouveau Testament lui-même ?

Il faut certes commencer par certains livres du Nouveau Testament mais la question se pose de savoir comment on peut donner une idée juste du message biblique dans son ensemble avec le Nouveau Testament seulement. Quels sont les livres bibliques dont la traduction devrait être prioritaire ? Rien ne s'oppose à ce que les dirigeants d'Eglises et les traducteurs établissent un plan de travail permettant la traduction de certaines parties de l'Ancien Testament avant la traduction de certaines épîtres.

Le Nouveau Testament, grand favori.

Les quatre Evangiles sont essentiels au travail missionnaire. Ils contiennent la vie de Jésus, son enseignement, le récit de ses miracles, de sa mort et de sa résurrection. Ils sont le message central du salut. La forme sous laquelle ils se présentent : récits, entretiens, paraboles, discussions, trouve un vivant écho dans le cœur des auditeurs. La plupart des hommes s'intéressent moins aux idées qu'aux personnes et aux événements. Le Christ suscite plus d'intérêt et de sympathie parmi les masses qu'on ne le croit. Les chrétiens qui offrent un Evangile savent qu'ils tiennent en main le cœur du message et ils en parlent mieux que tout autre livre de la Bible.

Il faut tout d'abord capter l'attention et les passages connus des Evangiles réveillent souvent de lointains souvenirs. Il faut aussi que l'auditoire se sente concerné, il faut que les livres aient quelque chose à dire, dans la situation où se trouvent les lecteurs. Ce sont les expériences faites dans ce domaine qui commandent et inspirent les programmes de diffusion. Il peut être utile de mentionner quelques-unes des conclusions tirés des nombreux rapports qui nous sont parvenus.

En Amérique latine, ce sont les histoires parlant de la Vierge Marie et les paraboles du Père dans l'Evangile de Luc qui éveillent le plus vif intérêt. Il en est de même de l'épître de Pierre. La place de Pierre dans la pensée catholique est sans doute l'une des raisons du succès qu'a rencontré la diffusion de *El Pedro Dice* imprimé en gros caractères. Les musulmans marquent également une préférence pour l'Evangile de Luc. « L'Evangile de Jean convient mieux à la mentalité hindoue tandis que les premiers versets de Marc désignant Jésus comme le « Fils de Dieu » suscitent une résistance immédiate dans les pays musulmans ». Ces remarques peuvent sembler sujettes à caution et cependant, selon les rapports venant de ces régions, l'Evangile de Luc est celui qui est le mieux reçu, celui qui est exempt de toute critique. Il

serait bon que ceux qui ont affaire au flot grandissant des travailleurs étrangers venant des pays islamiques s'en souviennent.

De Turquie nous vient un avertissement qui nous montre combien l'évangélisation y est délicate : « Le mot d'« Evangile » qui se traduit en turc par *Incil* a un sens péjoratif dû à la propagande chrétienne et nous essayons de surmonter cette aversion en imprimant le mot *Incil* en petits caractères sur une couverture de couleur vive tandis que le sous-titre *Bonnes Nouvelles ou Je Suis le Bon Berger* imprimé en grandes lettres retient l'attention ». Ces lignes sont typiques du désir général de trouver partout les meilleurs points de contact avec les lecteurs. Dans les campagnes bibliques organisées parmi les populations primitives, c'est aussi l'Evangile de Luc qui a la préférence.

L'Evangile de Jean est un autre favori dans l'évangélisation. Sa beauté et sa profondeur lui confèrent une autorité particulière et lui permettent de pénétrer profondément dans le cœur de nombreux nouveaux lecteurs. Dans les cours bibliques par correspondance qui comptent plusieurs millions de participants, il est plus apprécié parmi les non-chrétiens que tout autre livre de la Bible. Des correspondants de tous les continents le désignent comme étant la meilleure introduction au message biblique. Et n'était-ce pas le but assigné à ce joyau parmi les écrits bibliques ? « Jésus a fait encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceci est écrit afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant, vous ayez la vie en son nom. » (Jean 20 : 30-31.)

Après les Evangiles, ce sont les Actes des Apôtres qui occupent le second rang d'après la plupart des réponses. Ce livre expose les faits de façon à la fois si dramatique et si convaincante que ses récits se présentent au lecteur attentif comme une suite d'événement démontrant la puissance du Seigneur dans et à travers l'expansion de l'Eglise.

Viennent ensuite les Epîtres parmi lesquelles l'épître aux Romains occupe la place d'honneur. Certaines réponses semblent indiquer le désir d'une sélection comprenant quatre ou cinq livres du Nouveau Testament, bien qu'aucune ne l'exprime aussi clairement.

Un choix de livres reliés ensemble qui constituerait le second stade entre l'Evangile seul et le Nouveau Testament tout entier, devrait contenir en tous cas : Luc, Jean et le livre des Actes; puis selon les préférences indiquées, les épîtres aux Romains et aux Ephésiens, ainsi que la première épître de Pierre. L'épître aux Romains, en effet, est un exposé à la fois vibrant et équilibré des dogmes centraux de la foi, et s'applique admirablement aux problèmes de la vie actuelle. L'histoire l'a toujours placée en tête des épîtres. Celle aux Ephésiens contient le triple thème de la victoire de la grâce, du mystère de l'Eglise dans le plan de Dieu et du nouveau style de vie. La première épître de Pierre sert

de guide aux Eglises dans leurs combats, elle est aimée pour sa profondeur et son sens des réalités.

Contre toute attente, deux correspondants plaident en faveur de l'épître aux Hébreux, l'un en se référant aux populations primitives de l'Afrique orientale qui connaissent encore la magie des sacrifices, l'autre, du Pakistan, affirmant : « Si jamais j'écrivais un livre, ce serait une étude de l'épître aux Hébreux qui pourrait s'intituler *L'épître aux Musulmans !* ». Ce qui montre à nouveau combien il faut être prudent dans le choix des textes et tenir compte de l'expérience de ceux qui les distribuent.

M. KALTENDIEDER, pasteur et missionnaire en Afrique orientale portugaise, a par exemple mis au point une brochure contenant des passages tirés des quatre Evangiles à l'intention des nouveaux lecteurs adultes, avec un vocabulaire simplifié. Les caractères choisis permettent au débutant de pénétrer le sens d'un passage entier, même en déchiffrant le texte mot à mot.

Les nouveaux lecteurs doivent pouvoir lire un texte facilement et si la Bible ne leur offre pas cette possibilité, ils cherchent ailleurs. Il faut les aider à mémoriser l'Évangile et le problème des éditions spéciales est si important pour l'avenir qu'il mérite l'attention spéciale des experts.

L'Ancien Testament, parent pauvre ?

En dépit de nombreuses et louables exceptions, l'Ancien Testament est en général relégué au second rang. Il est rare qu'il ait été publié séparément. On a très peu étudié son rôle dans la mission et l'évangélisation. Les informations reçues ne nous permettent d'apporter qu'une très modeste contribution à cette recherche qui s'impose. Il serait bon que l'Eglise se mette à l'école des Juifs, tant en Israël que dans le reste du monde. Elle découvrirait dans l'Ancien Testament des profondeurs insoupçonnées et l'étude du Nouveau Testament en bénéficierait grandement.

La *Tenach*⁴ joue un rôle important dans l'Israël d'aujourd'hui. Les programmes de radio commencent chaque matin par un psaume ou un passage de la Loi et le soir d'autres passages sont lus et commentés. En l'espace d'une année toute la *Tenach* est ainsi lue à la nation. Peu après la création de l'Etat d'Israël fut fondée la *Société pour la Recherche biblique* qui étend maintenant ses ramifications dans tout le pays. L'armée joue un rôle éducatif dans la vie des jeunes Israéliens, garçons et filles. Lors de la cérémonie d'engagement, ceux-ci reçoivent chacun un exemplaire de la *Tenach* et sont exhortés à se conduire selon ses ensei-

⁴ La *Tenach* se divise en trois parties : la Loi, les Prophètes, et les Ecrits. A part quelques différences mineures, elle est identique à l'Ancien Testament. La Loi ou *Torah* est connue également sous le nom de Pentateuque et se compose des « cinq livres de Moïse ».

gnements. Le système scolaire est rattaché à la Loi et aux Prophètes et la conversation courante est émaillée de citations bibliques. On pourrait citer une foule d'exemples allant de l'observance du sabbat aux images gravées sur les timbres-poste.

Même après la période nazie et la naissance de l'Etat d'Israël, l'Eglise n'a pas encore compris que ces événements ont eu pour conséquence, en Israël, une expansion extraordinaire de l'usage de l'Ancien Testament, ou plutôt de la *Tenach*. Il faut se demander pourquoi l'Eglise semble retirer si peu de chose de ces mêmes écrits sacrés et pourquoi tant de chrétiens continuent à ignorer les trésors accumulés dans l'Ancien Testament. Bien des chrétiens semblent n'avoir qu'un vague idée de la dynamique de l'Ancien Testament.

Le livre des Proverbes nous donne un bon exemple. Le Dr K. Z. MATTHEWS parlait d'un ami auquel il avait envoyé un exemplaire du livre des Proverbes dans une langue bantoue et qui lui a décrit son étonnement d'y avoir découvert un grand nombre de proverbes qui lui étaient familiers mais qu'il n'avait jamais vus auparavant sous forme écrite.

Ce livre est un recueil de préceptes moraux aussi vieux que le monde, nés du bon sens, de la sagesse et d'une profonde piété. Les dictos et maximes poétiques qu'il rassemble ont vraiment la saveur et la prestesse des proverbes et présentent au lecteur une image vive et réaliste de l'homme. Le musulman, pour qui ces pages évoquent le roi Salomon, s'y sent particulièrement à l'aise.

Ce livre est également proche du cœur des gens d'Amérique latine. « L'espagnol abonde en maximes et les gens goûtent ces courts préceptes à l'usage de la vie quotidienne. » Par contre, une lettre de Birmanie traduit une certaine hésitation. « On nous incite constamment à publier les Proverbes qui sont si proches de nos recueils tribaux de maximes mais nous ne pensons pas que ce livre apporte le message de l'Evangile et nous avons refusé d'en faire usage. » Une solution heureuse pourrait être celle qui a été adoptée par le Guatémala où les Proverbes sont inclus dans les paquets très demandés contenant les évangiles, le livre des Actes et l'épître aux Romains.

Allons même plus loin. Ce recueil de sagesse provient dans une large mesure de l'héritage culturel de l'époque. Son affirmation principale, « la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse » s'exprime sous forme de préceptes partant du bon sens et de l'observation de la vie. Son point de départ étant l'expérience de chacun, il suscite la confiance et l'intérêt ainsi que le note un rapport venant de l'Iran : « D'habitude, l'achat des Proverbes entraîne celui des autres portions et du Nouveau Testament ».

En principe, l'Eglise, dans son travail missionnaire, doit être aussi large et ouverte que l'Ecriture Sainte elle-même. C'est en s'inspirant des richesses de la Bible tout entière qu'elle sera le

mieux à même de discerner comment chacun des livres peut, à sa manière, amener les hommes à la vérité de Dieu.

La Genèse est ensuite l'un des livres les plus souvent mentionnés. Les trois premiers chapitres en particulier sont utilisés dans les régions où les habitants manifestent un intérêt profondément enraciné pour les origines du monde. M. DALE, de la Mission indienne du Mexique, écrit que chez les Indiens comme chez les Mexicains, les légendes abondent concernant l'origine et la nature des choses. Les gens aiment à entendre parler et transmettre ce qu'ils ont appris; aussi, les missionnaires trouvent-ils chez eux une grande ouverture d'esprit pour les récits de la création, du premier péché, du déluge. Des informations similaires nous viennent de la Nouvelle Guinée, où ces mêmes récits offrent un réel point de contact dans la mission parmi les peuplades primitives.

Le Genèse trouve naturellement un certain écho auprès des musulmans, puisqu'elle contient l'histoire des patriarches. Ses récits apparaissent comme une indispensable introduction à la foi chrétienne dans tout milieu islamique, que le contexte soit bouddhiste ou hindou.

Pour terminer brièvement cette énumération, quelques indications suffiront à susciter une réflexion plus poussée. Les Psaumes, Job et Ruth sont mentionnés à maintes reprises. Ils forment des ensembles cohérents. Ruth n'est pas seulement une histoire émouvante, mais, comme le souligne une lettre venant d'Afrique, sa popularité tient au fait que les coutumes qu'elle mentionne sont proches de celles des lecteurs. On reconnaît toujours à Job une grande puissance dramatique, bien que sa forme littéraire constitue souvent un obstacle pour les esprits non cultivés. Le livre des Psaumes est sans conteste le plus demandé de tous les livres de l'Ancien Testament. C'est pourquoi on le fait souvent paraître en appendice au Nouveau Testament. En général, il sert de guide à la prière et exige une certaine disposition d'esprit de la part du lecteur. Quant aux livres prophétiques, trois raisons évidentes témoignent en faveur de leur lecture : leur évocation puissante et imagée de la gloire et de la grandeur de Dieu, leur appel intransigeant à la justice et leur annonce du règne messianique. Nous ne sommes pas étonnés qu'Esaïe 53 soit partout considéré comme la prophétie messianique par excellence ; par contre il est intéressant de noter que Amos est très souvent cité, et par les groupes les plus divers. Il va sans dire que les histoires de Moïse, de Joseph, de David et les passages tels que les Dix commandements ou le Psalme 23 sont parmi les textes préférés.

A considérer toutes ces réponses, une conclusion s'impose. Outre la publication de quelques livres séparés, il faudrait avoir un livre contenant des lectures choisies, autrement dit un Nouveau Testament abrégé ; mais, malheureusement, les réponses au questionnaire ne donnent pas d'indications précises quant à son contenu. Le pasteur Jean KOTTO, de l'Eglise évangélique du Ca-

meroun, remarque que les visions d'Ezéchiel, si étrangères à un esprit intellectuel, sont proches de la mentalité de son peuple. « Nous les voyons nous-mêmes et c'est pourquoi elles nous paraissent vraies. » En Corée, et dans les tribus bantoues, les tableaux généalogiques ne posent aucun problème parce que les arbres généalogiques remplissent chez eux une fonction analogue. Dans le même ordre d'idées, citons cette remarque qui nous vient d'Iran : « Pour les Iraniens, les portions qui se rapportent à l'Iran, telles que le livre d'Esther, de Néhémie, d'Esdras et de Daniel, présentent un attrait particulier. Ces exemples montrent que la compréhension des Ecritures dépend non seulement du niveau d'instruction mais du milieu culturel.

Les sélections, cartes de visite de la Bible.

Vers 1950, le pasteur Gilbert DARLINGTON demanda au Comité de la Société biblique américaine la permission de publier une brochure contenant le Sermon sur la montagne, et cela à ses propres frais. Cette offre généreuse fut acceptée et fut à l'origine de l'essor extraordinaire des sélections. Jusqu'alors, les éditions les plus réduites comprenaient au moins un livre entier, tel que Ruth ou l'épître aux Romains. L'accueil fut tel que la Société biblique américaine décida d'élargir sa politique et son exemple fut suivi par les autres Sociétés. Partout l'on vit surgir par milliers ces courts extraits formant un tout cohérent, tirés des Ecritures. Les statistiques de diffusion avaient toujours mentionné trois catégories : Bibles, Nouveaux Testaments et portions. A partir de 1961, et pour éviter toute confusion, ces petites publications furent mentionnées sous le terme général de sélections. La demande de sélection est immense, preuve en soit l'augmentation de leur diffusion mondiale qui de dix millions en 1961 a passé à 20 millions en 1963, pour atteindre le chiffre record de 47 millions en 1966 ! Ces sélections comprennent un grand nombre de titres, en Amérique latine en particulier, et peuvent être utilisées de diverses manières. Il y a les sélections marquant les grandes fêtes chrétiennes qui se distribuent à Noël, à Pâques et à Pentecôte. D'autres ont paru à l'occasion d'événements particuliers, tels que les jeux olympiques de Tokyo ou la célébration de l'indépendance en Zambie. D'autres encore servent plus spécialement à l'évangélisation. Elles ont pour titre, parmi d'autres : Perdue et retrouvée (Luc 15), Dialogue avec Jésus (Jean 14-15). Homme, où es-tu ? (textes choisis), le Semeur (parabole du semeur). Les sélections sont employées dans le monde entier, partout où l'évangélisation est autorisée. Quant à la Société biblique américaine, elle tient à y inclure la note suivante : « Ce texte fait partie de l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous vous encourageons à acheter un Nouveau Testament complet ».

Les sélections ont les avantages suivants : leur présentation est attrayante, les caractères et la disposition du texte permettent

une rapide vue d'ensemble, les illustrations sont souvent bien faites, les textes sont bien choisis et publiés à partir d'une version populaire, leur grandeur est déterminée par leur usage. Les Congolais les appellent affectueusement « les petits papiers », ils les mettent dans la poche de leur chemise ou les épinglent aux murs de leurs huttes. Elles sont si bon marché que même les enfants algériens peuvent les acheter.

Certaines sélections ont un espace laissé en blanc au dos de la couverture, pour les annonces de la paroisse. Un Japonais écrit : « J'ai une pâtisserie et lorsque nous vendons nos tourtes de Noël, je joins à chaque paquet une sélection de Noël. J'essaie ainsi de faire comprendre à mes clients ce que Noël signifie, car cette forme d'évangélisation est la seule qui soit à ma portée ». Dans son rapport sur l'Iran, M. A. NAKHOSTEEN fait la remarque suivante : « Etant moi-même né dans l'Islam, je suis convaincu que la meilleure voie d'approche se fait par la sélection. Chacun a le temps de la lire aussitôt reçue. Un désir est ainsi créé et les gens viennent ensuite à nos dépôts ou écrivent pour demander des Evangiles, des Nouveaux Testaments et même des Bibles ».

Aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni, les sélections ne sont pas seulement employées pour le culte de famille et le culte paroissial, elles servent également de cartes de Noël. Dans les campagnes d'évangélisation, elles sont largement distribuées en guise d'entrée en matière. « En Indonésie, la demande énorme justifie l'usage croissant des sélections, en particulier lors des réunions de plein-air et parmi les milliers de nouveaux lecteurs. »

Qu'il soit permis à l'auteur d'ajouter un mot personnel. Lorsqu'il a commencé à rassembler des informations sur les sélections, ce fut dans un état d'esprit très critique. Sa crainte était qu'elles aboutissent à une fragmentation de la Bible qui donne lieu à de sérieux malentendus. Cette crainte s'est révélée non fondée. C'est à leur sujet qu'il a reçu les informations les plus nombreuses et les plus positives. Personne n'a contesté leur usage et beaucoup de correspondants ont demandé qu'on en publie davantage : sur la question raciale, la signification du travail, à l'intention des personnes âgées, des soldats, pour les rencontres œcuméniques, etc...

Les rapports proviennent de plus de quarante pays. Même dans les régions où la plupart des foyers possèdent une Bible, il faut encourager de vastes secteurs de la population à l'ouvrir à nouveau. Les sélections serviront à attirer l'attention sur elle, à la rappeler au souvenir de ceux qui l'ont oubliée.

Les sélections se prêtent à une large diffusion. Il serait difficile de faire don de Bibles complètes aux prisons, aux hôpitaux, aux travailleurs migrants, aux handicapés mentaux, à ceux qui parlent une autre langue et à toutes les personnes de passage, sans supporter de gros frais. En ce qui concerne les pays moins riches, il ne fait aucun doute que les « petits papiers », ces « ou-

vreurs de porte », ces « révélateurs d'un mystère », ont acquis leur place légitime dans la mission et l'évangélisation.

« Au Congo, près de 3 millions et demi de sélections ont été distribuées depuis le début de 1964. Nous avons vu de nos yeux les gens assis sur le seuil de leurs maisons ou dans leurs jardins, lisant les sélections de Pâques en famille... Les Eglises font un magnifique travail de distribution dans leur secteur... ; les pasteurs africains disent qu'elles sont bien meilleures que tous les autres dépliants... Malgré les difficultés de transport, elles sont distribuées au loin et jusque dans les régions où se trouvent les rebelles... Un missionnaire a écrit qu'on fait usage de toutes les sélections sur lesquelles on peut mettre la main et qu'elles partent aussi rapidement qu'elles sont venues... C'est ainsi que l'on encourage la lecture de la Bible et que la vente des Ecritures accuse une progression nouvelle ».

Cette lettre enthousiaste du Congo en est une parmi beaucoup d'autres. Cependant les Société bibliques ont pratiqué une politique conservatrice. Elles sont l'objet de tant de sollicitations qu'elles s'efforcent de garder leurs distances à l'égard des interprétations étroites de la Bible. Il faut souligner l'importance de l'aspect extérieur des sélections puisqu'elles servent à donner une première impression de la Bible et du christianisme. Elles doivent attirer l'attention par la qualité de leur présentation.

Les sélections sont des cartes de visite. Distribuées en masse et laissées à la merci des indifférents, voire de ceux qui sont hostiles à la foi, elles doivent être empreintes de charme et de dignité. Dans les pays riches, il faut qu'elles apparaissent comme une production de classe, signe du prix qu'ont ces textes choisis aux yeux de ceux qui les transmettent. Il n'est pas question de frapper les yeux de manière spectaculaire, mais une politique dynamique et progressiste veut qu'on laisse à l'imagination créatrice la liberté de s'exprimer.

LES MARIAGES MIXTES *

Par Paolo RICCA.

L'Instruction *Matrimonii sacramentum*¹ qui règle aujourd'hui, à titre expérimental² le comportement du conjoint catholique dans les mariages mixtes, n'est pas un texte conciliaire. C'est un texte pontifical. Le Concile s'était bien préoccupé de la question. Il en avait même abordé la discussion brièvement le 20 novembre 1964. Mais le Pape se réserva l'autorité de régler la question, la soustrayant à la compétence du Concile (vraisemblablement avec le consentement tacite de ce dernier). On donna alors au texte conciliaire sur les mariages mixtes le caractère d'un *votum* (=proposition, désir, vœu) plutôt que celui d'un « décret » comme il avait été envisagé à l'origine. On mettait ainsi en relief sa valeur simplement indicative et non normative (non contraignante en particulier pour l'« Autorité supérieure »³). Aujourd'hui donc, ce ne sont pas les propositions du Concile qui font foi pour l'Eglise catholique sur la question des mariages mixtes mais c'est l'Instruction récente de PAUL VI. C'est elle qui sera l'objet de notre étude.

L'Instruction pontificale comprend deux parties : la première, de caractère général et introductif, après une brève allusion à la doctrine catholique du mariage et à l'action constante menée par l'Eglise catholique pour éviter le plus possible que des mariages mixtes se produisent, constate qu'il y a aujourd'hui « de plus

* Ce chapitre est le XI^e du volume de notre collègue Paolo RICCA, publié en italien : « Le Catholicisme du Concile : un jugement protestant sur le Concile de Vatican II. Cahiers de la Jeunesse évangélique italienne ». Libreria Editrice Claudiana (Torino). Traduction française de Emile RIBAUTE.

¹ Le document porte la date du 18 mars 1966 et il a été publié par l'O.R. du 19 mars. Nous utilisons la version italienne publiée le même jour et parue, entre autres, dans la C.C. n° 2779, du 2 avril 1966, p. 87-90 (D.C. n° 1468, du 3 avril 1966, col. 577-584).

² En effet, il ne s'agit pas d'un *Motu proprio* du Pape qui entre immédiatement en vigueur et, comme tel, a force de loi. Il ne s'agit que d'une série de dispositions édictées par la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office, « sous l'autorité de Sa Sainteté le Pape Paul VI ». Pour l'instant, elles sont — pour ainsi dire — mises à l'épreuve. Elles ne deviendront définitives que « si elles reçoivent confirmation de l'expérience » : en ce cas « elles seront définitivement introduites dans le Code de Droit Canonique ».

³ En fait, un seul des vœux du Concile a été pris en considération par le Pape : l'abrogation, avec effet rétroactif, de l'excommunication prévue pour les

fréquentes occasions de mariages mixtes » et que « les conditions caractéristiques de notre temps... rendent plus difficile que par le passé l'observance de la discipline canonique concernant les mariages mixtes ». Le clergé catholique devra d'autant plus avertir les fidèles « des difficultés et des dangers que présente le mariage d'un catholique avec un chrétien non catholique ». « Aujourd'hui plus que jamais » il faut que « la sainteté du mariage, en conformité avec la doctrine catholique, et la foi du conjoint catholique soient pleinement sauvegardées également dans les mariages mixtes et que l'éducation catholique des enfants y soit assurée avec les plus grandes diligence et efficacité possibles ». En outre « l'attitude » que, selon le décret *De l'Ecumenismo* les catholiques doivent observer à l'égard des non catholiques « suggère » que soient atténuées les rigueurs de la législation en vigueur sur les mariages mixtes, non pas certes pour ce qui est de droit divin, mais pour certaines normes de droit ecclésiastiques par lesquelles souvent les frères séparés se sentent offensés ». Voilà quelles sont, sommairement, les grandes lignes directrices de l'Instruction sur les mariages mixtes.

catholiques qui contractent mariage devant un ministre non catholique. Quelques autres propositions du Concile ont été partiellement acceptées; des autres on n'a tenu aucun compte.

Nous reproduisons notre version du paragraphe 5 du *Votum conciliaire*: c'est celui qui concerne les mariages mixtes.

« Pour ce qui concerne les mariages mixtes, les règles canoniques devraient tenir le plus grand compte des situations personnelles, pourvu que les exigences du droit divin soient sauvegardées. Il est particulièrement souhaitable que, dans l'esprit du Décret sur l'Ecuménisme comme de la Déclaration sur la liberté religieuse, les dispositions relatives au mariage entre un catholique et un non catholique baptisé soient différentes de celles qui concernent le mariage d'un catholique avec un non-baptisé.

Pour cela, nous faisons les remarques suivantes :

1) - En tout mariage mixte le conjoint catholique pour obtenir la dispense d'empêchement devra faire la promesse sincère, en la considérant comme une grave obligation de conscience, de faire en sorte que, pour autant que cela lui sera possible, le baptême et l'éducation catholique des enfants soient assurés. Le conjoint non catholique devra être averti (à temps) de ces promesses faites par son conjoint catholique, et il faudra s'assurer qu'il ne s'y oppose pas. De plus, le conjoint non catholique doit être informé des fins et des propriétés essentielles du mariage qui ne peuvent être ignorées par aucun des deux conjoints.

2) - Les mariages mixtes doivent être contractés selon la forme canonique (c'est-à-dire devant un prêtre catholique). Si pourtant de graves difficultés s'opposaient au maintien de cette forme, il pourrait être donné aux Ordinaires locaux (aux évêques) la faculté de dispenser de la formule canonique afin que ces mariages qui sont célébrés publiquement avec consentement vrai (des deux parties) ne soient pas dépourvus de validité.

3) - Le mariage mixte entre baptisés sera célébré pendant la messe, à moins qu'il n'y ait un motif juste pour omettre la célébration de la messe. Mais le mariage entre un catholique et un non-baptisé pourra être célébré avec messe et bénédiction nuptiale si l'Ordinaire du lieu, selon les circonstances, le juge opportun.

4) - L'excommunication prononcée par le droit en usage contre ceux qui se marient devant un ministre du culte non catholique sera abrogée.

Le *Votum conciliaire* sur le « sacrement du mariage » fut transmis au Pape le 20 novembre 1964, avec d'autres amendements.

La deuxième partie du document pontifical à trait aux dispositions de caractère pratique. Il nous paraît nécessaire de la rapporter intégralement (moins l'article II qui ne concerne pas des situations européennes et qui ne nous intéresse donc pas directement).

« I - § 1. On ne devra jamais perdre de vue qu'il est nécessaire d'éloigner du conjoint catholique le danger pour sa foi et qu'il faut veiller avec diligence à l'éducation des enfants dans la religion catholique (cf. canon 1.060).

« § 2. L'Ordinaire du lieu où le curé de la paroisse catholique devra avoir soin d'inculquer en termes graves l'obligation d'assurer pleinement le baptême et l'éducation des enfants dans la religion catholique. L'accomplissement de cette obligation sera garanti par une promesse explicite de la part du conjoint catholique, c'est-à-dire par le moyen de cautions.

« § 3. La partie non catholique devra être informée, avec la délicatesse voulue, en termes clairs, de la doctrine catholique touchant la dignité du mariage et surtout des principales propriétés de celui-ci qui sont l'unité et l'indissolubilité. Cette même partie devra être informée de la grave obligation pour le conjoint catholique de protéger, conserver et professer sa foi, et de faire baptiser et élever en elle les enfants à naître.

Etant donné que cette obligation doit être garantie, la partie non catholique doit être invitée à promettre, ouvertement et sincèrement, qu'elle ne fera pas obstacle à l'accomplissement de ce devoir. Si la partie non catholique pense qu'elle ne peut pas faire cette promesse sans blesser sa conscience l'Ordinaire doit soumettre ce cas au Saint-Siège avec tous ses éléments.

« § 4. Bien que normalement ces promesses doivent être faites par écrit, l'Ordinaire a le pouvoir de décider — soit par des règles de caractère général, soit pour des cas particuliers — si ces promesses de la partie catholique ou de la partie non catholique, ou des deux, doivent être faites ou non par écrit. Il peut de même indiquer comment on doit en faire mention dans les actes de mariage.

« II - (Nous omettons cet article qui ne nous intéresse pas directement.)

« III - Dans la célébration du mariage mixte, on doit observer la forme prescrite par le canon 1094. Cela est requis pour la validité.

Mais si des difficultés se présentent, l'Ordinaire soumettra le cas au Saint-Siège avec tous ses éléments.

« IV - Quant à la forme liturgique, par dérogation aux canons 1102, 3 et 4, et 1109, 8, les Ordinaires des lieux pourront permettre, également pour la célébration des mariages mixtes, l'usage des rites sacrés, avec les bénédictions habituelles et l'allocution.

« V - Il faut absolument éviter toute célébration d'un mariage devant un prêtre catholique et un ministre non catholique qui accomplissent ensemble chacun son propre rite. Cependant, rien n'empêche qu'après la cérémonie religieuse, le ministre non catholique adresse des paroles de vœux et d'exhortation et que l'on récite en commun des prières avec les non catholiques. Toutes ces choses sont permises avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu et en prenant les précautions voulues pour éviter le danger d'étonnement.

« VI - Les Ordinaires des lieux et les curés veilleront attentivement à ce que les familles issues de mariages mixtes mènent une vie sainte, conformément aux promesses faites, spécialement pour ce qui est de l'instruction et de l'éducation catholique des enfants.

« VII - L'excommunication prévue par le canon 2319, § 1, pour ceux qui contractent mariage devant un ministre non catholique, est abrogée. Les effets de cette abrogation sont rétroactifs. »

Voilà les nouvelles règles énoncées par l'Eglise catholique au sujet des mariages mixtes. Que faut-il en penser ? Il s'agit, comme chacun peut le constater, de dispositions très claires qui ne posent aucun problème particulier d'interprétation. N'importe qui, en les lisant avec attention, peut en comprendre le sens et en apprécier la portée sans avoir besoin de recourir à des explications supplémentaires. En vérité, cette déclaration parle d'elle-même ! Toutefois, il semble que, depuis le Concile, une certaine confusion se soit répandue en beaucoup de milieux, même évangéliques, sur ce qu'est la position actuelle de l'Eglise catholique au sujet des mariages mixtes. A cause de cela, il nous faut étudier avec soin l'Instruction pontificale. Nous examinerons d'abord les problèmes particuliers qu'elle traite, puis nous en donnerons une appréciation d'ensemble.

Le premier problème posé par l'Instruction est celui — certes crucial — *de l'éducation religieuse des enfants nés d'un mariage mixte* (cf. tout l'article I). La position catholique à ce sujet est péremptoire : *les enfants doivent être baptisés et élevés dans la religion catholique*. A diverses reprises, l'Instruction insiste sur ce point sans jamais admettre aucune dérogation. Les deux conjoints doivent donner une *garantie suffisante* que les enfants seront élevés dans la foi catholique. La garantie consiste, pour les deux, en une *promesse* qui peut être *orale ou écrite* (ce qui ne fait aucune différence, ni juridique, ni morale) mais qui doit toujours être explicite et dans tous les cas mentionnée sur les actes du mariage. La promesse du conjoint catholique est de pourvoir au baptême et à l'éducation catholique des enfants. Le conjoint non catholique ne peut pas naturellement promettre d'élever lui-même ses enfants dans une religion qu'il ne connaît pas (la religion catholique) ; mais il doit promettre « ouvertement et sincèrement » qu'il ne s'opposera en aucune façon à l'éducation catholique de

ses enfants. Le conjoint non catholique, donc, quoique n'étant pas appelé à travailler activement et positivement à l'éducation catholique de ses enfants, doit pourtant, selon l'Instruction, prendre un engagement moral en faveur de cette éducation, même si ce n'est qu'un engagement passif. On ne lui demande plus (comme cela se faisait jusqu'à présent) de dire « oui » à l'éducation catholique de ses enfants ; on lui demande de ne pas dire « non » : le résultat est toujours le même. On ne l'oblige plus (comme on le faisait jusqu'à présent) à agir contre sa conscience ; on l'oblige à ne pas agir selon sa conscience : moralement c'est exactement la même chose, si ce n'est pire⁴.

Le fond de la chose est ceci : dans un mariage mixte célébré selon le rite catholique, la partie non catholique est, d'une part, rendue religieusement irresponsable de ses enfants et, d'autre part, rendue moralement responsable de leur éducation catholique. Pratiquement, l'Instruction demande à la partie non catholique de renier sa foi, avant tout dans la personne de ses propres enfants (qui recevront une formation religieuse catholique), ensuite pour elle-même, puisqu'elle est empêchée de confesser sa foi devant ses enfants. Une foi qui n'est pas confessée est exactement une foi renié. Dans tout cela — il est presque superflu de le remarquer — il n'y a même pas l'ombre de respect pour la conscience de l'autre, ni pour sa conviction religieuse. Il n'y a pas non plus la moindre préoccupation œcuménique. Ici nous avons affaire simplement à l'impérialisme spirituel bien connu de l'Eglise de Rome.

Le deuxième problème que traite l'Instruction pontificale, c'est celui de la *validité du mariage mixte*, du point de vue catholique (cf. l'article III). Ici non plus, rien de nouveau par rapport au passé : un mariage mixte n'est valide pour l'Eglise catholique que si la « forme canonique » a été respectée (c'est-à-dire, *si le mariage a été célébré devant un prêtre catholique*). Un mariage mixte célébré devant un ministre d'un autre culte (par exemple un pasteur protestant) n'est pas valide pour l'Eglise catholique. Ce n'est qu'un mariage coupable parce qu'il est conclu contre la loi de l'Eglise catholique. En plus de cela, il est nul, vide, inefficace. C'est exactement comme s'il n'avait pas été célébré (toujours selon l'Eglise catholique et seulement selon sa loi, pas selon la loi de Dieu ni — il faut le préciser — selon la loi civile).

⁴ L'Instruction envisage aussi l'éventualité que le conjoint non catholique « pense qu'il ne peut pas faire cette promesse sans blesser sa conscience » ; en pareil cas, c'est le Saint-Siège qui décladera si le mariage peut être célébré ou non, sans promesse du conjoint non catholique. Mais combien de temps faudra-t-il pour obtenir cette dispense éventuelle ? L'Instruction ne le dit pas. De toutes façons : Quel est le conjoint non catholique qui, pour peu qu'il tienne à sa foi, pourrait penser ne pas blesser sa conscience en consentant à l'éducation catholique de ses propres enfants ? Aucun ne le peut, évidemment. Est-il possible que l'Eglise catholique n'arrive jamais à comprendre que la conscience de la partie non catholique est toujours violée lorsqu'elle est obligée de faire une telle promesse ? Pourquoi l'Instruction envisage-t-elle à titre de simple hypothèse ce qui est un fait clair comme le jour ?

L'Instruction annonce (art. VII) *l'abrogation de l'excommunication avec effet rétroactif pour les catholiques qui se marient ou qui se sont mariés devant un ministre non catholique.* En pratique, ceci ne signifie rien, puisque le mariage qu'ils contractent ou qu'ils ont contracté n'est pas valide. Ils ne sont plus excommuniés, mais ils sont toujours exclus de la participation aux sacrements de leur Eglise : leur mariage n'étant pas valide, ils sont des concubins ; ils vivent donc dans le péché et ils ne peuvent avoir accès aux sacrements.

Pourquoi l'Eglise de Rome nie-t-elle la validité d'un mariage mixte célébré, par exemple, dans une Eglise évangélique ? Evidemment parce qu'elle ne la considère pas comme une Eglise et qu'elle dénie au ministère de ses pasteurs une consistance chrétienne suffisante pour rendre valide, du point de vue catholique, un mariage mixte célébré par eux⁵. Sous cet aspect aussi, l'Instruction demeure très éloignée d'une vision œcuménique du problème des mariages mixtes : l'Eglise catholique continue à prétendre, face aux Eglises évangéliques, pouvoir seule conférer une validité chrétienne aux actes liturgiques qui se célèbrent entre croyants de confessions différentes⁶.

Le troisième problème dont l'Instruction se préoccupe est celui *du rite liturgique selon lequel doit être célébré un mariage mixte dans l'Eglise catholique.* Comme on le sait, jusqu'à présent les mariages mixtes dans l'Eglise catholique étaient célébrés dans la sacristie, en privé, pas devant l'autel et en public ; la messe et la bénédiction nuptiale étaient interdites. L'instruction donne aux évêques la faculté de permettre, si les époux le désirent, une célébration de mariage mixte devant l'autel, en public, avec messe et bénédiction nuptiale (art. IV). Il n'est pas facile de comprendre pourquoi l'Eglise catholique permet aujourd'hui, pour un mariage mixte, la célébration de la messe, qui reste un des dissensiments les plus profonds entre catholiques et protestants. Serait-ce par égard pour le conjoint catholique ? Ou pour rendre la cérémonie plus solennelle, donc plus attrayante parce que tous, catholiques et protestants, sont sensibles aux formes extérieures du rite ? Quoi qu'il en soit, la célébration de la messe, où que ce soit, pose un autre grave problème à la conscience du conjoint non catholique, à plus forte raison s'il est protestant : la messe, en effet, est une

⁵ Les Eglises Orthodoxes sont un cas à part. Rome reconnaît la validité de l'ordination sacerdotale dans l'Eglise orthodoxe et la reconnaît elle-même comme Eglise. C'est pourquoi le mariage entre un catholique oriental et un orthodoxe, célébré devant un prêtre orthodoxe, est valide pour l'Eglise catholique bien qu'étant illicite (cf. le *Décret sur les Eglises Orientales catholiques*, § 18)

⁶ L'Instruction ne distingue pas non plus entre le mariage de deux chrétiens de confession différente (un catholique et un protestant, par exemple) et le mariage d'un chrétien avec un non chrétien (un catholique et un musulman, par exemple). Ce sont deux mariages mixtes auxquels l'Eglise catholique applique la même législation ! Pour ce qui est des mariages mixtes, l'Eglise catholique loge à la même enseigne un chrétien non catholique et un non chrétien. Le règlement qui est appliqué à un musulman vaut aussi pour un protestant.

cérémonie à laquelle un croyant évangélique ne peut, pour des motifs de foi, participer en aucune façon⁷.

L'Instruction permet aussi qu'après la célébration catholique du mariage le *ministre non catholique adresse aux époux « des paroles de vœux et d'exhortation » et qu'on « récite en commun des prières avec les non catholiques »* (art. V). Suit la grotesque précision qu'on doit prendre « les précautions voulues pour éviter le danger détonnement^{7 bis}. A ce propos il faut spécifier qu'il ne s'agit pas — comme en pourrait peut-être le croire — de la célébration conjointe d'une cérémonie nuptiale par les ministres de deux Eglises différentes mais unies en Christ, sur un pied d'égalité, dans laquelle la foi de chacun des conjoints est également respectée et où leur liberté de choix pour l'éducation religieuse de leurs enfants est également garantie. Au contraire, il s'agit d'une cérémonie exclusivement catholique, qui se déroule selon la doctrine, la liturgie et la loi catholique et qui comporte l'engagement du conjoint non catholique de laisser élever ses enfants dans la religion catholique. Dans de semblables conditions, il est impensable qu'un ministre non catholique, et un pasteur protestant en particulier, soit prêt à favoriser la naissance d'une espèce d'appendice pseudo-écuménique de rite matrimonial catholique, au cours duquel la foi du conjoint non catholique a été humiliée et où sa liberté de fils de Dieu a été violée⁸.

Voilà quelle est la substance de l'Instruction pontificale sur les mariages mixtes. Qu'en dire, en concluant ? Dans le monde protestant les réactions qu'elle a suscitées ont été évidemment négatives. L'archevêque de Canterbury lui-même, Mgr RAMSEY, a dé-

⁷ S'agissant d'un mariage mixte, il peut arriver aussi que le prêtre renonce à la distribution de l'hostie, ou qu'il ne la donne qu'au seul conjoint catholique (le conjoint protestant ne pourrait, lui, que la refuser même si elle lui était offerte).

^{7 bis} Le texte italien porte « admiration » au lieu d'« étonnement » (NDT).

⁸ L'Instruction ne fait pas allusion au cas qui se constate de temps en temps de deux cérémonies religieuses pour le même mariage : à l'Eglise catholique (où le mariage est contracté) et à l'Eglise protestante. Cette façon d'agir, bien qu'elle puisse être suggérée par des situations familiales ou sociales ne paraît admissible en aucune façon, au moins pour la partie évangélique. On peut même se demander si la double célébration religieuse du mariage ne revient pas, dans une certaine mesure, à prendre le nom de Dieu en vain. Le Synode Vaudois de 1965 a déclaré à ce sujet que « ces formes hybrides ne contribuent en aucune façon à la clarté ecuménique et qu'elles engendrent au contraire des confusions et des méprises doctrinales ». Il a invité les pasteurs « à ne pas procéder à une cérémonie complémentaire après un mariage célébré dans l'Eglise romaine (Actes Synodaux, art. 17). (Le Synode National de l'E.R.F. réuni à Clermont-Ferrand, en 1966, s'est prononcé dans le même sens — après avoir pris connaissance de l'Instruction *Matrimonii sacramentum* » et avoir déploré « que les mesures édictées, en dépit de leurs intentions... se présentent comme des concessions faites aux « circonstances actuelles » ou comme des « atténuations » à la rigueur d'une position juridique qui demeure inchangée », poursuit, B, 2^e : « Dans l'état actuel de la législation romaine, les pasteurs doivent s'abstenir de toute participation, en tant que pasteurs, à une célébration de mariage catholique. Une telle pratique, même autorisée dans des intentions charitables, ne peut que favoriser les malentendus et les confusions en laissant croire à une « double bénédiction ». De plus, la réciprocité ne peut être envisagée dans l'état actuel des choses ». (Actes du Synode National, 1966, décision V (NDT).)

claré que les « minimes concessions » faites par le document pontifical « ne satisfont ni la conscience des anglicans ni celle des autres chrétiens non catholiques-romains ». Le pasteur VISSER'T HOOFT, alors secrétaire général du Conseil Œcuménique des Eglises, a fait remarquer que l'Instruction « reste en deçà de ce que l'on pouvait attendre après la promulgation de la Déclaration sur la liberté religieuse, du Décret sur l'Œcuménisme et surtout après la discussion au Concile du problème des mariages mixtes⁹.

L'Instruction a été nettement critiquée par des catholiques¹⁰ mais pas — pour autant qu'on le sache — par des membres de la hiérarchie.

C'est un fait que la question des mariages mixtes est le *test œcuménique* par excellence qui met au pied du mur les Eglises intéressées et fait preuve de leur disponibilité réelle et de leur capacité œcuménique. La législation des Eglises sur les mariages mixtes est le papier de tournesol qui fait apparaître comment chacune d'elles comprend, applique et promeut l'œcuménisme. Or, les règles de l'Instruction pontificale démontrent que l'Eglise de Rome considère encore la foi des conjoints évangéliques comme « périlleuse », dans un mariage mixte, pour la partie catholique et pour les enfants : une foi, donc, qui ne doit pas être communiquée aux enfants et qui doit disparaître avec celui qui la professe. L'Eglise de Rome veut rester la seule Eglise chrétienne. En présence des exigences de la foi catholique, la foi évangélique doit, selon l'Instruction pontificale, abdiquer. Cela revient à dire que l'instruction n'est pas un document œcuménique mais pré-œuvre et qu'il ne peut servir de base pour un dialogue inter-confessionnel sur ce délicat problème. Le seul souhait qu'on puisse formuler est que les règles que contient l'Instruction ne deviennent pas définitives et qu'elles ne soient pas introduites dans le Code de Droit Canonique. Si cela se produisait, les rapports entre Eglises faisant partie du Conseil Œcuménique des Eglises et l'Eglise catholique romaine ne pourraient que se détiororer.

Ce n'est que lorsque toutes les Eglises intéressées se placeront sur un pied d'égalité qu'une solution œcuménique du problème des mariages mixtes pourra être trouvée, et lorsqu'elles renonceront à toute forme d'impérialisme spirituel. Pour ce qui concerne les mariages entre catholiques et protestants, il faudra que l'Eglise de Rome comprenne que la foi évangélique n'est pas un sous-produit du Christianisme et que les évangéliques ne sont pas une sous-espèce de chrétien.

⁹ Pour ces deux citations, cf. *Commentaires de l'Instruction Matrimonii sacramentum sur les mariages mixtes*, in *La D.C.* n° 1473 du 19 juillet 1966, col. 1102 et 1098.

¹⁰ Par exemple, par G. BAUM, *Mixed Marriage — An Ecumenical Issue*, in *The Ecumenist*, vol. IV, n° 5, juillet-août 1966, p. 73-76.

Ainsi, et surtout à cause de la législation inique de l'Eglise catholique, les mariages mixtes sont source de souffrance spirituelle et de douloureux déchirements intérieurs (pour peu que les conjoints soient tous deux membres responsables et conscients de leurs Eglises respectives ou éventuellement non-chrétiens). Il arrive presque toujours qu'un conflit se produise, chez les deux époux, entre les raisons du cœur et celles de la foi. On ne peut pas traiter ces conflits à la légère. Ils ne peuvent pas être résolus par de faciles et commodes sentences venues d'en-haut. Ils ne peuvent pas l'être non plus par la violence morale exercée sur l'une ou l'autre des parties.

Il est clair qu'un protestant qui accepte la bénédiction nuptiale de l'Eglise catholique aux conditions qu'impose l'Instruction pontificale, renie sa foi, au moins pour ce qui concerne ses enfants. Cela n'est pas un jugement, qui revient à Dieu seul. C'est une simple constatation. Hélas ! nous en sommes encore à ce point. L'Eglise de Rome ne respecte ni la foi, ni la liberté du conjoint évangélique : elle étouffe la première (en la réduisant au plan strictement individuel) et elle supprime la seconde. C'est un abus de pouvoir grave, non seulement à l'égard du conjoint évangélique mais aussi par rapport à l'Evangile. Un abus de pouvoir que le conjoint évangélique, et aussi le conjoint catholique, ne devraient jamais accepter.

Dans un mariage mixte, la partie évangélique ne doit pas non plus, à son tour, chercher à s'imposer à la partie catholique en lui ôtant cette liberté que justement elle revendique pour elle ; d'autre part, elle ne doit, en aucun cas, se laisser écraser par les prétentions iniques de l'Eglises de Rome¹¹. Dans les mariages mixtes il ne devrait y avoir, toujours, comme seul règle que, d'une part, la loi de la liberté évangélique, pour les deux conjoints, et d'autre part, un commun engagement de responsabilité chrétienne devant Dieu et sa Parole. Toute le reste — c'est le cas ici, de le dire — vient du Malin¹².

¹¹ C'est pourquoi lorsque, comme il arrive quelquefois, un évangélique est forcé de se marier à l'Eglise catholique, quel que soit le cas, se refuser catégoriquement à faire quelque promesse que ce soit quant à l'éducation religieuse des enfants. Il devrait même s'opposer à une célébration éventuelle de la messe nuptiale. Le mariage mixte devrait donc avoir lieu sans promesse (ni orale, ni écrite, ni implicite, ni explicite) et sans messe.

¹² L'Instruction ne fait pas allusion, naturellement, aux mariages mixtes célébrés civilement (à la mairie). Un catholique qui se résoud à cette forme de mariage, qu'évidemment l'Eglise catholique ne considère pas comme valide, devient pour elle un concubin (comme il le devient en se mariant devant un ministre d'un culte non catholique). Il n'est même pas nécessaire de rappeler que la loi catholique qui considère comme concubin un catholique qui contracte mariage à la mairie seulement, ou devant un ministre non catholique, est purement et simplement contraire à la Parole de Dieu.

LES NOUVELLES TENDANCES DU CHRISTIANISME A L'ASSEMBLÉE D'UP SAL *

par Vittorio SUBILIA.

D'AMSTERDAM A UPSAL : 1948-1968 : vingt ans se sont passés entre la première et la quatrième Assemblée œcuménique des Eglises. Voilà une portion d'histoire que nos successeurs pourraient trouver dénuée d'intérêt. Peut-être leur apparaîtra-t-elle ainsi. Pourtant, ces années d'Amsterdam à Upsal ont été marquées par un changement profond de situation. A Amsterdam, le monde respirait une atmosphère de détente joyeuse. Il était animé d'intentions de réconciliation et de généreux désirs de reconstruction après les effroyables tensions de la guerre et ses terribles dévastations. Dans l'Eglise, le message barthien du Dieu souverain, totalement autre, dégagé des conditionnements humains sur lesquels s'était attardée la conscience religieuse des deux siècles précédents, avait transformé radicalement les orientations de la pensée théologique. Le mouvement œcuménique lui-même, qu'une prédominance d'éthique sociale et d'acconfessionnalisme avait marqué à ses débuts, s'était, depuis les conférences d'Oxford et d'Edimbourg en 1937, résolument engagé dans la voie indiquée par les nouvelles tendances. Cela lui permettait de renvoyer ses positions théologiques et ses engagements pratiques à des fondements clairement évangéliques. L'espérance d'une réforme de l'Eglise comme prémisses de son unité imprimait à la constitution du Conseil œcuménique un élan vigoureux soutenu par la certitude d'être fondé sur les résultats certains de l'exégèse biblique. Ces mêmes prémisses bibliques excluaient la persistance d'éléments anti-évangéliques dans l'Eglise œcuménique de l'avenir : tout semblait indiquer que l'unification se ferait non pas par additions complémentaires mais par un choix discriminatif dans les éléments ecclésiastiques du passé, refondus en une plénitude évangélique inconnue jusque-là. On faisait nettement la distinction entre une ecclésiologie de type vertical, protestante, et une ecclésiologie catholique de type ho-

* *Protestantesimo*, 3/1968, p. 130 à 146. Traduction Emile Ribaute.

rizontal. On constatait leur incompatibilité et avec son impétueuse franchise BARTH déclarait que l'hypothèse d'un cardinal romain s'asseyant à la même table de discussion que VISSER'T HOOFT et Marc BÆGNER était impensable et absurde.

L'Assemblée d'Upsal a eu lieu en une année que l'on peut placer « dans la catégorie des années de crise sociale et culturelle, générale et universelle, comme 1948 et 1918 » (VISSER'T HOOFT), en une époque « où la confusion des esprits inquiète les plus passifs, où toutes choses, même les plus fondamentales, sont salutairement mais périlleusement remises en question » (G. RICHARD-MOLARD). Seul l'avenir dira si les mouvements qu'on a pu constater ces derniers mois, sous toutes les latitudes et dans des pays aux régimes très différents, ont été des signes précurseurs de cette « grande tempête révolutionnaire » dont parlent les journaux chinois. Les plus distraits et les plus naïfs la sentent dans l'air. Ils la voient se traduire par un bouleversement radical des structures existantes, politiques, sociales ou économiques qui risque d'imprimer sur la civilisation et sur la signification même de la vie une empreinte totalement différente. Selon les points de vue, on la redoute ou on l'espère.

Ce sentiment d'incertitude inquiète, la conscience du provisoire, ne pouvaient pas manquer d'avoir une influence sur les travaux de la quatrième Assemblée œcuménique. Il est symptomatique que l'un des rapports les plus importants, présenté en séance plénière, ait pu parler déjà, même dans l'esprit critique qui était le sien, d'époque post-œcuménique mais il était le fait du plus grand bâtisseur de l'œcuménisme, W. A. VISSER'T HOOFT. La situation théologique des dernières décennies a été marquée par l'invasion de courants critiques qui, malgré leur académisme abstrait, ont mis en question l'autorité de la Parole et ont apporté de sérieuses modifications au concept de tradition et de canon, au point d'ébranler les critères de la foi de façon préoccupante et de frapper la prédication de paralysantes inhibitions. Alors qu'en perspective protestante l'homme était déterminé par la norme de la Parole de Dieu, les nouvelles tendances herméneutiques ont pris pour critère l'homme moderne. Elles n'acceptent de la Bible que ce qui peut être capté par les antennes anti-mythiques de sa compréhension et que ce qui est passé au crible de ses analyses linguistiques, psychanalytiques, sociologiques, économiques ou idéologiques. Le concept même de Parole de Dieu a subi un déplacement qui l'a ex-centré. L'étude de la situation sociale des hommes bibliques qui ont témoigné de la Parole est devenue la fonction la plus importante : nous ne pouvons saisir le sens de leur témoignage qu'en tenant compte du poids des structures « transindividuelles » et « présubjectives » qui les ont déterminés et qui nous déterminent nous-mêmes en tant que lecteurs et interprètes de leurs antiques paroles.

En 1956, à Aarau, Karl BARTH avait fait une communication à la Société Pastorale Suisse sur le thème paradoxal et insolite de

L'humanité de Dieu. On a très rapidement perdu de vue ses fondements, comme nous le verrons. Mais au niveau de la théologie systématique elle faisait déjà pressentir les nouveaux pôles d'intérêt : à savoir l'homme et l'organisation de la cité terrestre. La participation générale et chaleureuse à l'angoisse des pauvres et des affamés semble avoir rejeté à l'arrière-plan toute autre préoccupation et avoir fait accéder le développement économique et social à la dignité de dogme central du christianisme, sans distinction de confession. Cette participation est impérative. Des gens qualifiés ont stigmatisé son absence à l'égal d'un péché d'hérésie comme s'il s'agissait d'un refus des articles fondamentaux de la foi. On ne peut que se montrer inquiet devant l'insensibilité avec laquelle on considère — ou plus exactement on ne prend pas en considération — les motifs premiers du message chrétien, devant lesquels toutes autres motivations ne peuvent qu'être secondes. A moins que l'on ne veuille priver de ses références évangéliques la solidarité avec ces plus-petits de nos frères au risque de ne pas leur rembourser la dette qui leur est dûe ! C'est sans doute un effet de la loi de compensation.

Dans le passé, à diverses reprises, la dimension verticale et intérieure de la foi a été mise au centre des préoccupations chrétiennes. En revanche, les réflexions sur sa dimension horizontale, sociale, et sur ses implications pratiques, ont été plutôt sporadiques et marginales. Qu'on remarque le contraire depuis quelque temps ne devrait pas autrement nous surprendre ou nous déconcerter. Mais l'objet de l'Evangile n'est pas Dieu ou l'homme mais Dieu et l'homme. Toute altération de cet équilibre ne peut laisser indifférents ceux qui ont à cœur sa transmission correcte. On a le droit de rester pour le moins perplexe lorsque les grandes questions chrétiennes paraissent inversées, sinon dans leur intention du moins dans leurs effets. Aujourd'hui, on parle dans les milieux chrétiens avec une tranquille liberté d'esprit et en toute conviction, en vouant au pilori les opinions différentes, de la nécessité de passer de Dieu au monde, d'aimer le prochain de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée, du primat du pain sur toutes les valeurs de la vie, comme si ce qui doit être réalisé était le royaume de Dieu et sa justice, comme si c'était de l'abondance des biens que dépend la vie de l'homme.

Hier, la prédominance des intérêts théologiques et la concentration du sentiment religieux exclusivement sur Dieu, ont eu pour résultat involontaire et inconscient cette attitude politique de conservatisme et de réaction qui a pu discréder l'authenticité des questions chrétiennes et provoquer la réaction des défavorisés de « l'ordre constitué ». De la même manière aujourd'hui, la prédominance des intérêts humanitaires, la préoccupation sociale des choses avant-dernières risquent d'avoir pour résultat inattendu la perte du sens vertical, la perte de la dimension eschatologique de la foi et pour conséquence l'alignement de l'Eglise sur le monde ambiant. On serait conduit à faire d'amères considérations sur

la facilité avec laquelle l'homme cède à l'hérésie, choisissant l'un des termes de l'Evangile au détriment de l'autre : toute l'histoire chrétienne ne se présente-t-elle pas comme une série d'oscillations d'un pôle à l'autre ? Mais l'Evangile nous place face à la nécessité de faire la synthèse des deux exigences. Si leur liaison n'est pas maintenue organiquement, l'Evangile se déforme. Il devient doctrine désincarnée ou activisme disorganique.

La conséquence de cette soumission générale à la détresse du monde est que les Eglises sont portées à considérer que s'occuper des questions de la foi revient à s'introvertir misérablement sur ses propres problèmes. Elles tendent donc à regarder les barrières confessionnelles comme caduques et dépassées. Elles ont la conviction incontrôlée que la fidélité au Christ dans l'heure présente requiert avant tout et surtout la solidarité immédiate dans l'action sociale. L'ancienne phase de la séparation est jugée dépassée par les faits. Mais la phrase actuelle du dialogue aussi. L'une et l'autre ne représentent plus que des abstractions sans incidence aucune sur l'actualité. Une thèse simpliste se fait jour, qui semble faire écho aux thèmes pragmatiques de la conférence de Stockholm, en 1925 : la collaboration sur le plan pratique réalisera concrètement l'unité recherchée tandis que les discussions théologiques perpétuent fâcheusement la désunion, sans aucun fruit. Le thème œcuménique de la réforme semble toujours plus céder du terrain sur tous les plans au thème de l'unité. L'Eglise œcuménique doit-elle être l'Eglise du rassemblement des valeurs communes pour une activité pratique ou doit-elle être l'Eglise qui confesse la vérité crucifiée dont la reconnaissance provoque le discernement des esprits ?¹.

¹ A titre de simple illustration de certains aspects et de certaines conséquences de la nouvelle manière de voir les choses, on pourrait citer le récent épisode du Caire. A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle cathédrale pour le 1900^e anniversaire du martyre de l'Evangéliste Marc, les autres Eglises ont voulu manifester leur solidarité à l'Eglise copte. Le Pape PAUL VI avait prévu la restitution partielle de certains fragments d'ossements attribués à l'Evangéliste. Depuis l'an 827, ils étaient conservés à Venise où ils avaient été transportés. Des invités de nombreuses Eglises du Conseil Oecuménique ont assisté à la cérémonie. Dirigés par le Dr E.C. BLAKE, ils provenaient des quatre continents. Une délégation du Vatican s'y trouvait aussi, conduite par le cardinal DUVAL. On y remarquait même l'empereur HAILÉ SELASSIÉ et le président NASSER. Le représentant des réformés suisses, descendant donc d'une tradition chrétienne qui ne fut pas particulièrement tendre et indulgente pour les reliques et les images, a offert au patriarche d'Alexandrie un Tableau représentant les trois « patrons » de Zürich, qui auraient été d'origine copte et seraient morts martyrs en Suisse au IV^e siècle. Après avoir décrit l'enthousiasme extraordinaire des foules égyptiennes qui voulaient toucher et baisser l'écrin contenant les ossements vénitiens, arrivés de Rome par avion spécial, il commente dans son rapport : « Qui a vu et senti la foi profonde de tous ces hommes de toutes origines sociales... ne peut qu'être reconnaissant pour les diverses formes sous lesquelles se manifeste la sensibilité humaine et par lesquelles se traduit la foi au sein de l'Eglise unique de Jésus-Christ. Les réjouissances ont permis aux invités de se rendre compte que cette Eglise copte en Egypte est une Eglise vivante » (*Schweiz. evang. Presse dienst*, du 25.7.1968, p. 14 s.). Nous sommes ici en présence d'une volonté de compréhension et d'un désir d'accepter les positions les plus diverses qui ne connaissent plus de bornes. Le critère de l'Evangile est laissé de côté. Un peu dans la même ligne, d'ailleurs, on peut citer l'épisode du métropolite NICODÈME qui, exprimant à Upsal la joie des orthodoxes

Tous ces ferment ne pouvaient qu'avoir une influence sur la problématique de l'Assemblée d'Upsal. Elle a été, évidemment, l'expression de la situation complexe et variée des Eglises à notre époque .Autrefois un déplacement des perspectives du genre de celui qui s'est produit entre Amsterdam et Upsal aurait pour le moins demandé deux cents ans : en notre temps de transformations rapides, il a suffi de vingt ans. A moins que la transformation qui s'était amorcée à Amsterdam n'ait pas encore atteint ce qu'aujourd'hui on appelle improprement (aussi bien sur le plan théologique que sur le plan linguistique) la « base » des Eglises. Et peut-être assistons-nous, dans des conditions sociales changées et avec des développements imprévus, à la continuation du pragmatisme aconfessionnel et anti-théologique qu'on avait vu se concrétiser dans le mouvement du Christianisme pratique. On se souvient que ce dernier avait tenu ses assises à Stockholm, en 1925. En réalité, ce mouvement remontait à un courant de pensée et de spiritualité dont la puissance s'affirmait depuis au moins deux siècles. La réaction barthienne n'aurait donc été qu'un épisode isolé, rapidement noyé par la prédominance de sollicitations depuis longtemps installées en terrain protestant. Les Eglises protestantes ne les subiraient qu'en contradiction avec leur propre confession de foi, oubliant la règle qu'elles ont suivie depuis leur origine et qui a constitué leur force et leur raison d'être. Ou bien : la réaction barthienne portait en elle un tel potentiel de renouvellement des vieux thèmes qu'elle ne pouvait que provoquer la résistance des majorités ecclésiastiques. C'est pourquoi elle n'aurait reçu audience que dans des cercles restreints de jeunes étudiants, incapables d'en saisir par eux-mêmes toutes les implications. Comme il est arrivé si souvent au cours de l'histoire de la culture, il est plus que probable que sa signification dernière ne doive encore être découverte et que son influence n'aille s'affermisant dans les esprits qu'avec un énorme retard : l'exemple le plus frappant et le plus proche n'est-il pas celui de MARX qui n'est arrivé à secouer les esprits et les habitudes qu'avec cent-vingt ans de retard ? Si nous remontons plus haut dans l'histoire, et en nous limitant au domaine théologique, il suffit, pour trouver d'autres exemples suggestifs, de penser à AUGUSTIN d'Hippone, à Thomas d'AQUIN, contestés par leur génération et qui ne furent compris dans leur profondeur que beaucoup plus tard.

Il vaudrait peut-être la peine d'examiner ces suppositions même si elles peuvent sembler invraisemblables aux esprits pressés. Il est certain qu'à Upsal on a enregistré, surtout dans les travaux de certaines sections, une allergie plutôt déconcertante à la théologie. Cela rappelait cette atmosphère cordiale mais informe, bien connue des Eglises évangéliques italiennes, contre laquelle Giusep-

de faire partie du C.O.C., a offert, au nom du patriarchat de Moscou, la copie d'une célèbre icône de la Sainte Trinité. Le S.C.E.P.I. du 24.7.1968, p. 10, souligne : « Elle sera placée dans les locaux du C.O.C. à Genève et elle a été reçue avec une émotion et une reconnaissance profondes ».

pe GANGALE avait rompu des lances il y a une quarantaine d'années. Il est impossible d'amorcer quelque exposé théologique que ce soit, même à la limite un exposé simplement biblique, sans se faire taxer de professionnel de la théologie vivant hors de la réalité. Inutile de chercher à expliquer que la conscience théologique de la foi est strictement inhérente à la profession de chrétien. Et là où il ne pouvait être évité, comme dans le département *Foi et Constitution*, l'exposé théologique devenait lourdement clérical dans la bouche des représentants de la tendance épiscopale ou restait pré-théologique pour les délégués des Eglises à tendance laïque ou pour les ressortissants des peuples de couleur. Si bien que son archaïsme d'une part, son simplisme de l'autre, étaient plutôt déprimants pour la sensibilité des simples croyants assoiffés d'authenticité évangélique et que du dehors on considère comme des « professionnels de la théologie », obsédés par déformation professionnelle du besoin chronique d'enfermer n'importe quelle question dans des schémas artificiels d'école. En somme, il manquait le *tertium* d'une théologie vivante parce qu'illuminée par l'Evangile et rendue ainsi capable de projeter quelque lumière sur la réalité.

Ce bas niveau culturel, cet oubli des exigences théologiques de clarté et de référence normative, cette absence des questions dernières, en définitive cette carence d'authentique autorité chrétienne, ont été déplorées — trop bas — de divers côtés. On a pu avoir l'impression que la machine de l'organisation avait été préparée avec attention et qu'elle fonctionnait avec une précision technique admirable, mais qu'elle tournait à vide pour ce qui touche à l'essentiel, « la bonne part » (*Luc 10 : 42*). On peut chercher beaucoup de causes à cette grave déficience, qui ne concerne pas seulement le succès d'une conférence mais qui risque de mettre en question la cause chrétienne dans le monde. N'oublions pas toutefois que les explications diverses qu'on peut en donner restent en deçà du problème de fond.

1) - La première constatation que l'on pourrait faire, c'est *le déclin culturel de l'Europe*. On en parle depuis SPENGLER mais c'est seulement maintenant qu'on commence à mesurer concrètement la gravité du phénomène. Les statistiques d'Upsal parlent de 43 % de délégués des Eglises européennes, de 26 % d'Amérique du Nord et de 31 % provenant des pays en voie de développement (15 % d'Asie, 8 % d'Afrique Occidentale, 4 % du Moyen-Orient, de l'Afrique septentrionale et orientale et de l'Amérique latine). Un pourcentage aussi élevé d'europeens aurait dû se faire sentir d'une manière beaucoup plus sensible que ce n'a été le cas. Les délégués européens qui avaient opté pour l'allemand comme première langue parmi celles qui étaient proposées à Upsal, représentaient 13 %. Si l'on peut dire — avec quelque exagération et sans vouloir être absolu — que l'Allemagne a été le cerveau théologique des Eglises européennes et l'Europe le cerveau culturel du monde, il faut bien reconnaître que ce cerveau semble aujourd-

d'hui avoir perdu de sa clarté et de sa vigueur comme de son pouvoir dynamique.

Les délégués européens donnaient l'impression d'être mal à l'aise, inhibés par un complexe de culpabilité comme si la culture et la civilisation européennes avaient doté l'humanité de fruits vénéneux, causes de maladies effroyablement graves. Ils étaient sous le coup du ressentiment et des accusations des autres continents passés d'un stade de sujétion coloniale à une euphorie d'adulte dépourvu de préjugés. On les sentait timorés, conscients qu'ils étaient de n'avoir plus à donner ni les orientations de la situation ni le mot de la fin, humblement disposés à recevoir l'apport des non-européens — un peu comme l'homme à la culture accomplie sait, au déclin de la parabole de sa vie, avoir quelquefois une attitude généreuse d'attente et de compréhension pour les jeunes générations — mais sans se faire d'illusion sur la valeur critique de cet apport. Le résultat de ces diverses inhibitions a été une attitude de réserve et de neutralité qui trahissait l'in incapacité à laquelle on se trouvait réduits de créer des choses nouvelles et de donner des orientations convaincantes et décisives.

2) - Le deuxième motif que je serais tenté de développer si j'en avais une connaissance plus directe et plus objective, c'est la domination de l'arène œcuménique par les méthodes et l'esprit américains. Quelqu'un a dit que le foyer de la théologie moderne s'est déplacé vers l'Amérique². C'est possible, même si l'on est un peu sidéré en songeant que l'effet actuellement le plus retentissant de ce déplacement est la théologie « de la mort de Dieu ». Certes, l'Amérique n'est pas que cela. Mais par delà les tendances, c'est la question de l'esprit qui leur est commun qui est en cause : c'est la réduction des problèmes de pensée à des questions d'organisation pratique, c'est la simplification de difficultés séculaires jusqu'à les ramener à des programmes de comités qui doivent fournir un rapport final à la date prévue. Roger MEHL en est venu à attribuer à la prédominance de la pensée et, surtout, de la langue anglaise la responsabilité de tout ce qu'il y a d'approximatif, d'imprécis, d'insaisissable dans les déclarations du Conseil Ecuménique³. Il est certain qu'au plan technique l'Amérique possède sur les autres nations du monde une grande avance. Pour toutes sortes de raisons, il semble qu'elle n'ait à craindre de concurrence dans ce domaine avant longtemps. Mais quand la technique est appliquée aux processus de la pensée et surtout aux réalités de la foi, on risque de déformer irrémédiablement le concept de vérité et d'élever à la dignité de critère la formule que j'ai entendu prononcer par un analyste sérieux des phénomènes qui nous préoccupent : *est vrai ce qui fonctionne*. Lorsqu'il

² H. W. RICHARDSON, *Theology for a new World*, Londres 1968. Cf. : D. PEERMANN (Hrs), *Theologie im Umbruch - Der Beitrag Amerikas zur gegenwärtigen Theologie*, Munich 1968.

³ R. MEHL : Un avenir ouvert, in *Réforme*, N° 1219, du 27.7.1968, p. 8.

s'agit d'un grand pays qui entend prendre la succession de l'Europe à la direction du monde, être tout particulièrement exposé à cette tendance ou à cette tentation entraîne dans tous les domaines — du politique au théologique — pour la communauté humaine tout entière et en son sein pour l'ensemble du christianisme, des conséquences qui vous laissent pantois.

3) - La troisième remarque que l'on peut faire, c'est *la participation chaleureuse du tiers-monde au dialogue œcuménique*. Chaque fois que l'on a l'occasion de rencontrer un croyant engagé, africain, asiatique ou sud-américain, on ne peut qu'être frappé par le dynamisme juvénile qui émane de ses prises de positions. L'european se sent devant lui un vieillard accablé d'infirmités, découragé par les insuccès, ayant acquis une mentalité d'assisté : l'european s'escrime depuis des siècles à résoudre les problèmes et, au lieu d'arriver à une solution, il ne fait que les compliquer de spéculations académiques, conséquence d'une culture abstraite sans prise sur la réalité. Le représentant du tiers-monde les affronte avec une fraîcheur et une perspicacité dégagée d'entraves qui le conduisent aux synthèses simplificatrices, signe constant de l'intelligence. Ses audaces novatrices apportent parfois de précieuses contributions. Dans tous les cas, elles ne sont ni plus ni moins que stimulantes parce qu'elles ouvrent des perspectives insoupçonnées : elles sont comme la fronde du jeune David qui, armé de sa seule besace de berger et de quelques cailloux bien lisses, vint à bout du Goliath philiste protégé par sa lourde cuirasse de cuivre pesant cinq mille sicles. D'autre part, l'absence de conscience historique, donc de possibilité de comparaison critique, place ces hommes au-dessus de problème qui cependant sont réels et n'ont pas été artificiellement créés par la tradition rationnelle de l'Occident. Ajoutons-y les fortes pressions de la transformation politico-sociale qui agitent ce tiers-monde et qui le poussent aux actions immédiates de rénovation avec une impatiente urgence. Ainsi se profile, en une époque de divisions historiques, une inquiétante convergence entre les simplification pragmatiques des nord-américains et les tendances simplificatrices du tiers-monde. C'est une convergence qui porte souvent à ignorer ou à laisser de côté la question fondamentale de la référence chrétienne.

4) - La quatrième mention que l'on peut faire est *la présence des jeunes*. Une anthropologue américaine, Margaret MEAD, qui avait déjà fait parler d'elle à la conférence de Genève sur *Eglise et Société*, en 1966, a fait à Upsal la comparaison suivante : les jeunes de 1968 seraient comme des indigènes vivant en un monde qui leur est familier, avec la bombe atomique, les satellites de l'espace, les calculateurs électroniques, tandis que les adultes de plus de quarante ans se trouveraient dans la situation d'immigrants qui ont besoin de s'adapter à un monde qui leur est étranger. Mais pour commencer, il faudrait dire que les jeunes ressentent un vif malaise à l'égard du monde actuel qu'ils ont hérité

de leurs parents et dont ils contestent tous les éléments sans exception avec la dernière énergie. Les hommes de notre génération de plus de quarante ans prennent peur en présence de ce qui leur apparaît comme une absurdité, irrationnelle et irresponsable, lorsqu'ils entendent proclamer la thèse de la destruction préalable : les jeunes disent que « dans la contestation, une vision de ce que l'on veut construire ne sert à rien ; on verra cela au moment de construire. Actuellement, il est nécessaire de détruire sans savoir ce que l'on construira »⁴.

Il faut comprendre ces modernes adorateurs présumés du dieu Ahriman. De la prolifération humaine qui est cause de ces dramatiques dilemmes : mourir de faim ou contrôle limitatif des naissances, à l'excès de véhicules qui bloquent la circulation sur les routes ; de la prolifération de livres et de journaux que les spécialistes les plus caractérisés ne parviennent même pas à lire, à la multiplication des cultes, des discours, des réunions, des congrès, que les plus fanatiques n'éprouvent plus aucun intérêt à suivre ; de la surabondance des biens de consommation que les capitalistes les plus importants ne peuvent pas consommer, au pluralisme des idées, des tendances, des Eglises où plus personne ne porte de jugement de valeur, notre société n'est plus en mesure de fonctionner avec la saine et sobre régularité de ses organes : elle est malade d'engorgement, en ses couches privilégiées tout au moins. De même que l'organisme humain atteint d'indigestion par excès de nourriture n'éprouve plus que dégoût pour quelque aliment que ce soit, ainsi la société bourgeoise de 1968 montre-t-elle par l'exagération de ses possibilités qu'elle a perdu le sens et le goût de la vie.

Face à cette société trop opulente qui meurt d'ennui et d'extravagance, et qui ne représente que le 1/8 de l'humanité, la technique, en raccourcissant les distances et en multipliant les contacts, nous a fait découvrir que les 2/3 des hommes n'atteignent même pas le minimum vital et que pour obtenir leur libération et leur salut ils sont prêts à renverser par la révolution violente ce système d'injustice intolérable.

Mis en présence de la brutalité du contraste, les jeunes ont senti l'impossibilité morale d'être encore, même pour une part minime, corresponsables de « l'ordre constitué » dont les pouvoirs politiques et ecclésiastiques ont été solidaires pendant des siècles. Il ne leur apparaît plus aujourd'hui que comme la couverture hypocrite d'un épouvantable désordre constitué. D'où la passion messianique de détruire toutes les structures de l'injustice et de réaliser en faveur des opprimés et des déshérités de la terre, la justice et l'égalité économiques, l'émancipation sociale, la coexistence pacifique des races et des nations, l'abolition des classes privilégiées, la suppression de toute forme d'autorité paternaliste, la

⁴ *Incontro con gli studenti - Inchiesta sulla « democrazia diretta », in Il potere è di tutti, V (1968), N° 3-5, mars-mai, p. 3.*

distribution du pouvoir dans la réalité d'une démocratie vraie et directe (et non plus simplement formelle et représentative), de façon à permettre une vraie participation responsable de tous aux choix et aux décisions de la communauté. Réformer le système est rejeté parce que le résultat n'aboutirait qu'à stabiliser l'ordre mauvais au lieu de le renverser.

Dans cette passion de justice, les questions théologiques, les divisions confessionnelles des chrétiens, n'apparaissent plus que comme des oppositions internes très relatives : la compromission globale du nom de chrétien avec la société constituée et la responsabilité commune des chrétiens envers la société à venir leur paraissent infiniment plus graves. D'où une convergence inattendue avec les tendances actuelles des Eglises, elles aussi tourmentées par leur mauvaise conscience sociale et portées vers des devoirs de solidarité qui les rachèteraient de l'inaction du passé. Cela explique le fait imprévu qu'à Upsal la contestation des jeunes n'a pas eu, au fond, de références différentes de celles des Eglises. C'est pourquoi elle a semblé plutôt privée de mordant à leur égard, presque domestiquée. Elle a donné l'impression d'être en accord avec les réponses que le Docteur BLAKE, porte-voix de l'Assemblée, a faites dans l'amphithéâtre de l'Université d'Upsal et sur la Sergel-Platz à Stockholm. Au culte final lui-même, auquel ils avaient obtenu de participer activement, les jeunes se sont bornés à demander aux représentants des Eglises un plus grand accord entre les paroles et les actes, c'est-à-dire qu'ils leur ont demandé d'agir avec célérité pour appliquer sans demi-mesure les résolutions adoptées par l'Assemblée. En somme, leur contestation a paru conforme au sens que les puristes attribuent à ce terme actuellement à la mode, *attester avec* : une confirmation — exprimée, certes, avec le plus grand radicalisme, anti-traditionnelle et anti-formaliste — de l'organisation générale prise tant par les Eglises groupées dans le C.O.E. que par l'Eglise catholique.

LA PAROLE ET L'ACTION :

Il faut cependant s'arrêter avec plus grande attention sur cette affaire de l'accord entre les paroles et les faits, parce que tout concourt à montrer que c'est là que réside la clef pour comprendre les nouvelles tendances du christianisme telles qu'elles se sont manifestées à Upsal. De cela est symptomatique un passage du commentaire qu'Elisabeth ADLER, membre de la *Fédération universelle des étudiants chrétiens*, a fait au nom des jeunes et en séance plénière, au discours prononcé par VISSER'T HOOFT sur *Le mandat du mouvement œcuménique*. Mlle ADLER a dénoncé trois tentations qui guettent le mouvement œcuménique à notre époque : une tentation cléricale, une tentation triomphaliste, une tentation verbale. Se référant particulièrement à cette dernière, elle a déclaré : « Au lieu d'insister sur l'accord de la dimension

verticale et de la dimension horizontale, il me semble plus important et plus actuel d'insister sur l'accord entre ce que l'on dit et ce que l'on fait. Je voudrais placer un point d'interrogation critique après un mouvement œcuménique essentiellement verbal... Le monde n'admettra pas de notre part un témoignage purement verbal. Si nous changeons réellement le monde, si nous renouvelons les structures de l'Eglise, si nous supprimons les barrières entre les classes et les races, si nous provoquons des changements de structures sociales, cela comptera certainement pour un marxiste ou un humaniste. Le témoignage rendu au Christ aura pour le monde qui nous entoure un effet sensible et visible dans la mesure où nous suivrons le Christ. Jésus disait ce qu'il vivait et il vivait ce qu'il disait. Dans le mouvement œcuménique il s'agit d'arriver à cette unité entre la parole et l'action ».

Ce langage est révélateur du niveau simpliste mais moralement sérieux de l'atmosphère actuelle : on dirait qu'il porte l'estampe de l'épître de Jacques. Cette épître a été écrite en un temps post-paulinien où le message libérateur et la justification par la foi était mal compris et où il était entendu comme une évasion de la responsabilité morale du chrétien. C'est pourquoi on le remplaçait par d'impératives exhortations à réaliser les œuvres, seules capables de justifier l'homme en montrant sa foi par les faits. Dans notre situation actuelle, les expressions de Mlle ADLER pourraient être un témoignage que le message barthien sur l'autorité de la Parole, seule capable de fonder en Christ la pensée et l'action de l'humanité nouvelle, sur la nécessité pour l'Eglise d'être une Eglise, donc une communauté totalement différenciée du monde ambiant, un discours pareil que dans une situation où les facteurs sociologiques — par exemple de supériorité raciale ou économique — se maintiennent en contradiction avec la confession de la foi. Et c'est effectivement la situation présente du Christianisme. Mais une fois purement verbale, une foi soumise aux conditionnements humains, peut-on sérieusement la considérer comme une foi ? Une Eglise qui, en pratique, désavoue sa foi, qui obéit à des instances non chrétiennes, peut-on la considérer comme une Eglise ? La question se pose alors : Qu'est-ce qui peut recréer la foi, qu'est-ce qui peut revivifier l'Eglise ? Qu'est-ce qui peut libérer du « monde », comme on disait, ou de « l'idéologie », comme on dit, ce système organisé de valeurs qu'un agglomérat social secrète pour justifier et protéger le maintien de ses intérêts ? Sera-ce l'action ? La justification par les œuvres, où l'homme est le libérateur et le constructeur de son humanité, ne s'élève-t-elle pas contre la dignité de l'Evangile ? C'est à se demander si, paradoxalement, la vieille thèse de la justification par les œuvres ne se trouverait pas en notre temps dépouillée de son patrimoine théologique et si elle ne serait pas socialisée ? Le discrédit actuel de la prédication, les interruptions contestataires des cultes peuvent avoir pour raison le refus d'une prédication trop peu évangélique ou le désir d'une prédication plus fidèle à l'Evangile. Mais ils peuvent aussi

avoir pour cause le refus, conscient ou non, du fait même de la prédication considérée comme rhétorique inutile d'après le préjugé marxiste que la matrice de la conscience est sociale. A partir de là, on est persuadé que l'homme ne peut être changé en écoutant des sermons, qu'il ne peut l'être qu'en modifiant la réalité sociale dans laquelle il est inséré et qui détermine ses perspectives comme ses comportements.

Ce thème de la concordance entre la théorie et la pratique a souvent émergé au cours de l'histoire chrétienne, tout particulièrement aux époques où les intérêts premiers de la foi étaient oubliés. Alors la foi se vide d'autorité parce que le rapport qui la lie à ses motivations se relâche. Et elle se résout en doctrine, en théorie précisément. Alors, elle perd son sens hébraïque d'obéissance confiante et réaliste à la volonté de son Seigneur. Elle prend la nuance hellénique de conception philosophique de la vie et elle peut donc consister en abstractions métaphysiques, idéales, qui ont besoin ensuite d'être corroborées et confirmées par la pratique. L'atmosphère éthique du XVIII^e siècle est typique à cet égard, au plan de la culture comme au plan ecclésiastique. Sans remonter si loin, c'était il y a quarante ans, avec celui de l'anti-théologisme aconfessionnel, le motif le plus constant et le plus insistant bien que stérile, dans les milieux évangéliques, qu'ils fussent de tendance ecclésiastique ou de tendance chrétienne-sociale. Le voir réapparaître aujourd'hui est un tant soit peu déprimant, anachronique et inattendu. Surtout pour celui qui a éprouvé ce sentiment d'authentique libération des liens psychologiques et sociologiques de l'anthropocentrisme que la découverte de BARTH lui a apporté. Et pourtant, il ne s'agit pas d'une pure répétition. Nous sommes bien loin de l'anthropocentrisme du XIX^e siècle, surtout de sa version subjectiviste et intériorisante : tout au contraire, l'homme chrétien d'aujourd'hui ne veut pas édifier son salut personnel sur une abstraction spiritualiste dégagée des responsabilités sociales ; il désire se perdre lui-même pour l'autre ; il a le sentiment très vif que le rapport avec le prochain n'existe pas seulement d'une manière directe dans la rencontre personnelle mais qu'il se produit surtout indirectement dans la dimension politique, impersonnelle, donc dans le cadre des lois et des structures sociales : dans la lutte qu'inévitablement le pouvoir mène pour orienter ces lois et ces structures soit vers la conservation des priviléges soit, au contraire, pour leur destruction, c'est-à-dire pour l'émancipation des déshérités chroniques de la société⁵.

⁵ L'enquête sur l'*umanum*, proposée par *Foi et Constitution* comme principale ligne de recherche entre Upsal et la prochaine Assemblée, dont beaucoup souhaitent qu'elle soit le Concile général du Christianisme, est révélatrice des nouvelles tendances. Elle est gravement symptomatique, même si elle présente quelques points d'un indubitable intérêt. Il serait opportun d'approfondir ses rapports avec les classiques thèses thomistes de l'*humnum comme praeparatio evangelica, paedagogia ad Deum (Ad Gentes, 1,3)*. Cf. *Manuel pour les comités de l'Assemblée*, C.O.E., Genève 1968, p. 12 s.; *Coordination des études sur « l'homme »*, Upsal, comité N° 1, document N° 1, (polycopié) ; H.E. TOEDT, *The*

Il serait cependant injuste de taxer cette passion pour les droits de l'homme de reniement ou de méconnaissance des droits de Dieu. Il ne serait pas sage non plus, sous prétexte qu'il n'épuise pas tout l'Evangile, de freiner cet irréversible besoin de justice et d'égalité qui rejoint certaines invectives des prophètes d'Israël ou certains accents de la prédication de Jésus contre le pharisaïsme religieux fonctionnant sous la couverture du pharisaïsme économico-social. Si au nom de l'Evangile on veut faire cesser la faim, l'injustice, la haine, l'inégalité, on ne peut pas dire qu'on renie l'Evangile. On peut dire seulement qu'on ne l'applique que par quelques-unes de ses conséquences fondamentales. Le vieil organisme de l'Eglise chrétienne démontre encore une fois son inépuisable vitalité en jetant dans la bagarre toutes ses ressources par amour du monde en travail. Et si, pour atteindre ces objectifs, on adopte pratiquement certains thèmes marxistes des partis de gauche, le phénomène n'est pas tellement différent en fin de compte de l'utilisation qu'on a faite dans le passé de certaines théories philosophiques pour exprimer à certains moments de l'histoire le message en termes accessibles aux contemporains. En présence de ce dévouement sans contre-partie à la détresse humaine, rappeler qu'il y a aussi dans l'Evangile d'autres perspectives et d'autres motifs aurait une légère saveur de pédanterie théologique. Cela pourrait prêter le flanc au soupçon de manœuvre dilatoire, destinée à éviter ou pour le moins à retarder la pressante urgence des revendications sociales. Le reproche de n'exprimer qu'une partie de l'Evangile pourrait du reste être retourné contre les prédicateurs anciens et modernes des droits de Dieu : il aurait la même valeur relative que la critique inverse. Une fois de plus, l'Evangile est plus grand que notre sensibilité aux exigences multiformes qu'il nous présente et personne ne peut prétendre en détenir la concession à perpétuité.

D'autre part, il y a pour les éléments de l'Evangile une question de primat qui ne dépend ni du choix des individus ni des tendances du temps : le centre des préoccupations chrétiennes, qui donne au message et à la foi leur physionomie particulière, ou plutôt qui en découle, ne peut être déplacé selon les situations, les nécessités ou les courants d'une période historique déterminée. Il est indéniable qu'aujourd'hui, des tendances en vogue dans l'Eglise catholique aux inquiétudes des jeunes en passant par les courants œcuméniques qui se sont manifestés à Upsal, nous assistons au triomphe de la théologie de Marthe. Le terme même utilisé

Christian understanding of man in view of the question raised by modern changes in society. Consultation on Theological Issues of Church and Society and the subsequent Discussion in the Churches, Upsal 1968, document N° 34 (polycopié), p. 6 ; *The Church for Others*, Genève 1968, p. 77 s. (on y affirme explicitement que dans le passé la question fondamentale était celle du vrai Dieu tandis qu'à l'heure actuelle c'est celle du vrai homme : c'est pourquoi le but de la mission chrétienne ne peut plus être la christianisation du monde mais son humanisation) ; *Rapport officiel de la conférence mondiale Eglise et Société*, Genève 1966, Sect. 1, p. 23 : « La première préoccupation de l'Eglise est l'humanité de l'homme, donc aussi son bien-être économique... ».

dans la péricope de Luc (Luc : 10 : 38-42), qui oppose Marthe à Marie, le mot *diakonia*, est le terme néo-testamentaire le plus à l'honneur aujourd'hui dans tous les milieux chrétiens sans distinction de confession. Les chrétiens d'aujourd'hui semblent vraiment s'affairer « en divers soins », en fonction des besoins des hommes. De toutes les manières ils montrent qu'ils n'ont plus ni le désir ni le goût de s'arrêter à écouter la parole du Seigneur que Jésus lui-même déclare être la seule chose nécessaire.

Dans l'atmosphère actuelle portée aux classifications manichéennes, il est presque compromettant de parler de la faim et de la soif du Dieu vivant, motif qui des prophètes et des psaumes à l'apocalypse parcourt pourtant toute la Bible. Cela risque de passer pour une fuite de la réalité sociale concrète, un refuge dans le spiritualisme, une introversion de bourgeois satisfaits, cyniquement insensibles aux besoins des masses et à leur quête d'idéaux anesthésiants. Et pourtant, à moins de censurer sociologiquement l'Ancien et le Nouveau Testaments en les expurgeant en tant que documents suspects de conservatisme, on ne peut pas leur faire dire ce qu'ils ne disent pas. *L'aggiornamento* a, en fin de compte, ses limites. Or l'Ancien Testament possède une première table de la loi qui porte les commandements envers Dieu. C'est seulement après, en deuxième instance, que vient une seconde table qui donne les commandements envers le prochain. Tout le message vétéro-testamentaire est déterminé par cette perspective. Dans le Nouveau Testament, il nous est dit que la première tentation satanique que Jésus repousse en tant qu'homme contestant les schèmes de la vieille humanité et inaugurant la nouvelle, est la tentation du pain, dans la certitude que l'homme ne vit pas de pain seulement mais qu'il vit « de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Matt. 4 : 1-4) ; c'est précisément dans le Sermon sur la montagne, qui jouit aujourd'hui d'une si grande sympathie de la part des « sociologues », que Jésus appelle les hommes à détacher leurs regards anxieux de leurs besoins biologiques, la nourriture et le vêtement : il les invite à regarder « premièrement » à Celui qui seul peut satisfaire aussi ces besoins mais en second lieu seulement (Matth. 6 : 24-34) : il est dit aussi que Jésus repousse la tendance de la foule à exploiter sa messianité dans un sens politico-économique lorsqu'elle recherche la satiété du pain qui périt : il l'exhorte à chercher le pain de vie qui se prolonge jusque dans l'éternité (Jean 6 : 1-71).

Ici vraiment il n'y a pas moyen de faire appel à la sociologie à laquelle aujourd'hui on ramène tout, même les questions dernières de la foi. La situation sociologique des foules « fatiguées et chargées » de la Palestine au temps de Jésus n'était certainement pas une situation de néocapitalisme repu dans une société de consommation ; de même, les textes n'autorisent sûrement pas à voir en Jésus un spiritualiste étranger aux problèmes qui alors comme aujourd'hui travaillaient l'homme. Ici, nous avons plutôt affaire à quelque chose qui dépasse la sociologie et en brise les

schèmes. Et cette chose, c'est *l'amour du Dieu vivant, du Seigneur de la vie qui seul donne à la vie son sens*. Et c'est à cette chose que dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament le primat est donné sur n'importe quelle situation. Ce primat, on semble aujourd'hui l'avoir décidément perdu de vue et lui avoir substitué le primat de l'amour du prochain.

On pourra faire remarquer que par la théologie de Marthe, la théologie de la *diakonia*, on veut précisément et finalement incarner l'amour de Dieu, servir le Seigneur en la personne de ses créatures, qu'on veut être attentif aux exigences de sa Parole d'une manière réaliste, concrète, et pas seulement verbale, déclarative. L'adhésion chrétienne à la révolte des plus petits, nous dit-on, veut représenter précisément une révision radicale des rapports humains à la lumière évangélique de la *metanoia* (repentance, conversion) que Christ a proposée au monde. Mais elle veut éviter ces interprétations statiques de l'Evangile qui pendant trop longtemps ont marqué le comportement des chrétiens. Elle veut dégager le christianisme des abstractions et le mettre à la portée de l'homme. Depuis trop longtemps on parle d'unité, de communion, de justice, d'égalité : aujourd'hui, l'heure est venue de faire, de concrétiser, sinon même la parole la plus vraie ne pourra éviter de se trouver discréditée.

Il n'y a rien à redire à cela qui porte la marque de l'évidence. Mais rien n'est changé au fait que le primat est donné, dans tous les cas et sans aucune possibilité de doute, au second commandement. Et quand le second commandement a le primat, le risque n'est pas loin que la théologie de Marthe ne se transforme en théologie de Judas, qu'elle ne se sécularise dans sa préoccupation des « pauvres », humanitaire et planifiée, et qu'elle ne perde le parfum d'amour qui émane de la théologie de Marie (Jean 12 : 1-8). Donner le primat au second commandement est un phénomène absolument anormal qui ne peut être justifié par aucune situation critique : c'est incomparablement plus grave que la prééminence d'une doctrine sur une autre, comme cela s'est produit continuellement dans l'histoire de la pensée chrétienne. Alors la foi au Royaume de Dieu peut être changée en politique d'organisation de la cité terrestre. Et les justifications théologiques du changement sont exposées au soupçon d'être intéressées, de viser même inconsciemment à camoufler sous le signe du divin des intérêts purement humains et sociaux.

La trop grande certitude, qu'on trouve dans les documents d'Upsal comme dans beaucoup d'autres déclarations chrétiennes actuelles, que le Christ et le Saint-Esprit sont présents dans la fermentation révolutionnaire de notre temps, est plutôt ambiguë et demanderait à être contrôlée de près. M. M. THOMAS, par exemple, un orthodoxe indien, élu président du nouveau comité central, a affirmé sans ambages « que l'œuvre du Christ et son royaume peuvent se discerner dans les révolutions politiques et sociales de notre temps et que l'Eglise a pour mission de les signaler ». Dans

le rapport préparatoire de la première section on affirme explicitement que « certains chrétiens considèrent que les développements de l'histoire profane présentent de nouvelles révélations divines que les Eglises doivent accepter : ils discernent l'action de l'Esprit dans l'apparition d'Etats indépendants et dans l'avènement des solidarités internationales, dans les entreprises où chrétiens et non chrétiens coopèrent à la recherche de la justice et de la paix, dans les nouvelles structures sociales créées par la révolution technique »⁶.

Dans le rapport définitif de la troisième section, voté par l'Assemblée, on affirme : « La lutte de millions de personnes pour une justice sociale plus grande et pour le développement est conduite par son (de Christ) commandement et par sa promesse. En tant que chrétiens, nous sommes tenus d'y participer ». S'agit-il d'une théologie prophétique, d'une théologie qui, à la lumière de la Parole de Dieu, sait reconnaître dans les événements de notre temps une signification prophétique sans équivoque, d'où émane un puissant appel aux Eglises pour les forcer à sortir de leur immobilisme et de leur verbalisme ? Ou ne s'agirait-il pas, par hasard, d'un retour à la théologie naturelle que nous avions cru définitivement vaincue par les attaques barthiennes, qui semble aujourd'hui ressurgir avec une vitalité nouvelle dans beaucoup d'attitudes actuelles et dont ces derniers mois on a vu réapparaître jusqu'aux termes mêmes dans plusieurs articles, débats ou publications⁷.

Il n'est ni théologiquement vrai, ni historiquement exact, que la seule alternative à la théorie naturelle soit une ecclésiologie cléricale comme le suppose THOMAS. Dans un discours prononcé en séance plénière à la Fyrihalle, il a déclaré que la critique provient de milieux qui « veulent voir le Christ et son royaume agir exclusivement à l'intérieur de l'Eglise. Ce sont eux qui font courir à l'Eglise le danger de tomber dans l'idolâtrie de l'institutionnalisme et dans l'idéologie aberrante de la chrétienté. Si elle succombe à ces tentations, elle ne pourra plus discerner le jugement que Dieu prononce sur elle, ni les inspirations et la volonté de Christ qui lui sont transmises par les événements historiques ». Il y a effectivement de larges cercles chrétiens, du type de la *High Church*, où les réactions vont dans ce sens. Nous sommes les premiers à reconnaître que l'alternative n'est pas évangéliquement valable. Mais l'objection de THOMAS est partielle. A côté des cléricaux qui ne veulent trouver Christ que sous l'intangible sacramentalité de l'Eglise, il y a tout un ensemble de chrétiens — et il faut espérer qu'il s'agit d'une notable proportion — qui confessent que le té-

⁶ *Avant-projets des documents de sections*, Genève 1968, p. 9.

⁷ Tout récemment, le Conseil d'Etat du Canton de Zürich a nommé le Professeur Dr Gerhardt EBELING « zum ordentlichen Professor für Fundamental-Theologie und Hermeneutik an der theologischen Fakultät der Universität Zürich (Schweiz evang. Pressedienst, 25.7.1968, p. 12) : une chaire — de « théologie fondamentale » — nouvelle dans les facultés protestantes !

moignage du Christ ne se trouve que dans l'Écriture, que celle-ci est l'unique moyen d'accéder à la connaissance de Christ parce qu'elle est rédigée par ceux-là même qui ont entendu sa parole et qui ont vu ses œuvres.

Les chrétiens qui soutiennent le plus tenacement le critère du *sola scriptura*, sans légalisme fondamentaliste, les réformés, ne sont vraiment pas des bigots aux perspectives bornées et pré-culturelles, pieusement retirés dans leurs sacristies pour méditer sur leurs livres saints et cultiver leur spiritualité piétiste, fuyant ainsi la contamination des responsabilités sociales. Ce sont des croyants pour qui « l'Eglise » est une milice d'engagés pour témoigner par la parole et par les actes de la souveraineté de Dieu sur le monde. Il suffit de se rappeler l'éthique politique, sociale et économique du calvinisme. Il suffit de penser à son influence sur l'histoire européenne et mondiale depuis le XVI^e siècle, malgré les graves embourgeoisements qui l'ont déformé ultérieurement — donnant lieu aux discutables et généralisantes interprétations weberiennes et aux actuelles diffamations incontrôlées des non-informés et de tous les démagogues de grand, petit ou moyen calibre. Mais ces hommes à l'allure si libre et si laïque, ces réformés au style si sobre et si ferme, affirmaient le *sola scriptura* parce qu'ils proclamaient le *soli Deo gloria* : c'était l'inspiration secrète de leur conception de la vie et du travail et elle déterminait le rapport de leur foi avec le monde.

Upsal a été une rencontre d'ecclésiologie et de sociologie dominée par le thème *Eglise et Société*. L'accueil fait aux données — ecclésiastiques et sociales — de l'histoire actuelle a été continuellement présent à l'esprit des délégués. Il a eu un poids déterminant sur la rédaction des documents : les recours à l'Écriture sont presque totalement absents⁸. Le motif du *soli Deo gloria* est totalement ignoré.

Quelle est la signification de ce phénomène ? Doit-on songer à une éclipse du protestantisme, pourtant lié par un pacte de vie ou de mort au témoignage prophétique et apostolique consigné dans les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament ? Certes, à Upsal les voix cléricale et sociale ont retenti avec une envahissante insistance, tandis que la voix du protestantisme ne s'est pas fait entendre avec autorité. Cela ne venait pas seulement de l'absence de théologiens de grande valeur à l'audience inter-confessionnelle. Il se pourrait que l'une des causes fondamentales du rapprochement, de la toujours plus intime et plus confiante convergence, entre le Vatican et le Conseil œcuménique⁹ soit à

⁸ La constatation a été faite de divers côtés : cf. *Schweiz. evang. Presse-dienst* du 18.7.1968, p. 14. Même les études bibliques matinales ont été en l'espèce d'une affligeante indigence.

⁹ Ce rapprochement et cette convergence ont pris corps avec l'institution de ce qui a été appelé le Groupe Mixte. Réalisé après des contacts pris à l'échelon le plus élevé, sous un voile de secret inadmissible qui n'est certainement pas

rechercher d'une part dans le silence des protestants sur l'Ecriture et d'autre part dans cette symbiose entre les valeurs du monde et les valeurs ecclésiastiques qui fait partie (hier au sens constantinien, aujourd'hui au sens sociologique) de l'essence du catholicisme et qui a actuellement acquis droit de cité dans toute les tendances chrétiennes.

Il ne s'agit ici, au fond, d'autre chose que du motif de la théologie naturelle auquel nous avons fait allusion dans cette étude, c'est-à-dire du principe fondamental de *l'analogia entis*. Son schéma classique est le suivant : le monde, la société, l'homme, la situation *d'abord*, ensuite la révélation et la grâce, l'Evangile, en complément et comme consécration surnaturelle des données naturelles. Le schéma classique du *sola scriptura* est exactement l'inverse : l'Evangile est confessé et obéi parce que déterminant en priorité toute la réalité. Il est clair qu'à la base du premier se tient l'homme avec toutes ses exigences : Dieu ensuite, avec tout l'apparat de ses représentants, consacre ses entreprises. Au départ du second, il y a Dieu, seigneur et juge, souverain dans ses exigences et dans ses promesses : l'homme confesse, croit, obéit, témoigne. L'importance capitale de la question du primat dont nous avons parlé ressort précisément dans cette perspective. Elle est autre chose qu'une crise passagère et partielle dans l'un des secteurs confessionnels du christianisme : elle est la question

conforme au style de la grande majorité des Eglises non-romaines, le Groupe a été constitué dans l'intervalle des deux Assemblées. Aucune délibération des Eglises membres du C.O.E. n'a sanctionné sa constitution. Or elles seules avaient le droit de décision. En aucun cas, le C.O.E., organe exécutif, ne peut, constitutionnellement, ni les représenter ni les remplacer. La décision, qui aura une portée historique incalculable, a été acceptée par l'Assemblée d'Upsal avec une inconcevable légèreté. Ou bien l'Assemblée aurait-elle eu le sentiment de se trouver placée devant une nécessité historique et logique inéluctable ? Quoi qu'il en soit la décision a été prise en moins d'un quart d'heure et sans la moindre tentative de discussion. Désormais, elle est un fait accompli même s'il faut encore en perfectionner les modalités. L'insertion de neuf théologiens catholiques dans la Commission de *Foi et Constitution* comme membres de plein droit, peut paraître comme le prélude à l'admission de l'Eglise catholique dans le Conseil Oecuménique. Certes, il faudra l'étudier encore sous bien des aspects et elle pourra prendre des formes imprévisibles. Mais elle a été souhaitée ouvertement dans l'Assemblée par les représentants des deux parties. La position catholique la plus récente a été exprimée à Upsal par le Père R. TUCCI, S.J., directeur de *La Civiltà Cattolica* dans un discours qu'il a fait en assemblée plénière : *Mouvement oecuménique, Conseil oecuménique des Eglises et Eglise catholique romaine*. Ce discours mérite d'être tenu pour le document le plus élevé et le plus intelligent qui ait été produit par le catholicisme de ces dernières années en matière d'œcuménisme. Le Père TUCCI a déclaré parler « à titre personnel ». Son discours contrastait étrangement avec la profession de foi catholique formulée par PAUL VI justement à la veille d'Upsal et publiée par *l'Osservatore Romano* du 1-2 juillet 1968. Toutefois, il serait par trop simpliste de considérer le document pontifical comme reflétant une position conservatrice et dépassée : les deux textes prennent place, tous les deux légitimement, dans l'ensemble du contexte catholique et ils ont un fondement dogmatique commun.

Pour l'entrée éventuelle de l'Eglise catholique dans le C.O.C., il est utile de lire les articles qui présentent l'état actuel de la question : L. VISCHER, *Der Oekumenische Rat der Kirchen - Gemeinschaft aller Kirchen* et Th. STRANSKY, C.S.P., *Römisch-katholische Mitgliedschaft im Oekumenischen Rat der Kirchen?*, in *Oekumenische Rundschau*, XVII (1968), p. 197 et 218 s. Cf. *Uppsala und Rom*, in *Materialdienst des Konfessionskundlichen Instituts*, XIX (1968), p. 62 s.

de fond, la question qui compte, qui trace la ligne de démarcation entre la foi et la religion.

DIEU « DEVANT » OU « DERRIÈRE » ?

Pendant l'assemblée, dans le grand vestibule de la Fyrishalle, une main inconnue de jeune a tracé en rouge cette inscription : « *Jésus aurait-il pu être délégué* » ? L'intention de l'inscription était plutôt modeste. Elle se référait à l'âge de Jésus dans la dernière année de sa vie — 33 ans — et elle entendait une place plus grande pour les jeunes dans les délégations et au Comité central. Mais l'inscription pourrait prendre une signification plus élevée, atteindre même au symbole, et jusqu'à se transformer en l'élément le plus stimulant, évangéliquement parlant, de l'assemblée tout entière, associé comme il l'était sur le même tableau à cette autre inscription de même teneur : « *L'Eglise est la prison de Dieu : W.C.C.* (sigles anglais du Conseil Œcuménique) = *Conseil Mondial des Clercs* ». Cette inscription devrait être placée en rouge comme un point d'interrogation inquiétant à côté des travaux de l'assemblée et des programmes d'action qui suivront ces prochaines années.

Les Eglises traditionnalistes affirment : Dieu est dans l'Eglise, qui en transmet la présence et la garantit par ses fonctions sacerdotales et sacramentelles. Les tendances socialisantes actuelles affirment : Dieu est dans la révolution sociale, qui fait éclater les signes de sa justice contre tous les systèmes injustes d'oppression de l'homme. Il faut prendre parti pour ce choix de Dieu et collaborer à son œuvre avec un dévouement total. Se réclamer de l'Evangile et rappeler qu'il donne un son de cloche différent, avancer quelques réserves critiques au nom de l'Evangile à l'égard de l'une ou l'autre question, c'est formuler une théologie idéaliste et neutraliste du *nec-nec* (ni-ni) qui ne mérite rien d'autre que la géhenne marxiste.

Et c'est pourtant dans une page de ce Nouveau Testament où se trouvent les paroles qui contrairement aux autres ne passeront point qu'il est écrit : « Si quelqu'un vous dit : Voyez, le Christ est ici ! ou bien : il est là ! Ne le croyez point. Car de faux Christs et de faux prophètes s'élèveront et feront de grands signes et des prodiges, jusqu'à séduire, s'il est possible, les élus eux-mêmes (Matth. 24 : 23-24). Avant de dire que Christ est présent dans les situations, ecclésiastiques ou non, de l'accaparer pour sa propre cause, ne faudrait-il pas se livrer à certains sondages ? Ne faudrait-il pas rappeler par exemple que Christ a été exclu par les ecclésiastiques de son temps et qu'il pourrait peut-être l'être aussi par les ecclésiastiques bien intentionnés d'aujourd'hui réunis dans leurs modernes sanhédrins ? Il a été trahi, décevant messie, par un partisan du mouvement de libération politique et sociale de l'époque. Il a été condamné comme élément socialement dan-

gereux par les politiques de son temps. Peut-être, si sa voix résonnait avec autorité, le serait-il de nouveau par leurs successeurs actuels ? L'hommage rendu à l'Assemblée d'Upsal par U THANT, pour qui le C.O.C. poursuit des objectifs semblables à ceux de l'O.N.U., devrait être non pas un motif de satisfaction mais un sujet d'inquiétude. La fonction de l'Eglise du Seigneur Jésus-Christ ne devrait-elle pas être de stimuler la recherche des choses dernières, fonction qu'aucune O.N.U. ne peut assumer ? Comment se fait-il qu'aujourd'hui, au lieu de provoquer résistances et rebellions, les Eglises réunies dans le Conseil œcuménique, elles aussi, reçoivent du monde sécularisé ces reconnaissances d'utilité publique qui, à l'époque du christianisme constantinien étaient l'apanage de l'Eglise catholique ? Ne serait-ce pas parce qu'elles auraient rendu la folie de la croix trop sage, trop rationnelle, trop utilisable socialement ? ne devons-nous pas nous demander s'il ne se serait pas opéré une inversion des orientations fondamentales de l'Evangile qui aurait eu sur l'Eglise du Christ un grand pouvoir de séduction par suite de ses affinités avec certains motifs évangéliques ? L'universelle sensibilité des chrétiens d'aujourd'hui à l'importance des choses avant-dernières, ne manifesterait-elle pas une audience inavouée à la critique marxiste qui considère l'eschatologie comme une évasion bourgeoise anti-prolétarienne ? Effectivement, il faut que la pression des choses dernières se fasse sentir sans intermédiaire sur les choses avant-dernières. Le rapport entre l'eschatologie et l'histoire doit être clair et cohérent. VISSER'T HOOFT a dit dans son rapport d'Upsal : « Cette assemblée sera en grande partie jugée sur ce qu'elle dira de positif..., sur la question de savoir ce que l'espérance eschatologique signifie pour notre vie, pour notre action dans l'histoire ». Mais VISSER'T HOOFT représente une étape où l'équilibre théologique entre l'eschatologie et l'histoire restait en rapport tendu mais clair. Cette étape est maintenant déjà loin. On a l'impression qu'aujourd'hui ce qui est au premier plan, c'est la pression des choses avant-dernières tandis que les dernières se trouvent, non pas discreditées ou oubliées, mais en quelque sorte reléguées dans un arrière-plan lointain et évanescents¹⁰. Le Royaume de Dieu n'est plus « proche » comme dans la prédication de Jésus, mais lointain. Aujourd'hui tout le monde reconnaît la vérité et la validité des bénédictrices de l'Evangile marxiste comme la nécessité de les réaliser à tous les niveaux dans la lutte systématique contre la faim et la pauvreté. Qui ose encore dire : « Heureux, vous qui êtes pauvres,

¹⁰ P. RICCA, *Uppsala in sintensi*, in *La Luce* du 9.8.1968, p. 2, a dit avec lucidité : « Le thème de l'Assemblée, qui est un verset de l'Apocalypse : "Voici, je fais toutes choses nouvelles..." est un thème essentiellement eschatologique, donc un thème qui exprime l'attente très vive de l'Eglise primitive pour l'imminence de l'intervention finale de Dieu dans l'histoire des hommes. Il semble qu'à Upsal — au moins dans les documents définitifs et dans le message final — cette attente, cette anxiété eschatologique, le sentiment de la fin imminente, l'invocation pressante du Dieu qui vient, n'aient pas émergé avec toute la force qu'ils ont dans les écrits néo-testamentaires et notamment dans l'Apocalypse. L'eschatologie d'Upsal semble un peu diluée dans la sociologie ».

parce que le Royaume de Dieu est à vous », « Heureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés » (Luc 6 : 20-21) ?

Vraiment, on ne peut s'empêcher de dire qu'une attention si tiède, pratiquement inexiste, aux questions dernières n'est pas conforme au Nouveau Testament. La question de savoir si la sensibilité quasi exclusive aux questions avant-dernières n'est pas un renversement de l'esprit central du Nouveau Testament doit être posée à la conscience de toutes les Eglises. Même si cela les agace ou si elles regimbent, même si elles redoutent, ce faisant, de prêter le flanc à l'accusation marxiste de laisser à l'au-delà le soin de régler les questions sociales, par attachement conservateur ou par crainte des changements révolutionnaires, les Eglises elles-mêmes ne peuvent pas se soustraire à l'exigence de formuler une réponse loyale. Simplement parce que la question eschatologique se confond avec la question même de Dieu.

Hans Urs von BALTHASAR a dit que les tendances actuelles du Christianisme ont inversé le sens de la marche du renouveau chrétien en plaçant le monde devant et Dieu derrière¹¹. C'est là la raison profonde qui a interdit à l'Assemblée d'Upsal d'être réellement sur le plan des *choses nouvelles*.

¹¹ H.U. von BALTHASAR, *Wer ist ein Christ?*, Einsiedeln 1965 (traduction italienne Brescia, 1968).

BIBLIOGRAPHIE

Richard STAUFFER : *L'Affaire d'Huisseau*. Presses universitaires de France, 96 pages.

Sous ce titre qui peut paraître annoncer non pas, certes, une énigme policière, mais du moins l'ouverture de quelque « dossier de l'écran », le lecteur est prévenu qu'il trouvera l'écho d'une « controverse protestante au sujet de la réunion des chrétiens » (1670-1671). Rien de plus intéressant à l'heure actuelle, dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, que les diverses tentatives, au XVII^e siècle, amorcées par ceux qu'on appela les « accommodateurs de religion ». (Le pasteur Pierre FICHET, de Gap, a soutenu, en 1968, une thèse sur les différents types de projets protestants de réunion des Eglises catholique et réformée, en France, il y a trois cents ans.)

Je soutiens qu'il est difficile aujourd'hui de s'occuper — ou de se préoccuper — de l'écuménisme tel qu'il est généralement conçu dans notre pays, sans être au clair sur les mobiles, les méthodes, les arguments et, en fin de compte, les échecs d'hommes pourtant dissemblables, tels que du PERRON, DUPLESSIS-MORNAY, d'AGUESSEAU, GAULTIER de St-BLANCARD, la MILLETIERE, le CAMUS, BOSSUET, Alexandre d'YZE, Samuel PETIT et autres DUBOURDIEU.

Titulaire, comme chacun sait, de la chaire d'Histoire du christianisme à la Faculté de théologie protestante de Paris, le distingué professeur qu'est M. Richard Stauffer — auquel on doit déjà une remarquable étude sur Moïse AMYRAUT (collect. « Les Bergers et les Mages », 1962) — avait publié en 1967, dans la Revue : XVII^e siècle, un article intitulé : « Une ouverture "écuménique" contestée : la "Réunion du Christianisme" » qui évoquait encore Saumur et son Académie protestante. Car la « Réunion du christianisme ou la manière de rejoindre tous les chré-

tiens sous une seule confession de foi » parut en 1670, à l'ombre, pour ainsi dire, de cette même Académie, mais sans nom d'auteur. Le professeur Stauffer, reprenant et développant avec la minutie patiente qui caractérise ses recherches, son propre article, montre tout d'abord que l'anonymat recouvre bel et bien Isaac d'HUISSÉAU, le fameux ministre qui avait, disait-il, « tiré du corps de nos synodes nationaux » la vieille discipline des Eglises Réformées de France. Comment et pourquoi l'autre ouvrage, cette « Réunion du Christianisme », déclancha-t-il une vaste affaire, tel est précisément le point de départ des investigations de M. Stauffer qui rend hommage à une œuvre qui se distinguait par sa clarté, son ambition et son audace, mais qui n'en fut pas moins condamnée, à l'époque, par le Consistoire de Saumur puis par le Synode d'Anjou. Il est impossible, ici, de résumer une étude puissamment étayée, qui discerne et analyse les courants d'un idéalisme à la fois généreux et naïf, qui conduit avec sûreté dans le labyrinthe des attaques et des ripostes... On ne m'ôtera pas de l'idée que l'historien averti nous propose une réflexion tout à fait opportune.

Pierre BOURGUET.

Norbert HUGEDA : *L'Epître aux Colossiens*. Labor et Fides, 1968, 227 pages.

Il serait dommage que ce livre ne rencontre pas un succès mérité. Certes ce n'est pas le premier — ni le dernier — ouvrage consacré à Paul. La théologie de l'apôtre a marqué profondément l'histoire de la pensée chrétienne et on s'en est servi pour le meilleur comme parfois pour le pire. De plus on finit par avoir le sentiment que la pensée de Paul est si bien connue qu'il n'y a plus rien à y découvrir.

Et pourtant avec le livre de Norbert HUGÈDE, on a l'impression de redécouvrir totalement la lecture de l'Epître aux Coissiens, lecture si souvent répétée cependant. Ce n'est pas que l'auteur veuille à tout prix faire preuve de nouveauté par la recherche de l'insolite : ce qui entraîne la conviction, c'est avant tout l'érudition. Le lecteur qui aura lu *Saint Paul et la culture grecque* saura quelle est la préoccupation de N. HUGÈDE : replacer l'apôtre dans son contexte culturel et montrer comment le message de l'Evangile s'est répandu dans le monde très complexe de l'hellenisme. Le reproche que l'on pourrait faire à l'auteur c'est qu'il risque d'oublier — mais pas toujours — que Paul avait aussi reçu une formation rabbinique. Mais ce reproche est mineur : c'est avec un grand profit qu'on lira ce commentaire riche de ses remarques philosophiques, historiques et surtout celles portant sur le monde des idées. Un commentaire d'une grande intelligence.

Dictionnaire de la Foi Chrétienne.
Editions du Cerf, 1968.

Dans le numéro 77 de la Revue Réformée, Pierre PETIT a mentionné dans sa chronique *Quelques livres catholiques*. Il lui reproche d'avoir abusé du titre : *chrétien : l'éloge de ce dictionnaire comme dictionnaire de la foi catholique, nous le faisons*. Il est bien vrai que souvent les ouvrages catholiques se montrent, avec la meilleure bonne volonté, assez peu documentés sur les sujets protestants. En revanche, comme le souligne Pierre PETIT, ce livre rendra service aux protestants pour mieux connaître le monde catholique.

Cet ouvrage se compose de deux tomes. Le premier qui s'intitule *Les mots*, est un dictionnaire qui donne de nombreux renseignements historiques et théologiques. Le second, intitulé *l'Histoire*, est plus original : il se compose de nombreux tableaux synoptiques traitant de l'histoire de l'Eglise, des conciles, de la Somme de Saint-Thomas ou des religions non chrétiennes, (Bouddhisme, Judaïsme, Islam).

Nous possédons dans cet ouvrage qui malgré certaines réserves, est de très bonne qualité ; il peut rendre de nombreux services, et à le lire on apprend beaucoup.

Georges Auzou : La danse devant l'Arche. Editions de l'Orante, 1968.

C'est toujours avec plaisir qu'on lit les ouvrages du Père Auzou. Son dernier livre est un commentaire des deux livres de Samuel.

On y retrouve ce qui fait le succès des autres commentaires de l'auteur. Le Père Auzou possède un sens inné de la bonne vulgarisation non celle de l'érudition qui prend ses lecteurs pour des gens ignards, mais celle qui a la prétention de conduire le lecteur vers une découverte.

Le Père Auzou a parfaitement assimilé les données scientifiques, archéologiques tout en restant mesuré dans ses conclusions. Il expose avec simplicité et clarté les problèmes qu'il rencontre au fil du texte. Il possède la qualité assez de savoir bien expliquer. Peut-être pourrait-on lui reprocher quelques fois de sacrifier au style journalistique : mais pour d'autres, cette critique pourrait être un compliment.

Les notes en bas de page sont d'une grande richesse et intéresseront à coup sûr même ceux qui trouveraient le texte trop simple pour leurs connaissances.

On lira aussi avec intérêt les pages consacrées au messianisme. On ne peut que souhaiter voir se poursuivre l'œuvre du Père Auzou. La série *Connaissance de la Bible* (*La danse devant l'arche* en est le numéro 6) est une très bonne initiation à la lecture de l'Ancien Testament.

A. STOGER : L'Evangile selon Saint Luc.
Desclée, 1968, la partie.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un commentaire au sens classique du terme, mais d'un genre, qui sans être nouveau, est complètement renouvelé et qui semble connaître à l'heure actuelle, un certain succès dans l'édition catholique.

Le titre de la collection *Parole et Prière* indique très bien le but recherché : on veut donner au lecteur une possibilité de méditer le texte biblique et de prier. Il s'agit d'aider le chrétien à bâtir son culte personnel : c'est là l'intérêt de cette collection.

Un encart donne les indications pratiques sur la façon de lire, méditer, réfléchir. Le texte biblique est reproduit et est suivi d'un commentaire, qui, bien que manquant d'une certaine ampleur, n'est plus une petite morale que l'on trouvait dans les anciens ouvrages catholiques. Il s'agit désormais d'une vraie lecture spirituelle.

Il faut noter aussi la qualité de l'impression.

Le commentaire est d'une honnête qualité : mais nous attendons la parution des deux autres tomes pour nous faire une idée d'ensemble.

Charles Harold DODD : *Conformément aux Ecritures* : Editions du Seuil, 1968 : 137 pages.

L'étude du théologien anglais est consacrée aux citations de l'Ancien Testament que l'on trouve dans le Nouveau. Le problème des *testimonia* n'est pas nouveau mais le professeur Dodd essaie de l'aborder d'une façon originale. Son idée c'est qu'il existe au niveau du Nouveau Testament une Bible qui n'est pas l'Ancien Testament, mais une collection de *Testimonia* que l'on pourrait appeler *Bible de l'Eglise primitive* qui ne comprend pas tous les livres mais principalement Esaié et les Psaumes. Cette thèse n'a pas l'accord de tous les théologiens mais elle ne manque pas d'intérêt.

Mais l'auteur ne se contente pas d'une étude purement exégétique ; ce qui l'intéresse, c'est de savoir dans quelle mesure ces *testimonia* ont joué un rôle dans la formation de la théologie des premiers chrétiens. Pour Dodd, ce rôle est fondamental et tend à prouver, contre BULTMANN, que ce n'est pas la pensée hellénistique mais la pensée biblique qui a été la base de la pensée néotestamentaire.

Enfin à la question : à qui devons-nous cette pensée créatrice, Dodd répond par une idée qui lui est chère : « *A l'Eglise primitive, disons-nous d'ordinaire ; peut-être est-il difficile d'en dire davantage. Mais la pensée créatrice est rarement l'œuvre de comités, si utiles qu'ils puissent être pour systématiser les idées nouvelles de penseurs individuels et pour stimuler ceux-ci à pousser plus avant leur réflexion. Ce sont les esprits individuels qui créent* ».

Alain-Georges MARTIN.

Elie WIESEL : *Le mendiant de Jérusalem*. Editions du Seuil, 1968.

On a beaucoup parlé de ce livre au moment des prix littéraires : il serait dommage qu'il en reste là et il mérite mieux qu'un engouement passager.

L'auteur est juif formé par la pensée hassidique qui est peut-être à l'heure actuelle l'aspect le plus riche et le plus intelligent du judaïsme. L'action, si l'on peut parler ainsi, se situe autour de la guerre des Six Jours. C'est la rencontre d'êtres venus avec tout leurs passés vers le Mur occidental. C'est la réalité de la guerre, des persécutions, de l'amitié et de l'amour ; mais en même temps tout cela est vu et vécu à travers le prisme de la sensibilité hassidique : où est la limite entre la réalité et le conte ? Où est la logique du temps et surtout ce qui est beau dans le livre d'Elie WIESEL, c'est que

chaque rencontre entre deux êtres humains est une sorte de miracle, un événement exceptionnel où se glisse la grâce. Chacun est un mendiant et il lui est donné de s'enrichir du sentiment de participer à une histoire qui le dépasse.

C'est un livre qu'il faut lire pour ses qualités littéraires ; de plus le lecteur chrétien pourra, non par le raisonnement mais par la sensibilité, pénétrer un peu dans la richesse de la spiritualité hassidique.

Alain-Georges MARTIN.

Frédéric GODET : *Commentaire sur l'Epitre aux Romains*. Editions Labor et Fides, 1968 ; 654 pages.

Pourquoi rééditer un commentaire vieux de plus de quatre vingts ans ? Après tout pourquoi pas ? Il ne faut pas être oublié par la nécessité du nouveau à tout prix, même si l'on peut regretter le retard de l'édition française d'un ouvrage théologique étranger.

Il faut bien le reconnaître : le commentaire de GODET a vieilli : il lui manque toutes les conclusions des recherches actuelles. Et pourtant ce commentaire reste encore un des meilleurs que nous possédions en langue française sur l'Epitre aux Romains ; certains diront qu'il est encore le meilleur. En tout cas il est indispensable à quiconque veut étudier un peu sérieusement cette Epitre. Ce qui frappe c'est le sérieux de la connaissance philologique, la volonté de prendre le texte au sérieux. GODET tranche sur ses contemporains par son refus de se laisser entraîner par le flot de l'exégèse radicale. Ce commentaire a quatre vingts ans mais finalement le problème reste le même. Souhaitons que la courageuse réédition de ce livre permettent à certains de découvrir le sens d'une exégèse saine et enfin comment en pensant à BARTH, ne pas citer cette prophétie de GODET, toujours vraie d'ailleurs : il est probable que toute grande rénovation religieuse dans l'Eglise se rattacherà toujours, comme effet et comme cause, à une intelligence plus complète de cet écrit.

Alain-Georges MARTIN.

Dominique AUBIER : *Le cas juif*, Editions du Mont-Blanc, 1968 ; 272 pages.

Le livre de Mme AUBIER n'est pas facile : pourtant sa lecture est très aisée : ce n'est pas là l'un des moindres paradoxes de cet ouvrage. Ecrit par une chrétienne, il se veut comme l'indique le sous-titre, une plaidoirie pour une

cause gagnée. D'autre part on risque d'être agacé par le désordre apparent des idées ; c'est qu'on ne peut aborder la mystique juive et notamment la Cabale avec la rationalité occidentale. Nous sommes dans un autre monde, un monde que Mme AUBIER a découvert dans des études sur Don Quichotte, qui selon elle est un ouvrage imprégné par la pensée marane, c'est-à-dire une œuvre de mystique juive cachée sous un vêtement chrétien.

En fait le principal défaut du livre de Mme AUBIER est d'être lui-même assez ésotérique pour décourager le lecteur non averti : il est peut-être dommage que ce livre ne soit pas suffisamment une initiation : mais sans doute est-ce là une des intentions de l'auteur.

En effet ce qui se dégage de ce livre c'est l'unité de toute une pensée à travers les siècles. C'est la tentative de réconcilier le monde de la connaissance et celui de la foi dans une certaine mystique. Cela part du gnosticisme et aboutit à TEILHEARD de CHARDIN en passant par la Cabale. Sur le plan de l'orthodoxie chrétienne, on ne peut qu'être en désaccord avec cette façon de penser ; mais sur le plan de l'histoire des idées, ce livre est très intéressant à deux titres : d'une part l'auteur y montre une grande connaissance de l'ésotérisme juif (même si parfois cette connaissance n'est pas entièrement assimilée) : cela nous familiarise avec tout un aspect curieux de l'exégèse juive. D'autre part il est intéressant de voir comment une intellectuelle occidentale voit dans cette mystique juive si particulière une réponse à des questions que se posent certains de nos contemporains. On attend avec curiosité et intérêt le second tome consacré au Sabbat.

Alain-Georges MARTIN.

Dictionnaire de la Foi chrétienne. Les Editions du Cerf, 1968; en deux tomes de 350 et 400 pages chacun.

Les Editions du Cerf avaient publié il y a quelques années un excellent Vocabulaire biblique. Dans le même format et le même esprit paraît maintenant un dictionnaire de l'histoire du christianisme.

Cet ouvrage se compose de deux tomes bien différents l'un de l'autre.

Le premier se présentant comme un dictionnaire, s'intitule *Les Mots*. Les sujets y sont variés : on y trouve les principaux personnages de l'histoire chrétienne, l'explication de termes ou expressions théologiques. Mais on trouve également des notions d'histoire des religions. On peut quelques fois regretter la trop grande concision de certaines définitions, mais ce dictionnaire ne veut pas être une encyclopédie ; plutôt un instrument usuel et pratique pour tout lecteur chrétien.

C'est dans le même esprit qu'a été conçu le second volume intitulé *L'Histoire*. Il s'agit d'une série de tableaux, cynoptiques sur l'histoire de l'Eglise, l'histoire de l'Eglise contemporaine, les Ordres religieux, les missions, l'œcuménisme, le judaïsme, l'Islam. On y trouve aussi des tableaux concernants les grands énoncés théologiques : la Somme de Saint Thomas les Sentences de Pierre Lombard, les doctrines christologiques.

La direction et la composition de ces ouvrages ont été confiées à Olivier de la BROUSSÉ, A. M. HENRI et Philippe ROUILARD.

Alain-Georges MARTIN.

J.-J. WEBER : *Le Psautier*. Desclée, 1968.

Un ouvrage matériellement bien présenté, ce qui n'est pas désagréable. L'intention est de fournir au lecteur un instrument propre à nourrir sa vie spirituelle. On trouvera pour chaque psaume une introduction qui situe le psaume avec son genre littéraire, son origine, sa composition. Ensuite une traduction qui est accompagnée de notes critiques ; enfin nous trouvons une conclusion en forme d'exhortation qui n'est pas la meilleure partie du livre.

L'auteur, on le sent, a fait une étude de exégétique sérieuse des textes : il connaît fort bien son sujet : ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est sans doute de pécher par excès de modestie. Les conclusions restent en deçà des explications et l'on a un peu l'impression de rester sur sa faim, d'autant plus que l'on a été mis en appétit par la qualité de l'introduction et du commentaire.

ALLIANCE EVANGELIQUE

Mai-Juin 1969

47, rue de Clichy, Paris [9^e]

LA BIBLE, PAROLE DE DIEU⁽¹⁾

La Confession de Foi de l'Alliance Evangélique commence en ces termes : « Nous croyons à l'Ecriture Sainte, Parole infaillible de Dieu ». Certains, même d'authentiques frères en Christ, nous font grief de cette formule. Ils nous accusent de conférer à un livre une valeur absolue qui ne revient qu'à Jésus-Christ. Lui seul devrait être appelé sans réserve la Parole de Dieu (Jean 1 : 1).

Voyons comment la Bible se présente elle-même. Qu'est-ce que les auteurs prétendent au sujet de ce qu'ils ont écrit ?

Ouvrons le Lévitique (1 : 1) : L'Eternel appela Moïse... et dit : Parle aux fils d'Israël et dis leur... » Puis Dieu parle à la première personne, et cela à peu près dans tout le livre. Si nous nous tournons vers les prophètes, leur phrase favorite et qui revient inlassablement, c'est « Ainsi parle l'Eternel ». Ils étaient les porte-parole de Dieu. C'est d'ailleurs ce que le Seigneur leur avait promis : « Voici je mets *mes paroles* dans ta bouche » (Jér. 1 : 9). Un homme comme Michée, en se comparant aux faux prophètes, pouvait dire : « Mais moi je suis rempli de force, de l'Esprit de l'Eternel... pour faire connaître à Jacob son crime et à Israël son péché » (Mich. 3 : 5).

Nous trouvons des affirmations analogues dans le Nouveau Testament. Le premier écrit de la nouvelle alliance, la première épître aux Thessaloniciens, contient cette affirmation : « En recevant la parole que vous avez entendue de nous, vous l'avez reçue, non comme une parole humaine, mais ainsi qu'elle l'est véritablement, comme la parole de Dieu » (1 Thess. 2 : 13). Un peu plus loin, nous lisons : « Celui qui rejette (ces préceptes) rejette Dieu ». Paul était donc sûr que ce qu'il disait ou écrivait était parole de Dieu.

Ici se présente une petite difficulté. L'apôtre ne confesse-t-il pas qu'il n'est pas inspiré, lorsqu'il écrit : « Au sujet des vierges,

je n'ai pas d'ordre du Seigneur, mais je donne un avis » (1 Cor. 7 : 25) ? Bien compris, ce texte me paraît justement la garantie du fait que l'Ecriture Sainte dans son ensemble est bien la parole de Dieu. Paul était si scrupuleux que s'il n'était pour une fois pas sûr de transmettre le message divin, il prenait la peine de le signaler. De plus, si cet avis venait personnellement de lui et non du Seigneur, il ne s'ensuit pas qu'il n'était pas inspiré pour signaler que tel était son avis. De même que l'auteur du livre de Job a été inspiré pour nous transmettre en vue de notre édification les paroles des amis de Job ou même celles du diable qui, assurément, étaient à désapprouver, mais qu'il était utile de nous faire connaître, ainsi Paul a pu, en quelque sorte, se citer lui-même. En soi, son avis pouvait se discuter, et l'apôtre se gardait bien de l'imposer à ses lecteurs (1 Cor. 7 : 35). Mais rien n'empêche de croire que c'est poussé par l'Esprit qu'il a écrit cela ; car justement ce texte nous montre que dans l'ensemble Paul ne parlait pas en son nom, mais au nom du Seigneur.

Ces quelques indications, prises entre beaucoup d'autres, nous montrent que les auteurs sacrés étaient conscients de leur inspiration.

Il y a plus. Nous trouvons dans la Bible le témoignage que les écrivains se rendent les uns aux autres. Non seulement chacun laisse entendre qu'il parle au nom de Dieu, mais les auteurs subséquents nous le confirment : « Celui-là, nous disent-ils, c'est bien de la part de Dieu qu'il a parlé ». Cela apparaît déjà à l'intérieur de l'Ancien Testament. Dans 2 Rois 14 : 6, nous lisons qu'Amatsia fit exécuter les meurtriers de son père ; mais non pas leurs fils, « selon ce qui est écrit dans le livre de la Loi de Moïse où l'Eternel donne ce commandement : « On ne fera pas mourir les pères pour les fils, ni les fils pour les pères ». Or ce texte se trouve dans le Deutéronome qui, précisément, ne rapporte pas des paroles directement attribuées à Dieu, mais des discours de Moïse. Donc pour l'auteur du livre des Rois, la parole de Moïse devait être considérée comme un commandement de l'Eternel.

Nous trouvons une sanction semblable sur les lèvres de notre Sauveur. Au cours d'une discussion avec ses adversaires, il déclare : « Dieu a dit : Honore ton père et ta mère, et : Celui qui maudira son père et sa mère sera puni de mort » (Matth. 15 : 4). Or si la première citation est du Décalogue, la seconde est une parole de Moïse (comp. Marc 7 : 10). C'est donc qu'aux yeux de Jésus n'importe quel texte de l'Ecriture peut être considéré comme émanant de Dieu lui-même.

Au reste, les apôtres ne se font pas faute d'émettre des déclarations de portée générale. C'est l'auteur de l'épître aux Hébreux qui nous dit que Dieu a parlé aux pères par les prophètes (1 : 1). C'est Pierre qui rappelle qu'« aucune prophétie n'est venue par une volonté d'homme, mais que c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (Pierre 1 : 1).

C'est Paul qui soutient que « toute Ecriture est divinement inspirée » (2 Tim. 3 : 16). Nous sommes donc bien dans la ligne apostolique et dans celle de Jésus lui-même en établissant l'équation : Ecriture Sainte = Parole de Dieu.

Cela ne tend en aucune manière à diminuer la gloire qui revient à Jésus seul en tant que Sauveur. Bien au contraire. Ce qui fait la valeur de la Bible, c'est qu'elle nous présente Jésus-Christ. Il serait insensé de respecter un texte en négligeant son message essentiel. Le Seigneur stigmatise cette attitude lorsqu'il dit : « Vous sonderez les Ecritures, parce que vous pensez avoir la vie en elles ; ce sont elles qui rendent témoignage de moi ; et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie ! » (Jean 5 : 39, 40). La parole écrite n'est utile que par sa relation avec la Parole éternelle et vivante. C'est par la foi en Jésus-Christ que les saintes lettres peuvent nous rendre sages à salut (2 Tim. 3 : 35). C'est précisément notre attachement unique au Christ Sauveur qui nous oblige à reconnaître le caractère absolu de la Bible ; d'une part, parce que c'est par le canal de la Bible que nous connaissons le Christ ; d'autre part, parce que lui-même a conféré au livre cette valeur absolue, lorsqu'il a dit que même un iota ou un trait de lettre de la Loi ne saurait passer (Matth. 5 : 18).

En soulignant ce point, nous prenons bien garde de ne pas minimiser le rôle humain des auteurs sacrés. Les différences de style et même de message montrent qu'ils n'ont pas été des instruments passifs. Déclarer que la Bible est la Parole de Dieu, ce n'est pas laisser entendre qu'elle ait été dictée ou que l'inspiration soit mécanique. Les hommes sont « ouvriers avec Dieu » (1 Cor. 3 : 9). Cela signifie qu'ils doivent mettre en œuvre leurs facultés et tendre leurs énergies. Dans la régénération, l'Esprit n'annihile pas la personnalité humaine, au contraire il la développe au plus haut point. A un niveau plus élevé, nous constatons que la divinité de Jésus-Christ ne se manifeste pas au détriment de son humanité, tout en excluant le péché. D'une manière analogue le caractère pleinement divin de l'inspiration ne détruit pas l'apport humain de chaque auteur. Il serait difficile d'imaginer David composant l'Ecclésiaste, Jacques rédigeant l'épître aux Galates ou Paul écrivant l'épître de Jacques ! Mais un même Esprit, agissant sur ces divers auteurs et utilisant leurs aptitudes particulières en les contrôlant, a pu inspirer les divers ouvrages qui se complètent les uns les autres pour nous présenter tout le conseil de Dieu.

Il nous reste à voir comment nous pouvons être amenés personnellement à discerner que l'Ecriture est la Parole de Dieu. Vu notre nature, il est inévitable qu'entre notre mentalité, surtout avant la conversion, et le message divin il existe un certain décalage. « Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Éternel. Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au dessus de

vos voies et mes pensées au-dessus de vos pensées. » (Esaïe 55 : 8. 9.) Pour que je reçoive la Parole de Dieu, il ne suffit donc pas qu'elle retentisse, il faut qu'un changement s'opère en moi. C'est le Saint-Esprit qui nous convainc et qui nous conduit dans toute la vérité contenue dans la Parole (Jean 16 : 8, 13 ; 17 : 17). « Nous avons reçu l'Esprit qui vient de Dieu afin de connaître les choses que Dieu nous a données par sa grâce » (1 Cor. 2 : 12). En dehors de cette action de l'Esprit, la Bible reste lettre morte pour nous.

Nous aurions tort toutefois d'en conclure que la Bible n'est pas en elle-même la Parole de Dieu et qu'elle doive le devenir par une intervention de l'Esprit Saint. Si vous écrivez une lettre à quelqu'un, à quel moment cette lettre peut-elle être considérée comme émanant de vous ? Bien entendu, dès l'instant où vous l'avez écrite et signée. Evidemment, pour qu'elle soit utile, il faut encore qu'elle soit transmise à votre correspondant et que celui-ci prenne la peine de la lire. Mais en elle-même, elle était tout aussi bien votre lettre quand elle était encore sur votre table de travail qu'au moment où elle réjouit le cœur de votre ami. Pour que la Bible nous soit utile, il faut que nous la lisions, et cela en nous laissant éclairer par l'Esprit ; mais en elle-même elle est déjà Parole de Dieu, et cela sans réserve, dès l'instant où chacune de ses parties a été rédigée.

Paul écrivait aux Corinthiens (1 Cor. 14 : 37) : « Si quelqu'un pense être prophète ou inspiré, qu'il reconnaîsse que ce que je vous écris est un commandement du Seigneur ». Si quelqu'un ne reconnaît pas que tel passage vient de Dieu, qu'est-ce que cela prouve ? En aucune manière que le texte ne soit pas comme il doit être, mais tout simplement que le lecteur n'est pas encore assez soumis à l'Esprit de Dieu. Dans ce domaine nous avons tous encore des progrès à réaliser ; c'est la raison pour laquelle nous risquons tous encore d'être décontenancés par telle ou telle affirmation biblique. Mais au fur et à mesure que nous nous laissons guider par le Saint-Esprit, nous serons toujours mieux à même de reconnaître à chaque page de l'Ecriture la voix de notre Maître : « Les brebis suivent le berger, parce qu'elles connaissent sa voix » (Jean 10 : 4).

J.-M. NICOLE.

ASPECTS DU CATHOLICISME MODERNE

(*Compte rendu du livre du Professeur Berkouwer :
The Second Vatican Council and the New Catholicism*)

*Le professeur hollandais Berkouwer est certainement l'un des théologiens les plus éminents en Europe, à l'heure actuelle. La place qu'il occupe dans les rangs des dogmatiques est exceptionnelle, d'une part due aux positions réformées orthodoxes qui sont les siennes, d'autre part à cause de l'ampleur et la profondeur de sa pensée théologique. Ses études de Dogmatique chrétienne contiendront quelques 20 volumes dont 10 sont déjà parus en anglais (chez Eerdmans, à Grand Rapids, Michigan). A côté de cette série importante, Berkouwer est considéré comme l'un des critiques les plus sérieux de la théologie de Barth (*The Triumph of Grace in the Theology of K. Barth*) comme aussi, l'un des meilleurs spécialistes de la théologie catholique romaine, ancienne et moderne. Le souci primordial qui caractérise son approche du catholicisme moderne et l'analyse qu'il fait des divers courants théologiques, dans le présent volume, est manifestement de la charité chrétienne, mais étrangère à tout relativisme sentimental. Et il nous invite à notre tour à cette même attitude. Celle-ci découle de l'écoute constante, attentive et soumise à l'Ecriture Sainte. Un leit-motiv constant revient dans tous ses écrits : QUE DIT L'ÉCRITURE ? Mais une telle phrase dans sa bouche et sous sa plume n'est pas un slogan. L'auteur sait combien le théologien réformé est constamment en butte à la grande tentation de faire de l'Ecriture son affaire, au lieu de se laisser guider par elle. Il nous rappelle l'attitude des pharisiens au temps de Jésus qui n'avaient pas pu éviter ce terrible écueil.*

Invité personnel du Pape au Concile de Vatican II, Berkouwer nous livre dans ses pages des réflexions d'une valeur permanente. Nous y chercherions en vain un simple compte rendu journalistique des sessions du concile auxquelles il a assisté. S'il fait preuve de beaucoup de compréhension, il pose avec une grande loyauté intellectuelle et confessionnelle des questions pertinentes à ses interlocuteurs et il attend de leur part les vraies réponses. Quelle est la signification profonde de Vatican II pour l'Eglise catholique, mais aussi pour l'Eglise toute entière ? Quel est le rôle de la théologie moderne qui depuis une vingtaine d'années, ne cesse d'agiter le catholicisme ? L'Eglise catholique peut-elle connaître une transformation radicale ? Le Concile a ouvert la porte à une rencontre œcuménique authentique. Nous ne sommes pas autorisés à donner des réponses simples ou simplistes, même si de telles réponses sont fournies par un anticatholicisme traditionnel. Mais les questions que nous devons poser aux catholiques devraient aussi nous concerner. Elles devraient nous empêcher de demeurer dans des positions figées qui ne témoignent pas nécessairement des convictions évangéliques.

Nous sommes en présence d'un ouvrage qui est avant tout une analyse théologique des courants actuels au sein du catholicisme. Mais armé d'une érudition profonde, l'auteur refuse de faire de la simple polémique. Il nous

rend un service particulier en renonçant à une polémique toujours stérile, puisqu'elle ne tend jamais une main fraternelle et secourable à l'autre. D'autre part ce livre parut aussitôt après la 2^e session de Vatican II, par conséquent il ne faut pas y chercher de conclusions définitives.

Vatican II fut un concile inattendu aussi bien pour les catholiques romains que pour d'autres chrétiens. On se souvient que Vatican I en 1870 s'était terminé subitement, sans laisser voir une quelconque possibilité de convocation d'un autre Concile. Avec la proclamation de l'infalibilité papale, l'Eglise catholique tout entière se mettait sous la direction du « vicaire du Christ ». La personnalité de Jean XXIII avait été le facteur le plus important de ce nouvel événement. Son souci d'universalité motivait la convocation du Concile, car la réunion de tous les chrétiens restait la vision de Jean XXIII. Il donnait des preuves touchantes de son espérance pour l'unité chrétienne. L'une de celles-ci fut la création du secrétariat pour l'Unité. Néanmoins, ce souci d'unité restait à l'arrière plan, car, comme l'avait déclaré le souverain pontife, le Concile devait tout d'abord s'occuper des affaires internes de l'Eglise. En ce qui concernait les non-romains, le Concile ne devait pas prononcer de nouvelles déclarations mais faire plutôt preuve d'amour et de miséricorde. « A notre époque, l'épouse de Christ doit faire un meilleur usage des instruments de guérison, plutôt que d'employer les armes de la discipline. » — Il ne fallait pas non plus compter sur des résultats spectaculaires ou automatiques, comme si l'église pouvait contrôler les événements par la routine de sa bureaucratie ecclésiastique. Les résultats dépendaient de Celui qui écoute nos prières et les exauce. Certes, pour le pape, l'unité des chrétiens dépendait de leur retour à Rome, siège apostolique, qui donnait dans le culte, l'organisation et la doctrine, toutes les marques d'une unité suffisante. L'attachement à la doctrine traditionnelle ne soulevait pas de question ; cependant, la doctrine catholique devait être examinée et présentée au monde, au moyen et par les méthodes appropriées de l'époque actuelle.

Alors, se demande le Professeur Berkouwer, y a-t-il vraiment une espérance quelconque de vraie rencontre avec Rome ? Les relations ont changé. Parfois on se faisait de l'autre une idée caricaturale, aussi bien pour les romains que pour les protestants.

Berkouwer a quelques paroles sévères pour ceux qu'il appelle les anticatholiques protestants. Ceux-ci, remarque-t-il, font du catholicisme une caricature. Ils passent outre la vraie question de la controverse ; aussi sont-ils voués, dans leur action, à la stérilité. Ils sont incapable d'apporter une contribution positive à la controverse entre Rome et la Réforme. Toujours sceptiques à l'égard de tout dialogue, émotifs, ils se sentent inconfortables dans des situations nouvelles. Ils confondent dialogue œcuménique avec faiblesse confessionnelle et concession faite à « l'adversaire ». Mais se rendent-ils compte de la gravité de la séparation des églises ?

Le catholicisme a changé, car il n'est plus replié sur lui-même. L'Eglise, dit-on, doit découvrir le sens de l'humilité. La sécularisation et l'aliénation des hommes modernes ne sont plus attribuées uniquement à l'orgueil ou l'hostilité, mais vues plutôt sous l'angle de l'échec de l'Eglise à s'approcher du monde dans le passé. L'anti-triomphalisme est ici manifeste aussi bien chez les laïcs que dans le clergé. La Réforme du 16^e siècle elle aussi est vue avec d'autres yeux. On est mieux disposé à voir ses motifs purement religieux. Quelques-uns parlent même du rôle providentiel que la Réforme pourrait accomplir un jour. Car les réformés vivent eux aussi d'une portion de la vérité révélée. De nombreux auteurs catholiques affirment qu'il existe

une conception catholique de la 'sola gratia' et de la 'sola fide'. D'autres rappellent que Rome a toujours rejeté une notion synergiste (1) du salut. H. Kung, dans son célèbre livre sur la justification, écrira que l'homme est incapable d'accomplir son salut. Le Concile de Trente n'aurait rien voulu déclarer d'autre que la gratuité totale de la grâce. Il ne décourageait pas les fidèles d'avoir l'assurance de leur salut. D'après Barth lui-même, si telle est l'interprétation de cette importante doctrine, le fondement de la controverse Catholique-Réformée pourrait disparaître. Il faut cependant souligner qu'il s'agit là d'une interprétation possible. Il existe aussi de sérieuses réserves catholiques à cet égard, mais pour le moment personne n'a accusé H. Kung d'hérésie ! Il nous est parfois difficile de suivre la complexité juridique de la discussion théologique chez les catholiques. Les *faits dogmatiques*, par exemple, sont impliqués dans la censure qu'exerce l'église sur les hérésies.

Mais un jugement prononcé par l'église sur une position donnée, apporte-t-il avec lui la garantie que l'analyse précédent le jugement était elle aussi exempte de toute erreur ? Et ceci nous permet de mieux comprendre l'interprétation qu'on peut donner actuellement du dogme élaboré dans le passé. L'Eglise aurait été constante dans la vérité, dans son intention profonde, mais elle n'a pas su s'élever au-dessus de la relativité historique, lors de l'analyse de l'erreur qu'elle rejetait. — La nouvelle théologie catholique ainsi n'est pas nécessairement dominée par l'esprit d'accommodation.

Il faut d'ailleurs distinguer celle-ci du modernisme d'il y a 50 ans. Ce dernier s'appuyait sur des données extra-théologiques pour repenser les dogmes pour les accorder à la pensée moderne. Il faut, dit-on, découvrir l'interprétation du dogme, c'est-à-dire, à l'intérieur même de son propre domaine. Elle n'est surtout pas un révisionisme. Elle ne manipule pas les dogmes pour les accorder à la pensée moderne. Il faut, dit-on, découvrir plutôt ce que l'Eglise a voulu dire dans les formulations successives du dogme et reconnaître aussi le rôle joué par le contexte historique.

Quant à l'Ecriture et la Tradition, le fait le plus saillant lors des débats conciliaires, comme aussi dans les discussions théologiques actuelles, est la possibilité d'une nouvelle lecture de la décision tridentine. On tend à affirmer que, à Trente lors de la rédaction définitive du décret sur l'Ecriture et la Tradition, une révision importante s'était glissée : primitivement elle était conçue comme suit : *en partie dans l'Ecriture et en partie dans la tradition* (il s'agit bien entendu de la Révélation). La révision, elle, dit : *dans l'Ecriture et la tradition*, ce qui est restée d'ailleurs la position officielle depuis Trente. Il est par conséquent possible, dit-on dans certains milieux catholiques, de réviser toute la problématique des sources de la Révélation. Pour le catholique K.. Rahner, il est absurde de croire que la révélation se trouve tout entière, dans l'Ecriture, car pour les traits secondaires, il fallut avoir recours à la Tradition. On n'observe pas la tradition parce que le passé comme tel est plus important que le présent, mais simplement, parce qu'une partie spécifique du passé a été plus qualifié que d'autres pour lui confier certaines traditions.

Il n'est pas nécessaire de rappeler la position réformée à cet égard et le refus de la tradition comme source de révélation. Mais le seul fait de déclarer l'Ecriture comme unique source de la Révélation ne nous met pas à l'abri de toute déviation doctrinale, rappelle le Professeur Berkouwer. La « *sola scriptura* » doit être plus qu'un slogan polémique. Elle nous invite à

(1) L'homme aidant la grâce de Dieu.

écouter le témoignage apostolique en communion avec le Seigneur. On peut en tout cas être certain que si l'Eglise catholique n'entre nullement dans un relativisme doctrinal, il est aussi certain qu'elle suit actuellement une nouvelle voie qui lui permettra de mieux comprendre la doctrine de l'Ecriture.

Parmi les autres chapitres qui traitent des thèmes fondamentaux, nous nous arrêterons à celui qui est consacré à la Mariologie. La proclamation en 1950 du dogme de l'Assomption avait suscité un intérêt renouvelé pour la vénération de Marie. Cependant un nouveau problème apparaissait. A un moment où les études bibliques prenaient une telle extension, comment fallait-il considérer l'insistance des protestants déclarant non biblique le fondement de la doctrine mariale ? Il y avait là deux questions : d'une part peut-on rendre plus claire et moins critiquable l'interprétation mariale et d'autre part, ce dogme est-il à tel point fixé, qu'il doive demeurer le grand obstacle entre protestants et catholiques ? De divers côtés on dénonce l'exagération de la vénération populaire de Marie et l'on déclare que cette piété a introduit un autre évangile dans l'Eglise ! Les « minimalistes », (ceux qui voudraient minimiser son rôle dans le plan de salut) n'excluent pas toute vénération. Pour les « maximalistes » Marie est plus que la mère du Seigneur, elle est co-médiatrice et certains parleront même de co-rédemptrice. Mais les minimalistes affirment que Marie est restée dans l'œuvre du salut non pas du côté du Christ, mais du côté des hommes ! La Réforme n'a pas rejeté Marie pour deshumaniser l'évangile, dit Berkouwer. Bien entendu, Marie a joué un rôle important, et elle peut même être l'objet d'un certain honneur. Il s'agit seulement de bien préciser la nature de ce rôle et de cet honneur. De toute manière, toute discussion au sujet de Marie doit être motivée par celle de l'Incarnation du Fils de Dieu, afin d'éviter tout déocéisme christologique.

En terminant nous avons conscience de n'avoir pas rendu toute justice à l'auteur de ce livre important ni à la richesse de sa pensée théologique ni à la profondeur de sa spiritualité. Le Professeur Berkouwer refuse de nous donner un diagnostic superficiel, de même il n'a pas de prévisions pour l'avenir. Il nous encourage au dialogue, mais nous conseille d'éviter l'œcuménisme poli, sentimental, une vision romantique ou chimérique des possibilités d'union. Les tensions actuelles doivent produire la vigilance, la prière, la foi, la soumission à Dieu, l'amour pour la vérité, et l'amour pour l'unité.

Mais il existe un point sur lequel nous devons aussi être très attentifs. La controverse entre Rome et les églises de la Réforme sera désormais affectée par les questions qui nous sont posées de l'extérieur. Pendant longtemps nous nous sommes préoccupés uniquement de la dimension verticale de la foi. Il est temps d'en découvrir la dimension horizontale, afin de parler aux hommes qui nous interrogent. Les tensions à l'intérieur du catholicisme devraient aussi nous rappeler qu'aucune position « évangélique » n'est à l'abri de la perversion. Nous pouvons terminer sur une certitude : si l'Eglise demeure sous la croix et obéissante, même si elle est coupable de désunion, elle est assurée, par le Divin Berger qu'elle sera conduite jusqu'au bout de son pèlerinage. Pendant ce temps, elle pourra produire les œuvres que Dieu lui demande, ce qui est bon, agréable et juste selon la volonté de Dieu par Jésus-Christ, à qui soit la gloire pour toujours.

Jeunes Églises Africaines

En Afrique on peut voir aujourd’hui parmi les « jeunes églises » comme un jeu d’ombre et de lumière.

La grande presse insiste, à juste titre, sur le drame du Biafra où l’on peut vraiment parler de génocide, mais elle reste étrangement muette sur ce qui se passe au Soudan Méridional. Sans doute la consigne est-elle de ne faire aucune peine aux pays arabes. Ce sont les Arabes musulmans, maîtres de la République du Soudan, qui ont résolu d’islamiser les régions du Sud, peuplées de tribus païennes largement ouvertes à la prédication de l’Evangile. C’est une Guerre Sainte. Les missionnaires catholiques et protestants ont été chassés du Sud, puis les chrétiens soudanais ont eu à choisir entre la mort et le prophète. Des milliers de martyrs ont gardé la foi chrétienne au milieu des tortures effroyables, et les églises ont été ravagées. Quelques rares chrétiens soudanais ont pu fuir à l’étranger, mais la plupart sont restés dans leur pays. Il est difficile d’évaluer le nombre des chrétiens massacrés, mais des personnes bien renseignées parlent d’un demi-million de victimes. Le silence des églises d’Europe et d’Amérique est un véritable scandale.

Une autre ombre au tableau, c'est l'attitude de l'église catholique. Il paraît incontestable que Rome cherche à conquérir ce continent dont beaucoup de pays n'ont qu'une minorité de catholiques. Le venue projetée du pape Paul VI en Ouganda en est un signe, ainsi que la nomination de plusieurs cardinaux africains. En Côte d'Ivoire, par exemple, les catholiques dont les progrès sont rapides, cherchent à imposer leur suprématie. Même dans des régions où leurs fidèles sont peu nombreux, ils construisent de magnifiques édifices religieux. A l'heure actuelle, ils profitent de la propagande faite pour le futur Congrès œcuménique d'Abidjan, en septembre 1969, pour faire croire que l'œcuménisme, finalement, conduira les protestants dans le sein de l'église de Rome. Pour les païens, il est inutile de faire le détour par le protestantisme : qu'ils deviennent tout de suite catholiques. Ainsi, voici quelques semaines, l'évêque catholique de Man a écrit une lettre pastorale adressée à toutes les églises et chapelles protestantes de la région pour inviter les fidèles à des prières communes « pour le Biafra et l'Unité des Chrétiens ».

Cependant, les lumières ne manquent pas. Les « évangéliques » éprouvent de plus en plus le besoin de s'unir pour travailler ensemble. Une deuxième Assemblée Générale de l'Union des Évangéliques d'Afrique et de Madagascar a eu lieu à Limuru, près de

Nairobi, au Kenya, du 80 janvier au 6 février 1969. Le thème en était « Une parole Immuable pour un Continent en Transition ». Des délégués de vingt pays d'Afrique se sont réunis dans un remarquable esprit de communion fraternelle et ont défini la stratégie des évangéliques dans les années qui viennent.

L'évangélisation du Congo-Kinshasa a porté des fruits extraordinaires. Le mouvement « Christ pour Tous » a mobilisé des milliers de chrétiens de toutes les églises. Des centaines et des milliers de conversions ont eu lieu, au point que l'encadrement et l'instruction des néophytes pose de nombreux problèmes. Un Congrès national d'évangélisation est convoqué à Kinshasa du 11 au 18 août, et rassemblera des délégués de toutes les églises protestantes du Congo, afin d'établir ensemble un « plan de cinq ans » pour l'évangélisation du Congo, en tenant compte des expériences des trois années passées. On voudrait fixer à un million au moins le nombre des conversions dans les cinq années à venir !

Au Nigéria, malgré la guerre civile du Biafra, les progrès de l'Evangile dans le centre et le nord du pays sont très réjouissants. Le Mouvement « Vie Nouvelle pour Tous » a organisé l'effort de tous les chrétiens. Un mouvement analogue va être créé dans plusieurs autres pays d'Afrique.

Malgré les ombres que nous déplorons, c'est la lumière qui nous paraît dominer. Et nous en remercions Dieu.

J. BLOCHER.

Les projets de notre Alliance Evangélique

Depuis notre dernier numéro, nos projets nous ont valu toute une correspondance. Le Comité continue à étudier avec grand sérieux les deux problèmes : possibilité d'ouvrir nos rangs à des groupes ou associations (même cultuelles) et fusion de notre Bulletin avec deux autres (Le chrétien évangélique et Tant qu'il fait jour). Mais nous ne voulons rien hâter afin d'obtenir un large consensus sur ces deux points.

Le Bulletin nouveau modèle pourrait voir le jour dès janvier 70. Le premier projet sera discuté Ici et là au cours de l'été et tranché par une Assemblée Générale extraordinaire en octobre (et non en juin comme d'abord proposé).

Ces deux projets qui se complètent nous paraissent pouvoir grandement aider notre coopération entre évangéliques de langue française, français, belges, suisses, africains et autres francophones. Nous y sommes sollicités de divers côtés et en particulier par l'Alliance Mondiale. Réalisés, ils nous permettraient ensuite, croyons-nous, de développer une plus grande coopération et diffusion entre éditeurs de LIVRES évangéliques. Tout se tient en effet. Nous avancerons avec prudence mais aussi avec foi. Nous comptons sur les réactions et l'intercession de tous.

RENCONTRER DIEU

Un petit livre tout à fait passionnant a paru au début de 1969. Ecrit par André Frossard (Editions Fayard), il s'intitule : « *Dieu existe, je l'ai rencontré* ». Ce titre percutant a de quoi surprendre. Il intrigue, en tous cas, à l'époque où le cosmonaute Gagarine a, de façon formelle, affirmé exactement l'inverse ! Or Gagarine a fait un effort notable pour, si j'ose dire, aller voir sur place ce qui en était vraiment, puisqu'ici-bas cette preuve de la réalité de Dieu était sujette à caution.

Notons d'abord que le problème de Dieu — existence ou non existence — reste de nos jours un sujet qui assure des succès de librairie. L'ouvrage d'A. Frossard ne fait pas exception à la règle ; il se vend très facilement, paraît-il. Mais cette vogue, par delà le thème développé, va aussi à la plume de l'auteur. Ce livre, qui se lit comme un roman, est un chef-d'œuvre du point de vue littéraire. On aimerait savoir s'exprimer ainsi dans un français simple et exact avec un style aussi alerte, précis et poétique.

A. Frossard a souhaité nous dire que la possibilité de rencontrer Dieu n'est pas réservée à ceux qui vivent depuis toujours dans un univers où Sa présence est acceptée et reconnue. Rien ne le prédisposait, à vues humaines, en effet, à faire cette rencontre, au contraire... et, cependant, un jour, dans une église où il est entré à la recherche d'un ami qui tardait à venir le rejoindre dehors, il a rencontré Dieu. Ce fut une rencontre saisissante, contraignante, lumineuse de laquelle jaillit, pour lui, avec évidence, une certitude : Dieu existe.

De cette expérience — dont ne nous est retracée dans ce livre que la toute première étape —, je voudrais retenir deux enseignements précieux pour chacun de nous, chrétiens du XX^e siècle.

Le premier concerne cette nécessité de *rencontrer Dieu*. Contrairement à l'opinion de plus en plus courante d'après laquelle il n'y a pas de différence profonde entre un chrétien et un non chrétien, A. Frossard nous rappelle que cette rencontre est la marque distinctive du disciple de Jésus. En d'autres termes, il n'est pas possible d'être chrétien sans le savoir. Le chrétien a eu la grâce de se trouver en présence du Christ, non pas, bien sûr, d'une manière concrète comme on aborde un voisin ou un ami au coin d'une rue, mais d'une façon beaucoup moins limitée dans le temps et dans l'espace : la rencontre avec Dieu ne satisfait pas les perceptions matérielles et infirmes de notre être charnel, mais elle comble les aspirations les plus exigeantes de notre

« moi » le plus intime et le plus essentiel. La preuve de l'existence de Dieu, si elle ne peut ainsi être fournie de façon objective à quiconque, est cependant irréfragable pour celui qui, par la grâce de Dieu, confesse Son nom.

La rencontre avec Dieu, quelles qu'en soient les modalités — foudroyantes ou lentes et progressives — est aussi indispensable dans la vie du chrétien que *la certitude du salut* qui en découle.

C'est là le deuxième enseignement que nous rappelle A. Frossard. Le chrétien est sûr que Dieu existe, il est sûr que Jésus est son Seigneur et son Sauveur. Il est sûr qu'il est sauvé par grâce, que cela ne vient pas de lui mais que c'est le don de Dieu (Ephésiens 2, v. 8). Etre sûr est très difficile aujourd'hui. De nos jours, à l'encontre de ce qui en était au XIX^e siècle, l'homme — dont la science se développe prodigieusement — n'ignore pas que son savoir du moment présent n'a pas de caractère définitif. Vérité d'aujourd'hui, erreur de demain. Cette disposition d'esprit empreinte de vraie humilité au sujet de nos vérités humaines n'est pas de mise, en revanche, avec la vérité de Dieu, qui nous est révélée par la Bible. Nos points d'appui humains sont fragiles ; ils ont constamment besoin d'être revus et remis en question. À l'inverse, l'Evangile est immuable comme la Parole de Dieu : vérité d'hier, elle demeure vérité d'aujourd'hui avant d'être celle de demain, jusqu'au retour du Christ.

Il n'y a donc pas à être perplexes ou choqués : la certitude du salut en Jésus-Christ n'est pas orgueil démesuré mais confiance toute simple dans les promesses de Dieu.

Dieu veut être notre compagnon de route. N'oublions pas qu'Il se tient à la porte de chacun de nos coeurs et qu'Il frappe... « Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui et lui avec moi », dit le Seigneur (Apo. 8, v. 20). C'est bien là le divin rendez-vous de la foi... la foi qui est une « ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas » (Hébreux II, v. 1).

Marie DE VÉDRINES.

Problèmes actuels de la Fédération Protestante de France

La Fédération Protestante de France groupe en ce moment 6 Unions d'Eglises : 1 - Eglise réformée de France; 2 - Eglise luthériennes (dites de la Confession d'Augsbourg) d'Alsace et de Lorraine (concordataires); 3 - Les Eglises réformées d'Alsace et de Lorraine (concordataires); 4 - Les Eglises luthériennes de « Paris et Montbéliard »; 5 - Les Eglises réformées évangéliques indépendantes; 6 - La Fédération des Eglises baptistes.

Depuis près de dix ans, les quatre premières tentent de s'unir en une seule union qui s'intitulerait, dit-on : « Union des Eglises Evangéliques en France ». Mais l'on voit qu'elles ne représenteraient que la majorité et non la totalité des églises réunies dans la Fédération actuelle.

Certains espéraient que ce projet d'union verrait le jour cet automne lors de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération. Or le 1^{er} mai dernier les « bureaux » des quatre unions ont officiellement abouti à la conclusion que cette union ne pouvait pas avoir lieu, tout en désirant toujours plus « dans le cadre de la Fédération rechercher et vivre davantage la mission commune des églises ».

Il semble que les plus fortes réserves soient venues des luthériens et pour des motifs qu'ici nous ne pouvons trouver que recommandables. Certains se plaignent qu'on ne leur ait pas assez expliqué le vrai pourquoi et les avantages de cette union. D'autres « en réponse à la Parole de Dieu et en communion avec un grand nombre de chrétiens de toutes confessions » croient que « l'unité de l'Eglise nous est donnée en Christ » et demandent que des précisions soient apportées « notamment en ce qui concerne la personne du Christ, la nature et la mission de l'Eglise ». « Toute église presuppose un accord sur les certitudes bibliques fondamentales. » « Nous estimons qu'une église doit avoir une confession de foi et y être liée de façon à y engager ses ministres-serviteurs et ses fidèles. » « Il nous semble difficile de justifier le principe d'un pluralisme théologique. Là où il existe, il constitue un facteur de désunion, car l'unité de l'Eglise repose sur un concensus doctrinal aussi large que possible; mais sur les points fondamentaux il est indispensable d'être d'accord. » (Voir le B.I.P. du 5 mai 69).

Nous n'avons pas ici à entrer dans ce débat, même si beaucoup de nos membres y sont impliqués. Mais nous devons rappeler que la Fédération Protestante de France ne groupe ni les églises « libres » (réformées, luthériennes ou baptistes), ni les postes de l'Armée du Salut, ni les églises méthodistes, ni les églises mennonites, ni les églises évangéliques arméniennes, ni les assemblées des « frères », larges ou darbystes, ni les communautés du mouvement de Pentecôte, ni les nombreux groupes lancés en France par des frères venus de l'étranger.

Et tout ceci représente plusieurs centaines de communautés, la plupart vivantes et certaines fort nombreuses. Aujourd'hui elles ne veulent ni du Conseil Oecuménique des Eglises ni de la Fédération Protestante de France. Pourquoi ? Par crainte et des tendances pro-catholiques de ces deux organismes et de leur trop large ouverture à des doctrines dont le fondement n'est pas seulement la Bible, Parole de Dieu.

Nous ne relevons pas seulement ces faits dans un puéril désir de statistique ou de référendum politico-ecclésiastique. Mais nous espérons beaucoup qu'enfin la Fédération Protestante de France, seule reconnue par les autorités civiles françaises comme représentant la voix du protestantisme, accepte plus libéralement d'aider notre minorité (et après tout est-elle tellement minoritaire ? ?) à s'exprimer en tout domaine.

Jean-Paul BENOIT.

A NOS LECTEURS

Nous remercions avec reconnaissance tous ceux qui nous ont envoyé quelque argent.

Nous ne vivons que de vos dons, où nous voyons se manifester la Grâce du Seigneur.

A Lui louange et gloire !

Une opinion catholique sur l'œcuménisme

Les lignes ci-dessous ont paru le 15/4/69 dans le « Bulletin des Lettres » (Catholique) et sa revue des livres nouveaux, à propos du dernier livre du pasteur M. Boegner « L'exigence œcuménique ». Nous citons : (p. 132)

On ne peut que s'incliner avec infiniment de respect devant la noblesse de l'intention. Mais, précisément, plus l'ouvrage fait aimer l'auteur, plus il exige qu'avec non moins d'irénisme et de loyauté qu'il est écrit, il lui soit répondu que, telle qu'il la conçoit, ce n'est pas ainsi que l'unité des chrétiens a la moindre chance de devenir réalité. En écrivant que, pour que soit restaurée l'unité de l'Eglise du Christ, l'Eglise catholique devra « fermer », non seulement « la parenthèse de la Contre-Réforme », chose faite, pense-t-il depuis le récent Concile, mais encore celle qu'a « ouverte sa prétention à l'exercice d'un magistère s'affirmant l'organe infaillible de la vérité révélée dans le Christ » et attendant dans son inconsciente bonne conscience le « grand retour » de tous les frères séparés » (p. 316), le pasteur Boegner raye d'un trait de plume la question de doctrine et, pour aller au fond des choses, pose comme condition de l'unité retrouvée que le catholicisme se convertisse au protestantisme. Il n'a pas à croire que l'œcuménisme aboutisse jamais de cette manière-là, où, de surcroît, les protestants ne gagneraient rien : ils n'auraient qu'une « dénomination » de plus, et ils en ont déjà bien assez.

On s'étonne qu'un esprit aussi cultivé puisse nourrir espérance à ce point chimérique. Il faut dire à sa décharge que la première responsabilité incombe aux catholiques, très nombreux aujourd'hui, qui, soit pour mettre à moindre prix le ralliement de nos frères séparés, soit simplement pour ouvrir plus largement l'Eglise au monde moderne, diminuent inconsidérément les exigences de la foi qu'ils professent.

Henri RAMBAUD.

N.D.L.R. : Le pape à Genève n'a pas parlé autrement.

LE MESSAGE D'UPSAL et l'angoisse d'un chrétien réformé

Ces expressions ne sont pas de nous mais de l'hebdomadaire « Réforme » (22 mars 1969), d'où nous extrayons quelques paragraphes d'un article qui vaut d'être lu en entier.

D'après le « message d'Upsal », l'œcuménicité, loin de se restreindre aux seules Eglises de Jésus-Christ, s'étend à tous « nos frères, les hommes », parmi lesquels leurs frères chrétiens ne constituent qu'une minorité privilégié, parce que « prophétique du règne qui vient ».

...L'unité des Eglises est comme déjà dépassée. Elle n'est plus le but que se donne le Conseil œcuménique mais la condition d'une victoire englobant le monde entier « dans une communauté mondiale juste ».

...Parce que je ne puis douter de la sincérité d'un tel acte, il me remue jusqu'aux entrailles. Comment n'en aurais-je pas les sueurs froides, quand pour l'arracher au blasphème, il m'y faut discerner la radicale puérilité des actuelles « colonnes » de nos églises non-romaines ? Car Paul, sur ce point est formel : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature ; les choses anciennes sont passées ». Ce radical renouvellement de l'intelligence qui nous conduit à « l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants emportés à tous vents de doctrine » n'est pas seulement l'unique signe de la vraie maturité spirituelle ; il exclut tout recours à des actes d'engagement qui loin d'y répondre, nient tout bonnement que « tout cela vient de Dieu ». Le scandale de la Croix, comme la « folie de Dieu », est assurément effacé dès que l'Eglise imagine tout bonnement possible une action commune avec des « hommes de toute condition ».

...Cette manière d'effacer le scandale de la Croix en se prostituant aux idoles du monde ne date certes pas d'aujourd'hui. Sur ce point, le nouvel « Israël » n'a guère à envier à l'ancien. Depuis que Constantin a su flaire l'admirable ferment d'unité que le christianisme offrait à l'Empire en pleine décadence, l'Eglise n'a cessé de se mobiliser elle-même pour remplir cet office « temporel ».

...Certes le serpent a la partie belle de nos jours où, prêchant la « mort de Dieu », les nouvelles vagues persuadent l'Eglise que, devenue veuve de son Seigneur, elle n'a plus même raison d'être. S'il lui faut s'ouvrir au monde c'est somme tout pour s'y diluer. Elle n'y peut survivre qu'en renonçant à elle-même, à ses « mythes » périmés, à ses institutions, à son absurde Au-delà. Voyons, tout cela pouvait certes impressionner le bon peuple ignare, qui croyait autant au Paradis qu'aux Enfers. Quel sens cela peut-il avoir de nos jours, où les astronautes sillonnent les espaces stellaires ? Tout cela n'était qu'une manière de dire, une vérité qui, de nos jours, s'énonce tout autrement. Hegel, Marx ou Freud nous disent aujourd'hui bien davantage que Paul, Pierre ou Jacques. Et s'il est une chance pour l'Eglise de survivre à son « mysticisme » définitivement aberrant, fut-ce en s'attachant à ses livres sacrés, c'est en confiant aux savants, seuls détenteurs des « vérités existentielles » (si joyeux par l'essor scientifique et ses pillules) le soin de débarrasser ses livres de tout le fatras de leurs mythologies surannées, pour en retrouver la substantifique moëlle, à supposer qu'il s'y trouvat encore un « message » pour le monde d'aujourd'hui...

Or telle est bien cette sagesse du monde à laquelle nos « colonnes » nous invitent à nous ranger, en souscrivant à leur « acte d'engagement »...

Jean KRESSMANN,
(laïc de Bordeaux si nous sommes bien renseignés).

Activités de l'Association d'évangélisation Billy Graham en France

Le magazine « Décision » tire, six fois par an, à plus de 20.000 exemplaires. Nos amis américains ont désiré au début de cette année que soit constitué un comité en France qui se chargerait de plus en plus de la rédaction de l'édition française. Ce comité fonctionne et se réunit tous les mois. Présidé par le pasteur André Thobois, il se compose de MM. Barnes, J.-P. Benoit, J. Blocher, Clark et Evans. Il sollicite vos suggestions, conseils et collaboration. Des numéros peuvent être obtenus à bas prix pour distribution.

Films. Au cours des trois premiers mois de cette année 69, ont été assurées 260 projections (dont 30 en Hollande !), touchant plus de 32.700 personnes. 75 furent effectuées dans des salles neutres, avec entrées payantes et là près de 90 % des spectateurs paraissaient inconnus de nos milieux évangéliques. Méthode d'évangélisation qui attire ! Un nouveau film « Je suis formidable » sort à Paris en ce mois de mai 69, assez controversé d'ailleurs. Pourrait-on envisager de créer un film français, fait par des latins, même si beaucoup pensent que « l'américanisme » sur l'écran ne trouble plus grand monde ?

Publications. Plus de 10.000 livres vendus sans compter les brochures et les tracts.

M. Leighton Ford, vice-président de l'Association mondiale d'évangélisation Billy Graham vient de passer deux jours en fin mal à Paris pour assurer une meilleure liaison entre nous. En particulier un projet lui tient à cœur : serait-il possible de largement diffuser par la télévision en direct, en diverses villes de France, Belgique et Suisse, la campagne que Billy Graham mènera à Dortmund (Allemagne) en avril 1970 ?

« Décision » 102, avenue des Champs Elysées, Paris 8^e (tél. 225.80.51).

UNION EVANGELIQUE MEDICALE ET PARA-MEDICALE

Elle vient de tenir les 17 et 18 mai une nouvelle rencontre, tout aussi nombreuse et joyeuse que les précédentes, à l'Oasis, chez les Docteurs Bernard (Corny, près les Andelys, Eure). Chants, cultes, exposés et témoignages pratiques sur l'évangélisation, études générales sur des problèmes techniques vus à la lumière de la Bible se sont succédés à un rythme accéléré. La Belgique, la Suisse, l'Alsace, le Nord et Paris s'y rencontraient.

Notre Bulletin « Aimer et Servir » se développe et s'organise mieux, excellent instrument fort apprécié des isolés. Un Congrès national se prépare pour le 1^{er} au 3 mai 1970, et probablement un nouveau « Corny » à l'automne 69. Un effort spécial de propagande sera tenté dès la rentrée auprès des étudiants (médecins, Infirmières, etc.). Secrétariat du journal : M. Meyer, 13, rue du Cours, 76 Sotteville-lès-Rouen.

LA PAROLE

Notre ami le pasteur Marc-François Gonin vient de publier un recueil de poèmes libres, aux éditions « Points et contre-Points », Paris, dont nous sommes heureux de donner ici une courte citation :

*Au commencement le Verbe créateur
 à la fin l'ordinateur.
 De la musique au bruit,
 du jardin au tas de ferraille
 le cycle de la décréation est accompli.
 PAROLE : raison, ordre, âme de l'univers,
 Bla-bla-bla, ragots, pornographie hurlant dans l'enfer
 de nos reniements !
 Dans ce monde abattoir, la fleur Vérité meurt
 la bouche a divorcé du cœur.
 Mensonge, la preuve par Satan de notre damnation !
 Et soudain la Parole fut dans le monde
 étoiles dans la nuit
 langage de l'Esprit
 qui ramène les choses profondes.
 Dans la bouche du Christ, le Verbe ressuscite
 La Vérité colombe assassinée palpite
 prend son essor et plane dans le charnier.
 Au-delà du mensonge, au-delà du silence,
 j'entends les phrases denses
 qui prennent valeur de vie.
 Pour toi aussi, pour toi aussi
 le Verbe fut
 le Verbe vit.
 Toi qui portes le Verbe (comme Christophe, Jésus)
 — bonheur de supporter l'unique vrai support —
 sois fier de l'accueillir en ton corps
 parcelle infime et noble de la création.
 En ton cœur fut gravé, au jour de ton baptême,
 le triple nom divin avec ton nom !
 Tu seras un verset de l'éternel poème.*

M.-F. G.

Petites nouvelles

● **Opération Mobilisation aux Indes.** Alors que la porte des Indes s'est fermée devant un certain nombre de missionnaires, O.M. peut y entreprendre en 1969 sa plus grande cam-

pagne d'évangélisation. Plus de 170 hommes et femmes, Indiens pour la moitié, et 20 camions sont prêts à tenter leur plus grande offensive à laquelle prendront part des centaines

d'églises et des milliers de personnes du pays. 200 projets de publications sont en voie de réalisation. Une équipe de 7 mécaniciens est établie à la Nouvelle Delhi.

● La « Ligue pour la lecture de la Bible » a publié, à l'occasion du centenaire de sa création, « La plaquette du Centenaire », splendide volume de 120 pages, illustré de photos. A commander à la Ligue (15 avenue Foch, 68 Guebwiller) : 22 F.

● Le journal « Décision », édition française, vient de faire entrer dans son Comité de rédaction les pasteurs Jean-Paul Benoit, Jacques Blocher et André Thobois.

Adresse : 102, avenue des Champs-Elysées, 75-Paris 8^e. Abonnement pour un an : 5,50 F f. C.C.P. Paris 146.10.81 ; — 55 F b. C.C.P. 1990.67 : la Cinématographie chrétienne B.P. 744 Bruxelles 1^{er} ; — 5,50 F s. C.C.P. « Décision » : 10-25678 Lausanne.

● Adhérez à l'Association des amis de la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine (85, avenue de Cherbourg, 78-Vaux-sur-Seine, C.C.P. « La Source », 3.048.699. Cotisation libre. Premiers objectifs : contribuer à l'équipement de la faculté, et créer des bourses d'études.

● Portugais évangéliques : rencontres à 15 h. 30, les 2^e et 4^e dimanches de chaque mois : 8, rue Hippolyte-Lebas, Paris 9^e. Culte, chorale, entretiens. Renseignements : Mlle C. Roulet, 176, rue de Grenelle, Paris 7^e.

● Connaissez-vous l'Ecole biblique des Tziganes ? Renseignemens : « Vie et Lumières », 45, Les Choux, France.

● L'Institut Biblique Européen de Lamorlaye compte 65 étudiants pour ce semestre de printemps, dont 18 de France, 11 de Hollande, 8 d'Irlande, 5 de Suède, 4 d'Allemagne, 4 d'Angleterre, 3 de Belgique, 3 de Suisse, 3 d'Espagne, 1 d'Autriche, 1 de Turquie, 1 des Etats-Unis, 1 du Pakistan, 1 de Malaisie. La retraite des candidats éventuels pour l'automne prochain a réuni en février dernier 19 nouveaux jeunes. Pendant les vacances tous les étudiants participent à des camps d'évangélisation.

● L'Institut Biblique de Bruxelles, fondé par la Mission Evangélique Belge, a fêté son 50^e anniversaire le 26 avril. Plusieurs centaines de pasteurs missionnaires, évangélistes, professeurs, ont été formés dans cet Institut (7, rue du Moniteur, Bruxelles 1^{er}).

● Le 1^{er} mai, au centre des U.C.J.G. de La Rochette, près de Melun, a eu lieu avec André Lamorte, Gaston Racine et Brian Tatford une Convention sur la Prophétie : signe des nations, avenir d'Israël, et signe de l'Église.

● Récente campagne d'évangélisation à Marseille, avec Yves Perrier.

● Les 14 et 15 mai se tint à Paris (avenue du Maine) le Congrès annuel de la Fédération des Eglises Évangéliques Baptistes de France. Plusieurs visiteurs, de France et d'ailleurs, ont été invités. Thème du Congrès : « Jésus-Christ a fait de nous un royaume de sacrificeurs pour Dieu... ». (Apoc. 1/6). Le Congrès fut suivi le lendemain d'une importante « pastorale ».

● Les 25 et 26 mai un week-end biblique (sur Jean 17/16) a eu lieu à Reims avec A. Adoul, A. Kuen, et B. Tatford, et la chorale Maranatha, de Belgique, pour couronner un effort de colportage, entrepris dès le 1^{er} mai, et des réunions d'évangélisation avec A. Adoul, du 20 au 24 mai.

● Le lundi de Pentecôte 26 mai a eu lieu à l'Institut Biblique Européen de Lamorlaye le 3^e Rassemblement évangélique, avec André Adoul, Jean-Paul Benoit, G. Verwer (fondateur du Mouvement Opération Mobilisation), la chorale des « Pèlerins du pays de Montbéliard » et celle des « New World Singers ».

Journée excellente, aussi nombreuse et joyeuse que jamais, ce rassemblement évangélique parisien doit être maintenu et développé chaque année. Merci à tous les organisateurs, la Ligue pour la Lecture de la Bible et nos amis de l'Institut Biblique.

● « Agen pour Christ » (cf. le bulletin de janvier) : les premières manifestations ont eu lieu au début de mai avec Opération Mobilisation. Du 1^{er} au 8 juin, stand biblique à la foire nationale. Le travail se poursuivra pendant tout l'été et sera couronné par un Congrès biblique les 11 et 12 octobre. Demandez cartes de prière ou proposez votre aide (secrétariat : « Agen pour Christ », 6, avenue du général Leclerc, 47-Agen).

● Prochaines campagnes d'évangélisation avec Billy Graham lui-même : à New-York (13-22 juin 1969), à Los Angeles (26 septembre-5 octobre), à Dortmund, en Allemagne (5-12 avril 1970). Les réunions seront filmées, télévisées en couleur, et retransmises directement par plusieurs chaînes de télévision.

● Des stages de formation pour l'évangélisation des enfants auront lieu à l'Institut Biblique européen de Lamorlaye du 28 juin au 20 septembre. Renseignements : « Association pour l'évangélisation des enfants », 18, rue des Arts. 92-Colombes.

● Camp du 15 au 31 juillet, en Savoie, organisé par les G.B.U. (Groupes bibliques Universitaires), ouvert aux lycéens alsaciens, étudiants et étudiantes : études bibliques, excursions, sports. Inscriptions : Georges Tsousounis, 1, rue Jules-Vallès, 69-Villeurbanne.

● Le Comité Européen de l'Alliance Biblique Universelle organise un camp de jeunes (18-25 ans), pour diffuser l'Écriture Sainte et l'étudier, du 21 au 31 juillet, en Suède. Ce camp international compte 90 délégués responsables (dont 5 suisses, 2 belges et 2 français), avec 15 délégués de l'Europe de l'Est. Adresser candidatures au Secrétariat général de l'Alliance Biblique : 58, rue de Clichy, Paris 9^e.

● La Mission chrétienne Européenne (40, rue du 22 Septembre, 92-Courbevoie) organise du 7 au 28 juillet, dans l'Aube, une colonie de vacances, mixte, pour enfants de 8 à 14 ans ; des camps, à partir de 18 ans, en Haute Savoie (2-25 août) et dans la Nièvre (21 juillet-18 août), et des Camps internationaux de jeunesse : dans la Nièvre (21-30 juin), en Angleterre (5-19 juillet) et en Autriche (4-18 août). Renseignements : écrire à Courbevoie.

● La Fédération des Eglises Evangeliques Baptistes de France organise :

— deux camps d'évangélisation pour les jeunes, à partir de 18 ans : 7-17 août, près de Chambéry ; 21-31 août, près d'Orléans. (Inscriptions : José Ventura : 48, rue de Lille, Paris 7^e).

— Camps d'adolescents (13-17 ans) : du 3 au 26 juillet en Auvergne (Inscriptions : Cl. Meynckens, 91, avenue du Général Leclerc, 94-Champigny-sur-Marne), et du 8 au 28 juillet en Bretagne (Inscription : R. Somerville, 9, Route de Versailles, 92-Antony).

— Camp « Jeunesse et Foi », dans

l'Aisne, du 1^{er} au 15 août (Inscription : M. Iwulski. Eglise Baptiste, Esplanade 12, 02-La Fère).

— Camp franco-allemand de travail, à Roubaix, du 17 au 31 juillet. (Inscription : D. Lhermenault : 250, rue de Lannoy, 59-Roubaix.)

— Camp franco-anglo-américain de travail, à Roubaix, du 2 au 16 août (Inscription : D. Lhermenault).

● Le Congrès de la Fédération Baptiste Européenne se réunira à Vienne en Autriche, du 6 au 10 août, et aura comme orateur principal, le 10 août, Billy Graham. Ces Congrès de la Fédération Baptiste Européenne ont lieu tous les 5 ans. Le précédent avait eu lieu à Amsterdam, en 1964, et Martin Luther King y avait participé. (Renseignements : « Croire et Servir » : 123, avenue du Maine, Paris 14^e.)

● Convention française de Beatenberg, en Suisse, du 18 au 22 août. Subject : Moïse et nous. Avec A. Adoul, le professeur A. Lamorte, et le colonel Y. Gaillard, de Berne.

● La Convention Biblique de Guebwiller 1969, organisée par la « Ligue pour la lecture de la Bible », aura lieu du 26 au 31 août, avec André Adoul, et les pasteurs D. Bordreuil, P. Chappal, G. Racine, Th. Snitselaar. (Inscription à la Ligue : 15, avenue Foch, 68-Guebwiller.)

● Le 27 avril l'Eglise Evangélique Libre, qui existait depuis 1958 à Villevorde (Belgique), a inauguré son temple nouvellement construit.

● Le 15 mai a eu lieu une rencontre évangélique au château de Beersel, Belgique, avec la participation de MM. W. Marichal, R. Lahaye, P. Antoine, J. Lambotte et W. Knecht.

● Le 6 juin les « New World Singers », jeunes chanteurs chrétiens, se sont fait entendre à la Mutualité, à Paris.

● Travail pour jeunes chrétiens au Centre Evangélique du Flavion (province de Namur, Belgique) de juin à fin septembre.

● « La Réconciliation en Christ », sera le thème pour le 12^e Congrès Mondial Baptiste qui se tiendra à Tokyo en 1970.

LA REVUE RÉFORMÉE

Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements **de solidarité** permettent d'assurer le service de la Revue :

- a) à prix réduit, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants;
- b) gratuitement aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc...;
- c) aux bibliothèques d'étudiants et de divers Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en vue d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des **dons** peuvent être adressés soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

FRANCE : Commandes : 10, rue de Villars, 78-Saint-Germain-en-Laye.

Abonnements, envois de fonds et dons : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, 78-Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). C.C.P. Paris 7284.62.

Abonnement : 18 F. Abonnement de solidarité : 35 F ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit. 12 F.

ALLEMAGNE : Pastor Wilhelm LANGENOHL, 407, Rheydt, in der Aue, 11. Konto Nr. 48 54. Städt. Sparkasse, Rheydt. Postcheckamt : Köln 7275.

Abonnement D.M. 16; Etudiants : D.M. 11.

BELGIQUE : M. le pasteur Paulo MENDES, 99, rue du Roi-Albert-I^e, Dour (Hainaut). Compte courant postal 3776.05.

Abonnement : 160 francs belges, Abonnement de solidarité : 300 francs belges ou plus.

Pasteurs et étudiants : 110 francs belges.

ETATS-UNIS, CANADA : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3, N.Y. (U.S.A.).

Abonnement : \$ 4, — Abonnement de solidarité : \$ 8 ou plus.

GRANDE-BRETAGNE : Dr David HANSON, 44, Arden Road, Finchley, London, N. 3.

Abonnement : £ 1,6, Student sub. £ 1.

ITALIE : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma, C.C. Postale 1/26922.

Abonnement : lires 1.500.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lire : 1.000.

PAYS-BAS : Mme F.J.A. de Roo-PANCHAUD, 128, Cort Van der Lindenstraat, « Loide Vue », Hoogezand (Groningue). Giro : 1.3765.60.

Abonnement : Fl. 14. Abonnement de solidarité : Fl. 30 ou plus.
Etudiants : prix réduit : Fl. 10.

PORTRUGAL : Rui Antonio RODRIGUES, Avenida Dr Augusto da Silva Martins 17. Rossio ao sul do Tejo.

Abonnement : 60 \$ 00.

Pasteurs et assimilés, étudiants : 43 \$ 50.

SUISSE : M. R. BURNIER, Beauséjour, 16. 1003, Lausanne. Compte postal : 11.6345.

Abonnement : 16 francs suisses. Abonnement de solidarité : 30 francs suisses ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit : 11 francs suisses.

AUTRES PAYS : 20 F.

PUBLICATIONS DISPONIBLES

1^o Au siège de *La Revue Réformée*, 10, rue de Villars, 78-Saint-Germain-en-Laye, (France). C.C.P. Pierre MARCEL, 3456.23, Paris. 15 % de réduction, franco, pour commandes adressées au siège de la Revue

	F
<i>Ta Parole est la Vérité. Conférences du Congrès de Théologie Evangélique de Paris 1968</i>	12,—
Rudolf GROB, <i>Introduction à l'Evangile selon saint Marc</i> , Présentation de J.G.H. Hoffmann	6,—
Birger GERHARDSSON, <i>Mémoire et Manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i>	4,50
<i>Canons du Synode de Dordrecht (1618-1619)</i>	4,50
Jean de SISMONDI (1773-1842), <i>Précurseur de l'Economie Sociale</i>	6,—
Jean CALVIN, <i>SermONS sur la mort et passion du Christ (Esaïe LIII)</i>	5,—
<i>La Nativité :</i>	
1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph	4,—
2. Le Cantique de Marie	4,—
3. Le Cantique de Zacharie	4,—
4. La Naissance du Sauveur	4,—
<i>Les quatre fascicules ensemble</i>	12,—
G. C. BERKOUWER, <i>Incertitude moderne et Foi chrétienne</i>	4,50
Théodore DE BÈZE, <i>La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud	12,—
Herman DOOYEWERD, <i>La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne</i> ..	6,—
John MURRAY, <i>Le Divorce</i>	6,—
Arthur PFENNINGER, <i>Pour l'Honneur de Dieu</i> (Le drame de la vie de Calvin), Pièce en trois actes, adaptation française d'Edmond Duménil ..	4,50
Auguste LECERF :	
<i>La Prière</i>	5,—
<i>Des moyens de la Grâce</i>	6,50
<i>Le Pêché et la Grâce</i>	5,—
Pierre MARCEL :	
<i>La Confirmation doit-elle subsister? Théologie Réformée de la confirmation</i>	9,—
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i>	12,—
<i>L'Actualité de la Prédication</i>	6,—
<i>Christ expliquant les Ecritures</i>	3,—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i>	3,—
2 ^o A la Librairie Protestante, 140, Bd Saint-Germain, Paris, 6 ^e (Tarif Librairie)	
Pierre MARCEL :	
<i>A l'Ecole de Dieu, Catéchisme réformé</i>	10,50
<i>A l'Ecoute de Dieu, Manuel de direction spirituelle</i>	8,—
Catholicisme et Protestantisme, Lettre pastorale du Synode général de l'Eglise réformée des Pays-Bas sur l'Eglise catholique-romaine. 4 ^e éd., « Les Bergers et les Mages »	7,—
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France, ou Confession de La Rochelle.</i> Format de poche, « Les Bergers et les Mages »	3,20
Jean CALVIN :	
<i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i>	9,—
<i>Petit Traité de la Sainte Cène</i> , Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages »	4,20
<i>Institution de la Religion Chrétienne</i> , 4 volumes, « Labor et Fides », brochés : 128,— reliés	148,—
<i>Commentaire sur le livre de la Genèse</i> , « Labor et Fides »	70,—
<i>Commentaire sur l'Evangile de Jean</i>	65,—
<i>Commentaires sur l'Epître aux Romains</i> , « Labor et Fides »	40,—
<i>Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens</i> . « Labor et Fides »	40,—
<i>Jean CADIER, Calvin, l'homme que Dieu a dompté</i>	12,—
<i>Jean CADIER, Calvin, P.U.F.</i>	10,—
<i>Jean CADIER, Calvin, collection philosophes, P.U.F.</i>	7,—